

Centre du Cinéma et de  
l'Audiovisuel de la  
Communauté française de  
Belgique

**AIDE A LA PRODUCTION  
CINEMATOGRAPHIQUE  
ET AUDIOVISUELLE**

---

**BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNEE 1998.**

Centre du Cinéma et de  
l'Audiovisuel de la  
Communauté française de  
Belgique

**AIDE A LA PRODUCTION  
CINEMATOGRAPHIQUE  
ET AUDIOVISUELLE**

---

**BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNEE 1998.**



## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b>	Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel	Pg 5
<b>CHAPITRE I</b>	Bilan de la Commission de Sélection des Films (courts et longs métrages, téléfilms et collections, programmes télévisuels)	Pg 11
<b>CHAPITRE II</b>	Subvention à la diffusion et prime à la qualité	Pg 77
<b>CHAPITRE III</b>	Coproductions entre les producteurs indépendants et les télévisions (RTBF / RTL-TVI / Canal + Belgique)	Pg 99
<b>CHAPITRE IV</b>	Ateliers de production et ateliers d'accueil	Pg 127
<b>CHAPITRE V</b>	Aides européennes : MEDIA EURIMAGES	Pg 135
<b>ANNEXES :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tableau récapitulatif de la sélection des projets</li><li>- Guide technique</li><li>- Conditions générales des contrats d'aide à la production (cinéma - oeuvre télévisuelle)</li><li>- Productions audiovisuelles depuis 1990</li><li>- Tableau comparatif des liquidations de 1990 à 1998, par catégorie de projets (Commission de Sélection)</li><li>- Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 1998, par catégorie de projets (Fonds spécial)</li><li>- Résultats économiques des productions</li><li>- Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel</li><li>- Les accords de coproduction</li></ul>	



# INTRODUCTION

Ce document constitue une présentation des aides accordées en 1998 par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique en matière de production cinématographique et audiovisuelle.

**Un premier chapitre** est consacré au bilan de la Commission de Sélection des Films en 1998. Il comporte des réflexions générales concernant ses travaux, complétées par une liste des aides accordées dans les différents créneaux d'intervention : courts et longs métrages cinématographiques, téléfilms de fiction et collections; programmes télévisuels.

**Un deuxième chapitre** est consacré à la subvention à la diffusion et aux primes à la qualité.

**Un troisième chapitre** traite des conventions passées entre la Communauté française de Belgique et les chaînes télévisuelles RTBF, RTL-TV1 et Canal + Belgique dans le domaine des coproductions menées en collaboration avec les producteurs indépendants.

**Un quatrième chapitre** présente les ateliers de production et les ateliers d'accueil.

**Un cinquième chapitre** traite des aides européennes de MEDIA et d'EURIMAGES. Ces aides agissent en synergie avec les aides sélectives attribuées par la Commission de Sélection des Films.

La promotion de notre cinématographie fait l'objet d'une publication séparée.

## CENTRE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a été créé en date du 1er janvier 1995.

Il constitue un service à gestion séparée au sens de l'article 140 des lois sur la comptabilité de l'Etat, coordonnées le 17 juillet 1991.

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel exerce ses compétences, entre autres, dans les matières suivantes :

- \* L'aide à la production et à la promotion des oeuvres audiovisuelles de la Communauté française, notamment :
  - l'aide à la production ou à la coproduction de films professionnels;
  - la promotion du cinéma belge d'expression française;
  - la promotion et la diffusion d'un cinéma de qualité (RACC);
- \* La délivrance des subventions à la diffusion et l'octroi de primes à la qualité des oeuvres audiovisuelles;
- \* L'agrément et l'octroi de subventions aux ateliers de production et aux ateliers d'accueil : films et vidéos;
- \* L'encouragement à la coproduction d'oeuvres audiovisuelles entre, d'une part, les producteurs indépendants et, d'autre part, la RTBF, RTL-TVI ou Canal +;
- \* La réalisation de toutes autres missions qui lui seraient confiées par le Gouvernement en matière d'audiovisuel, notamment, la négociation et l'exécution des conventions avec les organismes de radiodiffusion et des accords de coopération en matière audiovisuelle.
- \* Il assure également le secrétariat des commissions et conseils consultatifs de sa compétence en matière audiovisuelle :
  - le secrétariat de la Commission de Sélection des Films (aide sélective à l'écriture et à la production audiovisuelles);
  - le secrétariat de la Commission du Film (subvention à la diffusion et primes à la qualité);
  - le secrétariat du Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel créé par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 06/07/96.

Les recettes extérieures alimentant précédemment le Fonds de création cinématographique et audiovisuelle sont versées au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. Il s'agit d'abord, de la dotation de la Communauté française, ensuite de la contribution à la création audiovisuelle des abonnés à la télédistribution, enfin d'apports divers parmi lesquels les remboursements des avances à la production.

Les sommes versées en compensation du non respect par les chaînes télévisuelles des termes des conventions passées avec la Communauté française entrent également dans ce cadre.

Le récapitulatif 98 de l'enveloppe budgétaire pour la production audiovisuelle gérée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel dans l'exercice de ses compétences légales figure ci-après.

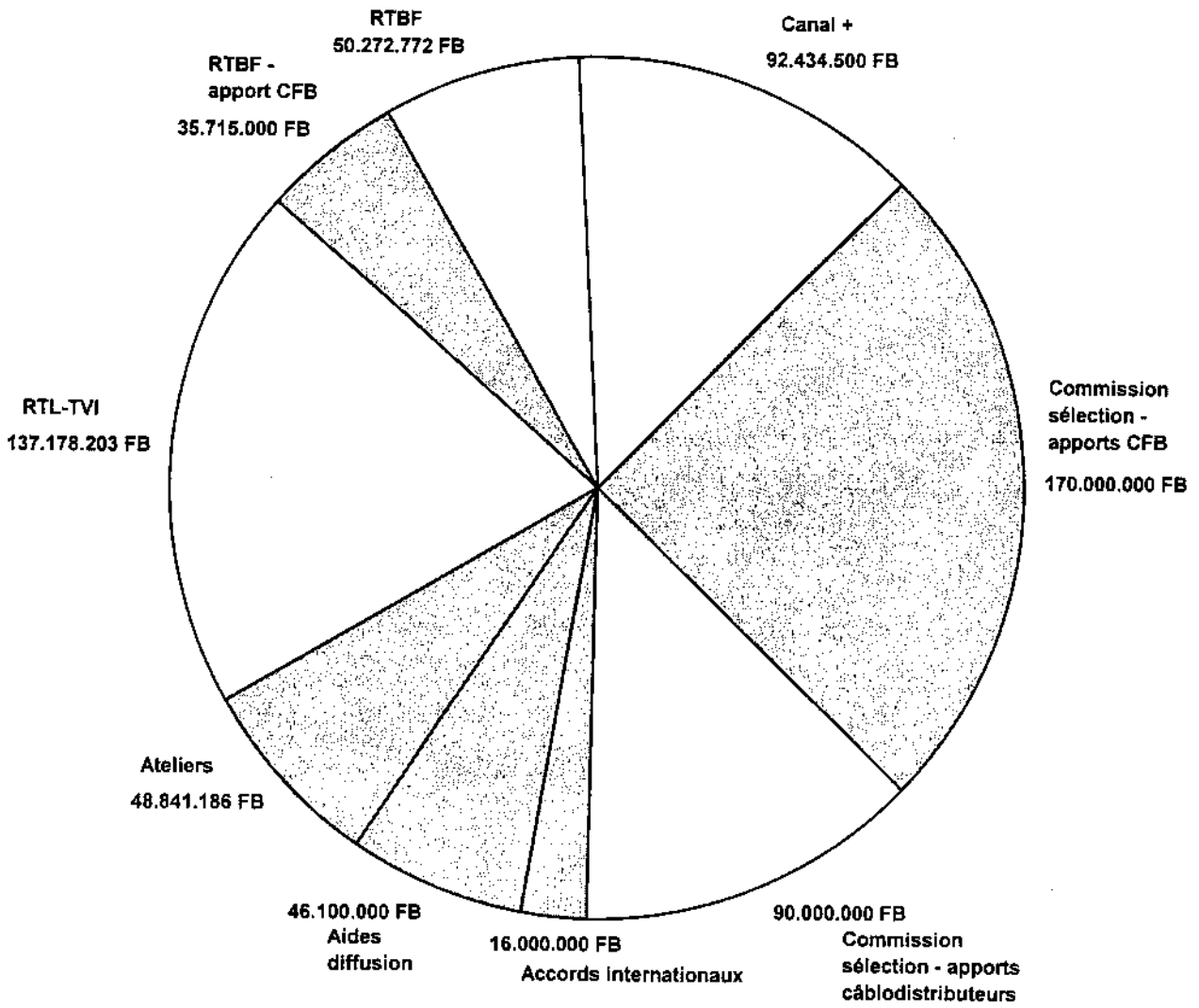
Pour plus d'information sur le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française contactez le site internet [www.cfwb.be/av](http://www.cfwb.be/av).



## Enveloppe budgétaire pour la production audiovisuelle

Commission de sélection	
* apport CFB	170.000.000 FB
* apport câblodistributeurs	90.000.000 FB
* TOTAL	260.000.000 FB
Accords internationaux (Eurimages + promotion)	16.000.000 FB
Aides automatiques	46.100.000 FB
Ateliers de production et d'accueil	
* fonctionnement	41.053.000 FB
* matériel	7.188.186 FB
* TOTAL	48.841.186 FB
RTBF	
* apport CFB dans le cadre du Fonds spécial	35.715.000 FB
* frais directs RTBF	50.272.772 FB
* TOTAL	85.987.772 FB
RTL-TVI	
* coproductions, fictions, et programmes TV	89.267.000 FB
* commandes de programmes	47.911.203 FB
* TOTAL	137.178.203 FB
Canal +	92.434.500 FB
<b>TOTAL</b>	<b>686.541.661 FB</b>

Apports extérieurs □  
 Apports de la CFB ■





# CHAPITRE I

## BILAN DE LA COMMISSION DE SÉLECTION DES FILMS

(Courts et longs métrages cinématographiques, téléfilms, collections  
et programmes télévisuels)

### Contacts :

Commission de Sélection des Films :

Francis Dujardin Tél. : 02/413.22.33

Fax : 02/413.20.68

Bernadette Gillis Tél. : 02/413.20.38

Serge Meurant Tél. : 02/413.22.39

Groupe d'agrément :

Emmanuel Roland Tél. : 02/413.22.31



# LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS

## I. GENERALITES

L'Arrêté Royal du 22 juin 1967 (modifié le 17/2/1976 et le 24/3/1978) qui tend à promouvoir la culture cinématographique belge d'expression française prévoit l'octroi d'avances sur recettes à la production de films.

Le montant annuel des aides octroyées à la Commission de Sélection déterminé dans le budget s'est élevé à **260** millions pour **1998** (**1997 : 201,3; 1996 : 201,3; 1995 : 165,3; 1994 : 165,3; 1993 : 176; 1992 : 176; 1991 : 176; 1990 : 156; 1989 : 140; 1988 : 140; 1987 : 120; 1986 : 120; 1985 : 130; 1984 : 85; 1983 : 79; 1982 : 69; 1981 : 60; 1980 : 43; 1979 : 51,5; 1978 : 56,5**).

Ces aides sont destinées aux projets de films de fiction, d'animation et de documentaires de création longs et courts métrages, à caractère belge et en version originale de langue française. Une partie de ce budget est réservée aux productions destinées à une diffusion télévisée (documentaires, séries d'animation, téléfilms de fiction et collections).

Les candidats qui sollicitent l'aide de la Communauté française, le font au moyen du formulaire de demande disponible au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. Un récapitulatif des documents à fournir à l'Administration figure en annexe (page 165).

## 1. ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Le rôle de la Commission de Sélection des Films est d'émettre un avis sur l'ensemble des dossiers recevables introduits par les candidats.

Les membres de la Commission sont désignés par le Gouvernement pour leurs activités spécifiques dans le milieu cinématographique ou leurs qualités particulières dans le domaine culturel.

La Commission de Sélection des Films se réunit régulièrement en fonction des projets à examiner et des disponibilités budgétaires. Le calendrier des sessions, établi pour l'année, est communiqué aux professionnels. Chaque session est dotée d'une enveloppe financière.

Pour émettre son avis, la Commission tient compte de différents critères susceptibles de garantir la qualité du projet tels que le scénario (ou le synopsis), la note d'intention du demandeur, les éléments de production, ainsi que de toute autre information jugée intéressante.

En ce qui concerne les productions destinées à une diffusion télévisée, la participation d'une télévision est indispensable (coproduction ou préachat) pour pouvoir bénéficier de l'aide sélective attribuée par la Communauté française.

Des visions à l'intention des membres de la Commission sont organisées la veille des réunions.

Les avis motivés rendus par la Commission au sujet de chaque projet sont ensuite transmis à la Ministre compétente qui décide de l'octroi des aides et fait part de sa décision à l'administration. C'est après cette procédure que les intéressés reçoivent la lettre qui leur notifie officiellement la décision prise.

Pour ceux dont le projet est accepté commence dès lors un cheminement administratif pendant lequel aura lieu un passage en cellule technique (appelée aussi "Groupe d'Agrément") dont la finalité est de vérifier la viabilité technique et financière des projets.

On trouvera , en annexe, une description du fonctionnement de la cellule technique à l'usage des producteurs et des réalisateurs (pp 168).

Une fois l'agrément définitif obtenu, il est procédé à la signature des contrats avec le producteur indépendant bénéficiaire du soutien financier. La liquidation effective des montants alloués intervient en moyenne dans les huit jours ouvrables.

Dans le cadre des aides à la production, les sommes sont versées sous la forme d'avances provisionnelles remboursables sur les recettes nettes provenant de l'exploitation du film, selon des modalités très souples et favorables au producteur.

Les conditions générales de ces contrats figurent également en annexe (pp 171).

## **2. COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION DES FILMS**

La Commission de Sélection des Films est composée de 16 membres effectifs.

### CONSTITUTION DE LA COMMISSION EN DEUX COLLEGES

Considérant l'augmentation du nombre de projets présentés à la Commission, d'une part et, d'autre part, la volonté de donner une attention particulière aux premiers films, les membres de la Commission se répartissent en deux collèges afin d'examiner, dans le 1er collège, les premières oeuvres (dans chaque catégorie, soit premier court métrage, premier long métrage, premier documentaire télévisuel...) et, dans le 2ème collège, les oeuvres suivantes.

Les Président(e) et Vice-Président(e) siègent dans les deux collèges.

Les membres de la Commission liés de façon professionnelle ou personnelle à un projet n'assistent pas à la session comprenant ledit projet à son ordre du jour. Il est alors fait appel aux suppléants.

### SUPPLEANTS

Les suppléants sont au nombre de six (huit depuis le 17 juillet 1998). En cas de défection d'un membre, le Secrétariat fait appel à un suppléant afin de garantir une représentation maximale au sein de chaque collège, soit neuf membres.

### QUORUM

Les deux collèges délibèrent valablement en présence d'au moins six membres.

### DUREE DU MANDAT

Le mandat des membres effectifs et suppléants est de trois ans, non renouvelable sauf après une interruption d'au moins 3 ans. Pour assurer une meilleure continuité des travaux, il a été procédé au renouvellement des membres par tiers à partir du 30 juin 1997.



## PERIODICITE DES REUNIONS

La Commission se réunit en séance plénière à la convocation du (de la) Président(e) pour traiter de sa politique générale.

La Commission se réunit en deux collèges à raison de trois sessions par an (février ou mars - juin - octobre).

**Liste des membres de la Commission telle que fixée par l'Arrêté du  
Gouvernement de la Communauté française du 9 septembre 1997.**

**Président**

Jean-Marie BEAULOYE - Directeur régional de Bruxelles, à la Médiathèque de la  
Communauté française de Belgique

**Vice-Président**

Dan CUKIER - Conseil en communication

**Membres effectifs**

**1er collègue**

Jean-Philippe LAROCHE - Réalisateur - producteur

Françoise LEVIE - Réalisatrice

Marie MANDY - Réalisatrice

Léon MICHAUX - Journaliste à la RTBF - scénariste

Benoît PEETERS - Scénariste - écrivain

Guy PIROTTE - Cinéaste d'animation - professeur à La Cambre

Anne-Dominique TOUSSAINT - Productrice

**2ème collègue**

Daniela BISCONTI - Comédienne

Dani HABRAN - Coresponsable et programmateur des cinémas Le Parc et Churchill

Luc JABON - Scénariste

Corinne JÉNART - Directrice à Cartoon

Bénédicte LIENARD - Réalisatrice

Robert REUCHAMPS - Professeur et animateur de ciné-club.

Eric VAN BEUREN - Producteur

**Membres suppléants**

Claude HAÏM - Producteur

Michèle HUBINON - Monteuse

Agnès LEJEUNE - Journaliste à la RTBF

Alain MARCOEN - Directeur de la photographie et réalisateur

Marc VANDEWEYER - Secrétaire exécutif à Cartoon

Rosanne VAN HAESBROUCK - Productrice

Denise VINDEVOGEL - Monteuse

## Liste des membres de la Commission telle que fixée par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 1998.

### **Président**

Dan CUKIER - Conseil en communication

### **Vice-Présidente**

Anne-Dominique TOUSSAINT - Productrice

### **Membres effectifs**

#### **1er collègue**

Claude HAÏM - Producteur

Michèle HUBINON - Monteuse

Jean-Philippe LAROCHE - Réalisateur et producteur

Françoise LEVIE - Réalisatrice

Marie MANDY - Réalisatrice

Léon MICHAUX - Journaliste à la RTBF

Benoît PEETERS - Scénariste, réalisateur et producteur

#### **2ème collègue**

Daniela BISCONTI - Comédienne

Dani HABRAN - Coresponsable et programmeur des cinémas Le Parc et Churchill

Luc JABON - Scénariste

Corinne JENART - Directrice à Cartoon

Robert REUCHAMPS - Professeur et animateur de ciné-club.

Eric VAN BEUREN - Producteur

Isabelle WILLEMS - Scénariste

### **Membres suppléants**

Jean BRISMEE - Réalisateur

Jacques DE DECKER - Journaliste, écrivain et professeur

Agnès LEJEUNE - Journaliste à la RTBF

Alain MARCOEN - Directeur de la photographie et réalisateur

Gérard RIVOALAN - Réalisateur - producteur

Marc VANDEWEYER - Secrétaire exécutif à Cartoon (démissionnaire)

Rosanne VAN HAESEBROUCK - Productrice

Denise VINDEVOGEL - Monteuse

## **Membre de droit**

Henry INGBERG - Secrétaire Général

## **Experts auprès de la Commission, avec voix consultative**

Ives SWENNEN - représentant la RTBF

Michèle ETZEL - représentant la télévision privée de la Communauté française, TVI

Pierre MAES - représentant l'organisme de télévision payante, CANAL + TVCF

## **Invité**

Gérard LEGROS - fonctionnaire honoraire du Ministère des Affaires Etrangères -  
Expert en audiovisuel

## **Administration**

### **Secrétariat de la Commission**

Francis DUJARDIN, Bernadette GILLIS et Serge MEURANT

### **Secrétariat du groupe d'agrément**

Emmanuel ROLAND

## II. BILAN

La Commission de Sélection des Films a géré, en 1998, un budget de 260 millions, en ce compris la contribution des câblo-distributeur de 90 millions, provenant des montants versés en vertu de l'accord signé par la Communauté française et les télédistribeurs de Wallonie, afin de participer à la création audiovisuelle en Communauté française.

La répartition initiale du budget s'est effectuée selon les proportions suivantes :

- 20 millions sont réservés à la production de numéros de collections télévisuelles.
- 240 millions sont répartis comme suit :
  - 80% sont consacrés au cinéma;  
soit 65% aux longs métrages  
et 15% aux courts métrages
  - 20% sont consacrés aux programmes télévisuels.

## EVOLUTION DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

En 1996, la Commission de Sélection présidée par Marion Hänsel, s'était attachée à définir de façon claire les différents créneaux d'aides :

- \* le long métrage de fiction, documentaire ou d'animation, en production majoritaire ou minoritaire belge et dont la destination est en priorité la distribution dans le circuit des salles commerciales de cinéma;
- \* le court ou moyen métrage de fiction, documentaire ou animation (tourné en 16 ou 35mm);
- \* le téléfilm de fiction, en production majoritaire ou minoritaire belge;
- \* la collection télévisuelle fiction ou animation;
- \* le programme télévisuel (documentaires, shorts et animation).

Pour chacune de ces catégories d'aide, la Commission a fixé un certain nombre de critères d'admission (statuts et résidence du demandeur, emploi minimum de techniciens et de comédiens belges). Elle a défini les notions de production majoritaire/minoritaire et fixé des conditions d'alternance ou de réciprocité pour les projets minoritaires.

En 1997, le barème de l'aide octroyée aux longs métrages sélectionnés par le deuxième collège a été ramené à 20 millions (au lieu de 25 millions).

Au niveau des critères de recevabilité, l'exigence d'une déclaration des recettes générées dans le cadre d'aides sélectives antérieures a été reprecisée et étendue aux recettes du Fonds Spécial.

En 1998, Madame Onkelinx, Ministre-Présidente, a approuvé les propositions qui lui ont été soumises par la Commission :

- en ce qui concerne le **long métrage** (fiction, documentaire, animation),
  - l'aide à la finition est rétablie pour les films répondant aux critères d'une production majoritaire belge.
  - les projets présentés au premier collège ne peuvent être budgétisés au-delà de 50.000.000 FB sauf si le demandeur apporte au moment du dépôt du dossier la preuve d'un financement au minimum égal au montant de la part excédentaire au plafond admissible, hors participation.
- en ce qui concerne **l'animation**,
  - la durée minimale exigée pour un téléfilm réalisé en animation est de 26' (au lieu de 50'). L'aide maximale à un film d'animation de cette durée sera de 6 millions s'il s'agit d'une production majoritaire belge, 3 millions dans la cas d'une minoritaire.
  - la durée minimale pour un numéro de collection télévisuelle n'est plus spécifiée.

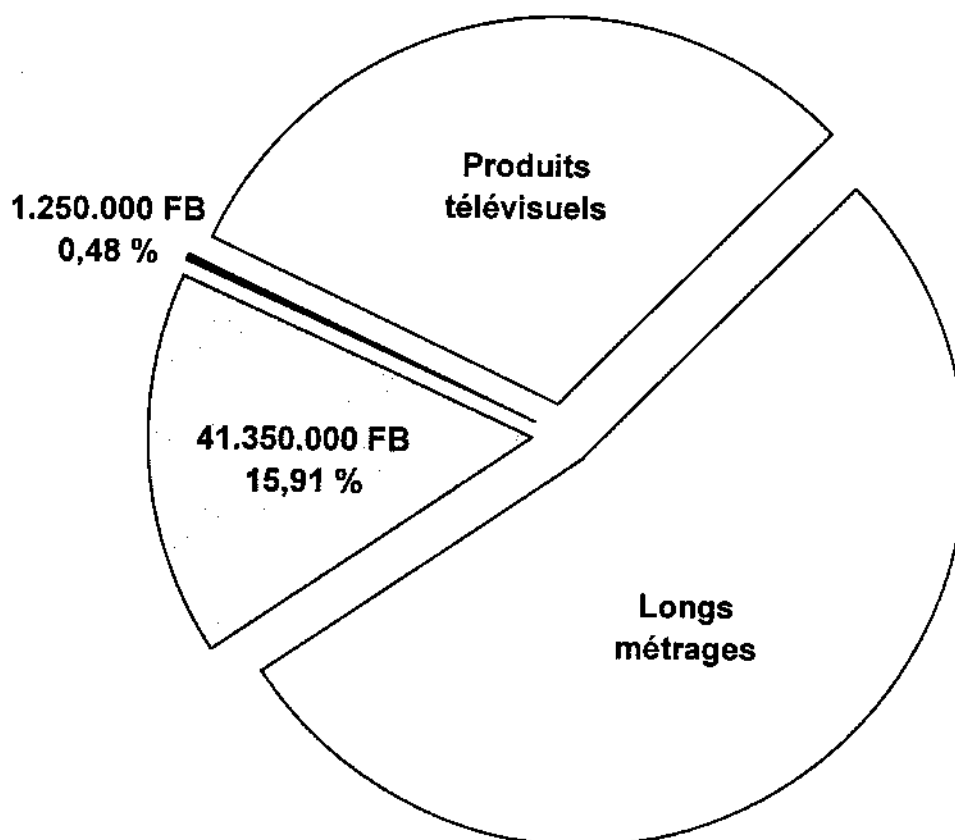
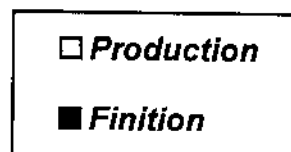
D'autres propositions d'amendements ont été approuvées par la Ministre-Présidente en décembre 1998 qui seront dès lors applicables dès la première session de 1999 :

- en ce qui concerne les **longs métrages** et les **téléfilms**, la règle de l'alternance dans l'introduction de projets minoritaires ou majoritaires est assouplie.  
Un producteur ne peut introduire de demande d'aide pour une deuxième production minoritaire belge qu'après avoir produit un film majoritaire belge ou obtenu une promesse d'aide de la part de la Communauté française pour la production d'un film majoritaire belge dans le genre « long métrage » ou « téléfilm ».
- en ce qui concerne les **programmes télévisuels** destinés au premier collège, le financement de 15% par une (des) chaîne(s) de télévision est requis, non plus au moment du dépôt du dossier auprès de l'administration mais au stade de l'agrément (sans prolongation de délai).

	<i>Montants</i>	<i>%</i>
<b>Longs métrages</b>	<b>138.220.800 FB</b>	<b>53,17</b>
<b>Courts métrages</b>	<b>42.600.000 FB</b>	<b>16,39</b>
Production	41.350.000 FB	15,91
Finition	1.250.000 FB	0,48
<b>Produits télévisuels</b>	<b>79.150.000 FB</b>	<b>30,44</b>
<b>TOTAL</b>	<b>259.970.800 FB</b>	<b>100,00</b>

**PROMESSES D'AIDE 1998**

**Courts métrages**



## AIDE AUX COURTS METRAGES

En 1998, la Commission a affecté 42.600.000 FB pour l'aide à la production et à la finition de courts métrages.

Cette somme représente 16,4 % de l'aide globale.

99 projets lui ont été soumis dont 11 demandes d'aide à la finition.

32 projets ont reçu une promesse d'aide : 29 pour la production, 3 pour la finition.

Chacun de ces chiffres constitue un record absolu.

Parmi la centaine de projets présentés, l'on compte surtout des scénarios originaux, quelques adaptations également et une quinzaine de projets d'animation dans les techniques les plus diverses.

Remarquons aussi un documentaire de création de la réalisatrice Sandrine Dryvers.

Sans nier la variété des sujets ou vouloir absolument dégager des thèmes récurrents de ce grand nombre de scénarios, l'enfant ou les résurgences de l'univers de l'enfance sont souvent source d'inspiration, selon des approches et des styles très diversifiés.

Parmi les projets sélectionnés par le **premier collègue**, citons :

*L'héritier* de Philippe de Pierpont qui met en scène les retrouvailles dramatiques d'un couple serbo-croate après une séparation douloureuse engendrée par la guerre. Un témoin caché assiste à toute la scène : leurs fils, l'héritier.

*L'enfance* de Frédérique Dolphijn, adaptation d'une nouvelle d'Anita Van Belle, raconte l'histoire de Claire, une gamine qui n'a pas froid aux yeux et veut faire partie d'une bande de garçons.

Ton beaucoup plus léger pour beaucoup plus de casse et de castagne dans *24H sur 24* de Michel Wathieu, sorte d'exercice de style à l'américaine où un androïde du genre Terminator provoque les pires désastres aux seules fins de protéger une étrange créature rampante qui s'avère être un bébé avec tétine et grenouillère et dont l'abruti forcené est tout simplement la babysitter.

Parmi les projets choisis par le **deuxième collègue**,

*Pas de stress*, une comédie de Jean-Luc Goosens, relate une journée particulière, celle de la rentrée des classes pour Julie, une petite fille de trois ans, ou plutôt pour son papa qui ne se résoud pas à abandonner pour un jour la prunelle de ses yeux. « Pas de stress... » se répète-t-il en lui-même.



Une autre approche de l'univers de l'enfant, celle délicate et sensible de Marie-Eve de Grave dont le projet, intitulé *La promenade de Peter Aerts*, est librement inspiré d'une nouvelle de Hugo Claus. Spectateur de la mésaventure quotidienne de ses parents, Peter, un petit garçon de huit ans, fuit dans l'imaginaire pour se soustraire à une réalité trop dure.

Sam Garbarski mettra lui aussi des enfants en scène dans *Joyeux Noël Rachid*, un scénario de Philippe Blasband inspiré d'une bande dessinée de Zidrou. L'humour tendre de *Joyeux Noël Rachid* rappelle celui de *La dinde*, précédent court métrage du tandem Blasband-Garbarski. Après un conte de Noël juif, ils enchaînent ici avec un conte de Noël arabe où le Père Noël n'oublierait pas les babouches.

**Côté animation**, Eva Visnyei, avec son nouveau projet *La fabrique d'anges* aborde cette fois la 3D. La réalisatrice s'ingénie à détourner des objets ou des matériaux de récupération pour réaliser des décors, des personnages et de nouveaux objets merveilleux et poétiques. Elle excelle à créer un univers étrange et fascinant. L'histoire est celle d'un enfant naïf et curieux qui découvre un monde aussi enchanteur que cruel, régi par une mère dévorante.

Dans un style qui lui est propre, Manuel Gomez aura recours à une animation de facture classique pour un détournement du conte universellement connu, *Les trois petits cochons*. Il était une fois *trois petits popotins* qui décidèrent de quitter les toilettes familiales et de construire leurs propres commodités... La peur du grand méchant loup selon Gomez où lieux d'aisances riment avec flatulences.

Autres « animateurs » dont les projets furent appréciés par le second collège : Cécilia Marreiros Marum pour *Les ballons ne reviennent jamais* où la réalisatrice mêlera le jeu life et la fraîcheur de ses dessins ; Pascal Adant qui, pour nous conter une histoire assez simple, *Fate* ou le cauchemar d'une terre en perdition, travaillera à partir de photos en noir et blanc et de dessins exécutés à l'encre de Chine.

Démarche assez rare pour être soulignée, celle de Sandrine Dryvers, soutenue par Latitudes production, dont le **projet documentaire** *Alter égaux*, constitué pour l'essentiel de témoignages en temps réel, devrait connaître une diffusion en salle. *Alter égaux* pose un regard sur une société où l'emploi - ou son absence - fixe le statut social et le rapport aux autres, où, en amont de toute rencontre, surgit l'incessante et cruelle question du « Que faites-vous dans la vie » ou du « Et toi, c'est quoi ton boulot ».

Nous n'allons pas évoquer ici les 32 projets de courts métrages sélectionnés cette année. Nous espérons pouvoir les découvrir bientôt sur les grands écrans. En attendant, vous pouvez accéder aux synopsis et aux fiches techniques sur le site internet : [www.cfwb.be](http://www.cfwb.be).

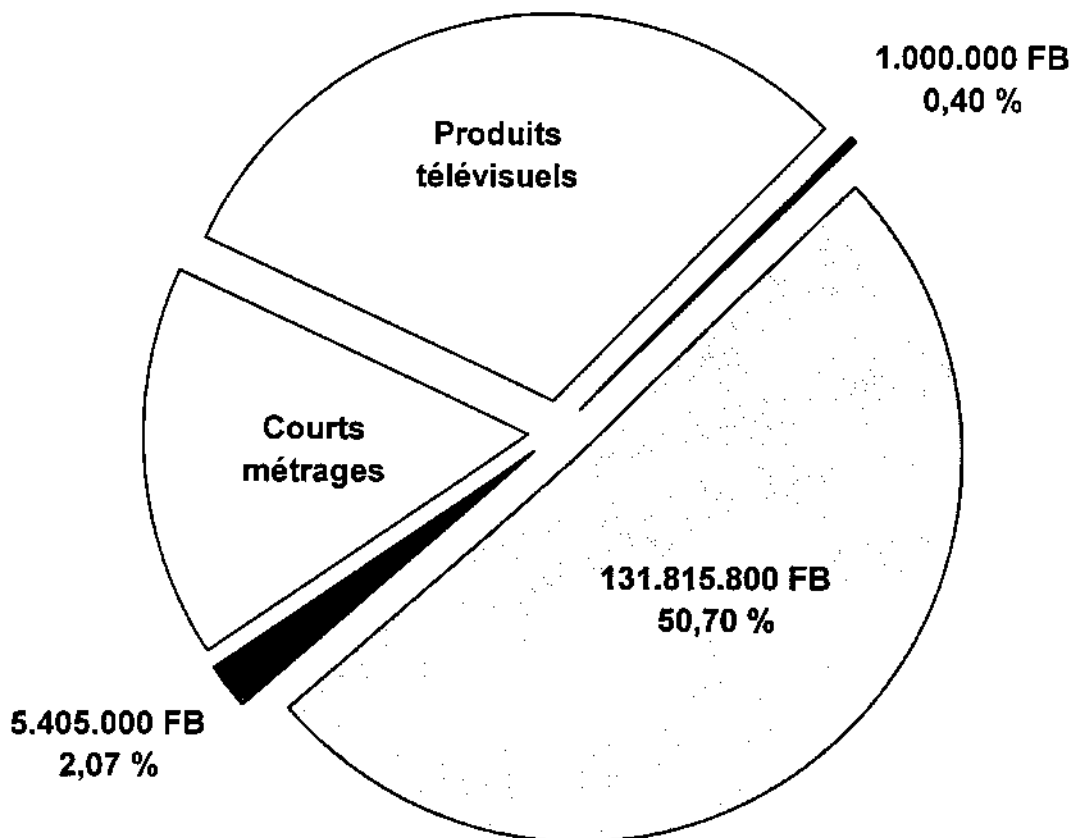
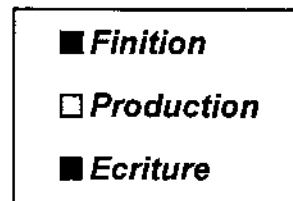
Sur 99 dossiers traités en 1998, la Commission a recommandé des aides dans 32,3% des cas.

<u>1995</u>	<u>1996</u>	<u>1997</u>
37 projets proposés 15 projets retenus dont 3 aides à la finition et 2 aides à la production sous conditions, reportées sur le budget 1996	81 projets proposés 24 projets retenus dont 2 aides à la finition	71 projets proposés 28 projets retenus dont 1 aide à la finition
<hr/>		
<u>1998</u>		
99 projets proposés 32 projets retenus dont 3 aides à la finition		

	<i>Montants</i>	<i>%</i>
<b>Longs métrages</b>	<b>138.220.800 FB</b>	<b>53,17</b>
Production	131.815.800 FB	50,70
Ecriture	5.405.000 FB	2,07
Finition	1.000.000 FB	0,40
<b>Courts métrages</b>	<b>42.600.000 FB</b>	<b>16,39</b>
<b>Produits télévisuels</b>	<b>79.150.000 FB</b>	<b>30,44</b>
<b>TOTAL</b>	<b>259.970.800 FB</b>	<b>100,00</b>

**PROMESSES D'AIDE 1998**

**Longs métrages**



# AIDES AUX LONGS METRAGES

## A. AIDES A L'ECRITURE

### 1. Nature de l'aide et conditions d'octroi

- L'aide est destinée à l'écriture d'un scénario original ou d'une adaptation cinématographique ou télévisuelle.
- Ses bénéficiaires peuvent être soit le scénariste à titre personnel soit le producteur associé au développement du projet par contrat.
- Le scénario doit être écrit en français.
- Lorsqu'il s'agit d'une adaptation, la preuve doit être fournie que les droits d'adaptation de l'oeuvre originale peuvent être cédés.
- L'aide à l'écriture constitue une subvention dont le montant sera déduit, le cas échéant, d'une aide ultérieure à la production.
- Le barème de l'aide est fixé à 500.000 FB au maximum. Cependant les droits d'adaptation sont éventuellement pris en compte.
- Une aide à la coscénarisation peut être sollicitée de façon complémentaire : elle doit permettre de peaufiner le scénario, en s'adjoignant la collaboration d'un coscénariste ou d'un dialoguiste belge ou étranger.

### 2. Résultats

#### Aides à l'écriture de longs métrages

##### a) Développement des aides à l'écriture attribuées en 1996 :

Le long métrage de Paul Meyer « La mémoire aux alouettes » (ex : « Le bois du Cazier ») est en cours de financement de la production. L'écriture du scénario « Le ciel est par-dessus le toit » de Bénédicte Liénard est achevée.

##### b) Développement des aides à l'écriture attribuées en 1997 :

Quatre parmi les six projets d'écriture de longs métrages soutenus ont abouti à des scénarios prêts à être tournés :

- « Une petite jatte de café », scénario écrit par Paul Lheureux, sera réalisé par Benoît Lamy sous le nouveau titre de « Couleur colère ».
- Le projet de long métrage « Ne pleure pas Germaine », développé par Y.C. Aligator Films et scénarisé par Alain de Halleux a obtenu une aide à la production en 1998.
- « Les Vigiles » de Kamal Dehane. Cette adaptation par Kamal Dehane et Mahmoud Ben Mahmoud du roman de l'écrivain algérien T. Djaout a été développée par Simple Production.
- L'adaptation cinématographique du roman de Jean-Luc Outers « La place du mort » par Denis Jacobs a abouti à une version définitive du scénario, sous le titre de « L'envol du papillon ».

### c) Aides à l'écriture attribuées en 1998

En 1998, la Commission a affecté 5.405.000 FB à l'aide à l'écriture d'un long métrage ou d'un téléfilm. Elle a examiné 34 dossiers. Douze d'entre eux ont obtenu un avis positif : sept dans le cadre du 1<sup>er</sup> collège et cinq dans le cadre du second. En début d'année, la Commission a décidé de réserver une enveloppe minimum d'un million FB, par collège et par session, aux demandes d'aide à l'écriture de longs métrages et de téléfilms, soit un montant global de 6 millions pour 1998.

Cette décision correspond au souhait de la Commission de soutenir les talents de scénaristes et de consolider les conditions d'existence de cette profession. Elle y est encouragée par les développements des aides attribuées en 1996 et en 1997.

Ce qui caractérise les projets présentés dans le cadre du 1<sup>er</sup> collège pour l'obtention d'une aide à l'écriture, c'est l'extrême diversité des thèmes abordés, leur originalité par rapport au cinéma commercial, sans qu'on puisse cependant parler de marginalité.

La majorité des demandes sont formulées par les scénaristes eux-mêmes, sans engagement d'une maison de production. La Commission de Sélection des Films constitue donc pour ces auteurs un premier tremplin.

En ce qui concerne les demandes rencontrées par le 2<sup>e</sup> collège, elles émanent tant d'auteurs que de maisons de production (To do Today, Banana Films). Ces projets s'inscrivent, pour la plupart, dans des genres susceptibles d'atteindre le grand public : le film noir, la comédie, le drame psychologique, la fiction politique.

#### 1<sup>er</sup> collège

##### L'ANGLETERRE

Scénariste : Joël Warnant

Aide accordée : 500.000 FB

*L'Angleterre* est le récit de la découverte de ce pays, de sa culture et de ses habitants, à travers la passion de Guillaume pour une jeune Anglaise venue assister à un match de football dans le petit village des Ardennes où il a vécu, jusqu'à la trentaine, coupé du monde.

Des personnages abrupts, parfois patibulaires, dans une campagne hostile, peuplent un univers mental où des obsessions, notamment sexuelles, cherchent un exutoire.

## LA DAMNATION DE FAUST

Long métrage développé par : Alexis Films

Scénariste : Geneviève Isaac

Aide accordée : 335.000 FB

Il s'agit de l'adaptation cinématographique de l'opéra de Berlioz *La Damnation de Faust*. « L'envie de réaliser une telle adaptation, écrit Geneviève Isaac, vient de la dramaturgie de l'oeuvre, peu conforme aux règles strictes du théâtre. Le cinéma, par son langage propre, semble pouvoir la servir davantage... »

## LES GENS OUBLIENT SOUVENT QUE LES COIFFEURS AUSSI SE SONT BATTUS PENDANT LA GUERRE

Scénaristes : Jacques Deglas et Alain Abraham Mlynck

Aide accordée : 335.000 FB

« Deux ex-taulards repentis décident de créer un service de coiffure à domicile. Oscar est diplômé en coiffure ; Jo, électricien et bricoleur. Les problèmes d'argent les ont amenés en prison, ils décident donc de réintroduire le système du troc auprès de leur clientèle. »

### Les auteurs

Jacques Deglas et Alain Abraham Mlynck sont des comédiens de théâtre et de cinéma. Ils collaborent sur divers projets artistiques et partagent une même sensibilité.

## LE RIRE DU DIABLE

Scénariste : Agnès Massion

Aide accordée : 500.000 FB

« Diables et fantômes parviendront-ils à faire sortir de sa bulle Lola, une petite fille autiste ? »

Cette comédie traite d'un sujet grave : l'autisme, son écriture, légère et visuelle, devrait aboutir à un film destiné au grand public.

## RONDO

Scénaristes : Olivier Van Malderghem et Luc Jabon

Aide accordée : 500.000 FB

L'histoire se déroule pendant la deuxième guerre mondiale, sous l'occupation allemande. Herman et Simon sont persécutés en Belgique parce que Juifs. Ils cherchent le salut dans la fuite. Mais l'image de leurs proches restés au pays les hante et les angoisse. Entre le grand-père et son petit-fils se nouent, à travers les épreuves de l'exil, de nouveaux rapports, un dialogue émouvant.

## SANTOS

Scénariste : Thierry Deronne

Aide accordée : 500.000 FB

« Qui dans les Caraïbes, n'a entendu les chansons de Daniel Santos ? Gabriel Garcia Marquez considère sa musique, ses boléros, ses guarachas... comme l'apport le plus original de l'Amérique Latine. »

Le réalisateur belge, Thierry Deronne, séjourne actuellement au Venezuela où il a créé une petite école populaire de cinéma. Ses contacts quotidiens avec la culture et la mythologie latino-américaines lui ont donné l'envie d'écrire un scénario sur la vie du chanteur populaire.

## THE TWISTGOOD TWIST

Long métrage développé par : D.D.D. 1867

Scénariste : Bruno Janin

Aide accordée : 335.000 FB

« La découverte d'un revitalisant extraordinaire dont les applications semblent infinies entraînera Bob Twistgood, le directeur d'une importante firme pharmaceutique à Londres, dans les voies inattendues du plaisir. Il verra, de très près, la vie en rose... »

## 2ème collègue

## COUP DE SOLEIL

Long métrage développé par : Banana Films

Scénaristes : Jean-Luc Goossens et Chris Vander Stappen

Aide accordée : 500.000 FB

« Ceci n'est pas un film sur l'homosexualité. », préviennent les scénaristes. Certes, Laurent est amoureux de son meilleur ami depuis douze ans. Mais il ne lui a jamais dit, pour la bonne raison qu'on ne dit pas cela à son meilleur ami. D'accord, Laurent n'est pas trop branché sur les filles : il serait même plutôt allergique. Mais peut-on affirmer qu'il est homosexuel ? Tout au plus, il se tape un mec de temps en temps. Mais au fond de lui-même, il déteste les pédés... »

## JULIEN, FILS DE ROBERT

Scénaristes : Micheline Hardy et Teff Erhat

Aide accordée : 500.000 FB

Enfant unique et surdoué, Julien rend son père responsable de la mort du petit frère dont la naissance devait lui permettre d'échapper à la solitude. Il tentera d'assassiner son père qu'il admire par-dessus tout.

## LA MORT EN KIMONO JAPONAIS

Long métrage développé par : To do To day

Scénariste : Luc Bourgois

Aide accordée : 500.000 FB

Deux amis, un peintre raté et un pianiste, s'adonnent, sous les dehors d'une existence difficile, à une activité secrète et lucrative : le vol de toiles de maîtres de grande valeur dans des collections privées et leur remplacement par des copies parfaites.

Il s'agit d'un polar, où se dessinent, à travers le film noir, des éléments de critique sociale, où se donnent libre cours humour et érudition.

## LE PORTRAIT DE LIGEA

Scénariste : Marc J. Ghens

Aide accordée : 400.000 FB

Il s'agit d'une libre adaptation de la nouvelle d'Edgard Allan Poë, « Ligea ».

« Allan et Ligea vivent isolés dans une maison ancienne.

Allan se passionne pour le daguerréotype travaillé à l'ancienne.

Il met en scène Ligea dans des situations excessives et d'un romantisme outré qui dissimulent des pulsions sexuelles dont il exorcise la violence par la photographie.

Ligea, de son côté, s'abîme dans l'étude de textes cabalistiques où peut se réfugier son caractère introverti et qui lui est un alibi envers elle-même contre les suggestions érotiques latentes dans le travail de Allan. »



## LE VENT DE L'OUBLI

Scénariste : Belkacem Hadjadj

Aide accordée : 500.000 FB

Le film raconte l'histoire d'une mère, de sa fille et de son fils, pris dans le tourbillon d'une tragédie collective, celle de l'Algérie d'aujourd'hui.

Dojher, une mère mémoire, assiste au déchirement de ses enfants qu'elle s'efforce de protéger.

Moktar, son fils, se heurte aux barrières qu'impose la société et aux frustrations qu'elles suscitent. Il rejoint le discours haineux et fanatique de l'intégrisme islamiste.

Zahra, sa fille, incarne l'image de la femme algérienne et de l'Algérie. Torturée par les démons déchaînés de la guerre civile, elle n'a d'autre choix que de résister : elle seule est porteuse d'un espoir.

## B. AIDES A LA PRODUCTION

En 1998, la Commission a affecté 131.815.800 FB pour l'aide à la production du long métrage et du téléfilm. Cette somme représente 50,7% de l'aide à la production globale.

31 projets lui ont été soumis : 12 ont reçu une promesse d'aide.

### 1. Généralités

Par « long métrage », on entend une oeuvre de 60 minutes, au moins, de fiction, documentaire ou de cinéma d'animation dont la destination est en priorité la distribution dans le circuit des salles commerciales de cinéma.

Les premiers longs métrages, examinés dans le cadre du 1<sup>er</sup> collège, se définissent par leur budget léger. Celui-ci ne peut, dépasser le montant de 50.000.000 FB à moins que le financement de la part excédentaire à ce montant soit justifié lors du dépôt du dossier.

#### Définition d'une production majoritaire

Dans les cas des films de long métrage destinés en priorité au circuit des salles commerciales de cinéma, une production est considérée comme majoritaire belge lorsque le **réalisateur** est belge et qu'un **rôle principal et un technicien cadre** - choisi dans l'écriture, l'image, le son, la décoration ou le montage - sont belges.

#### Alternance entre les productions majoritaires et minoritaires :

Un producteur ne peut introduire de demande d'aide pour une deuxième production minoritaire belge qu'après avoir produit un film majoritaire belge ou obtenu une promesse d'aide de la part de la Communauté française pour la production d'un film majoritaire belge.

Les barèmes d'aides appliqués aux longs métrages sont de 15 millions FB maximum pour une première oeuvre et de 20 millions FB pour les oeuvres suivantes. Cela en ce qui concerne les productions majoritaires belges.

L'aide accordée à une production minoritaire belge de long métrage est plafonnée à 6 millions FB.

## **2. Développement des aides à la production de longs métrages consenties en 1996 et en 1997**

### a) Longs métrages majoritaires belges :

- Projets aidés en 1996 :

#### **1er collègue**

Deux longs métrages, aidés par la Commission, étaient en voie de finition lors de la présentation du bilan 1997. Il s'agissait de « Pièces d'identité » de Mweze Ngangura (Films Sud) et de « Max et Bobo » de Frédéric Fonteyne (Artémis Productions). Ils ont été terminés en 1998 et le second d'entre eux a été exploité en salle. Ils ont été primés dans plusieurs festivals internationaux.

Par contre, « Danses de pantins » de Herman Van Eyken, produit par Alice in Wonderland, est en fin de préparation pour un tournage en été 99.

#### **2e collègue**

"Pourquoi se marier le jour de la fin du monde" de Harry Cleven est aujourd'hui terminé tandis que « Le silence d'Alexandre » de Jean-Jacques Andrien (Les Films de la Drève) n'a pu jusqu'ici boucler son financement.

- Projets aidés en 1997 :

#### **1er collègue**

Aucun des trois premiers longs métrages majoritaires belges (« Epreuve d'amour » de Frédéric Sojcher, « Thomas est amoureux » de Pierre-Paul Renders et « Le troisième oeil » de Christophe Fraipont) n'a atteint le stade de la production en 1998.

#### **2e collègue**

« La Patinoire » de Jean-Philippe Toussaint est terminé et commencera son exploitation dans les salles commerciales en 1999 tandis que le long métrage « The Quarry » de Marion Hänsel a connu une exploitation en salle et a obtenu le Grand Prix des Amériques au Festival des Films du Monde à Montréal.

Les longs métrages « Mobutu, roi du Zaïre » de Thierry Michel et « Les siestes grenadines » de Mahmoud Ben Mahmoud sont en finition.

### b) Minoritaires belges :

Parmi les sept longs métrages minoritaires belges francophones aidés par la Commission en 1997, cinq sont achevés (« Où reste la lumière » de Stijn Coninx, « Guerre dans le Haut-Pays » de Francis Reusser, « La Capitale du Monde » d'Eric Barbier, « Chacun pour soi » de Bruno Bontzolakis et « Train de vie » de Mihaileanu Radu). Un sixième, « Un hiver au bout du monde » de Can Togay est en cours de finition. Le dernier, « Osveta » de Jan Hintjens est en tournage.

### **3. Aides à la production de longs métrages octroyées en 1998**

a) Majoritaires belges :

#### **1er collègue**

#### **LES CONVOYEURS ATTENDENT**

de Benoît MARIAGE

Scénario : Benoît Mariage

Production : K2

Aide accordée : 13.125.000 FB

« Chez Luise (8 ans), la vie tourne autour d'une radio trafiquée qui pirate la fréquence de la police. Elle ne s'éteint jamais. C'est le gagne-pain familial. Grâce à elle, le père de Luise est le premier sur les faits divers du coin. Ses photos feront les choux gras du journal local. Un jour, autour de la table familiale, on se met à rêver d'une voiture. Celle offerte à qui battra un des nombreux records du « livre » du même nom. Le père engage malgré lui son fils Michel (16 ans) dans la folle aventure : ouvrir et fermer plus de 60.000 fois une porte en 24 heures... »

#### **LE DERNIER PLAN**

de Benoît PEETERS

Scénario : Benoît Peeters, François Schuiten, Pierre Drouot et Sandrine Willems

Production : Les Piérides

Aide accordée : 13.625.000 FB

Virgil Burca, un jeune réalisateur roumain débarque à Paris. Il est à la recherche d'informations sur Constantin Dolinescu, célèbre écrivain dissident qui se réfugia en France en 1987 et entama la réalisation d'un film avant de disparaître sans laisser de traces. L'enquête de Virgil lui permet d'approcher une série de témoins, éclairant peu à peu la personnalité tourmentée de Dolinescu, les aléas de son exil et les difficultés de son projet cinématographique.

#### **PUTAIN DE VIE**

de Beatriz FLORES SILVA

Scénario : Beatriz Flores Silva

Production : Saga Film

Aide accordée : 8.745.000 FB

Parce qu'elle rêve d'installer un salon de coiffure dans un des quartiers les plus chics de Montévideo ; parce qu'elle est d'un caractère plutôt rebelle et quitte la maison de sa mère insupportable avec ses deux petits enfants ; parce qu'elle envoie promener Garcia, son patron et amant qui se complaît dans une situation ambiguë ; Elisa se prostituera pour survivre en Uruguay d'abord puis en Italie où elle fera connaissance avec les mafiosi de la traite des femmes.

Ces obstacles ne l'arrêteront cependant pas car elle témoignera dans un procès qui fera date contre vingt-trois proxénètes dont elle obtiendra la condamnation avant de devenir une passionaria en Uruguay où elle est revenue...

### **LE TROISIEME ETAGE**

de Vincent LANNOO-BOURTON

Scénario : Vincent Lannoo-Bourton

Production : To do Today

Aide accordée : 13.000.000 FB

Robert, un vieux monsieur de quatre-vingts ans, vole une caméra vidéo dans un grand magasin. En fait, Robert vit dans un home avec des hommes et des femmes aussi vieux et même plus vieux que lui.

S'il vole cette caméra, c'est parce qu'il veut faire un film sur lui, un film dans lequel on se rendra compte de ce qu'est sa vie aujourd'hui... de ce qu'est la vie des vieux.

### **LE XIIIe COMMANDEMENT**

de Rémi HATZFELD

Scénario : Rémi Hatzfeld

Production : La Nouvelle Imagerie

Aide accordée : 12.000.000 FB

« ... Les protagonistes du film (Simandre, le relieur ; Cécile, la violoncelliste ; le pasteur et Anne Fournier, ses parents ;...), s'ils sont protestants appartiennent avant tout à l'espèce menacée des idéalistes. Ils se trouvent forcément en porte-à-faux dans notre société où leur combat et leurs valeurs fleurent l'archaïsme pour beaucoup de leurs contemporains.

Leur résistance témoigne de l'affrontement de deux mondes dont les valeurs s'opposent, dont les logiques s'excluent, mais dont les frontières sont floues et poreuses. Ainsi ce débat ébranlera aussi bien le conseil municipal, la communauté protestante, l'orchestre, la famille Fournier et, en définitive, chacun des protagonistes. »

### **2ème collège**

#### **LA DEVINIÈRE**

de Benoît DERVAUX

Scénario : Benoît Dervaux

Production : Les Films du Fleuve

Aide accordée : 5.220.800 FB

« La devinière » est un long métrage documentaire qui pose un regard empathique sur une communauté thérapeutique où sont accueillis des enfants refusés partout ailleurs parce qu'ils vivent une réalité mentale et sociale au-delà des limites acceptables tant par le sens commun que par l'enseignement ou la psychiatrie.

Au travers de micro-récits, Benoît Dervaux trace les portraits chaleureux et forts des patients et des soignants. Il montre, au quotidien, une tentative de rendre la souffrance des patients plus supportable grâce à la création d'une communauté thérapeutique.

## **NE PLEURE PAS GERMAINE**

de Alain DE HALLEUX

Scénario : Alain de Halleux

Production : Aligator Films

Aide accordée : 16.100.000 FB

« Par une nuit d'été, dans un quartier populaire de Bruxelles, une famille se sauve en entassant l'indispensable sur une remorque. Gilles Bédard, 40 ans, et sa femme d'origine espagnole, Germaine, des « cassés » comme ils s'appellent, sont au bout du rouleau. Peu auparavant, leur fille aînée a été retrouvée morte. Gilles est très déprimé. Germaine le presse depuis un moment de partir dans les Pyrénées. Elle veut retourner dans son village natal où, dans son souvenir, la solidarité n'était pas qu'un mot... »

Le film est une adaptation libre d'un roman de Claude Jasmin, un écrivain populaire du Québec.

Le projet a bénéficié d'une aide à l'écriture d'un montant de 500.000 FB.

## **ROSETTA**

de Jean-Pierre et Luc DARDENNE

Scénario : Jean-Pierre et Luc Dardenne

Production : Les Films du Fleuve

Aide accordée : 17.000.000 FB

« Chaque jour, Rosetta part au front, à la recherche d'un travail, d'une place qu'elle trouve, qu'elle perd, qu'elle retrouve, qu'on lui reprend, obsédée par la peur de disparaître, par la honte d'être vue déplacée, prisonnière de son orgueil, endurcie au point de trahir le seul ami apparu pour l'aider. Comment Rosetta pourrait-elle arriver à déposer les armes ? »

## **UNE LIAISON PORNOGRAPHIQUE**

de Frédéric FONTEYNE

Scénario : Philippe Blasband

Production : Artémis Productions

Aide accordée : 18.500.000 FB

« Elle et Lui racontent leur histoire, l'histoire d'une liaison, une liaison pornographique... Ils se sont connus tous les deux par le biais d'une petite annonce dans un magazine de charme. Ils se retrouvaient tous les jeudis à la même heure pour assouvir un fantasme, un acte purement sexuel. Implicitement, ils avaient convenu de ne jamais parler de leur passé, de ne pas faire interférer la vie. Ils ne s'étaient jamais échangé leurs adresses, ni même leurs noms. »

b) Minoritaires belges

**1er collège**

**VIVRE AU PARADIS**

de Bourlem GUERDJOU

Scénario : Bourlem Guerdjou et Olivier Lorelle

Production : WFE

Aide accordée : 3.000.000 FB

1961-1962, la guerre d'Algérie bat son plein. Lakdar, immigré, ouvrier du bâtiment, habite le bidonville de Nanterre. Il ne supporte plus de vivre seul, de perdre les visages de sa femme, de ses enfants, restés dans le Sud Algérien. Ayant réussi à faire venir les siens, il se met en quête d'un appartement pour leur offrir une vie décente. En attendant, il tente comme il peut de les maintenir au-dessus de la boue et de la misère. Mais la folie du bidonville est plus forte que lui. Pour avoir cet appartement dont il rêve, Lakdar devient l'un de ces profiteurs qui prospèrent sur le dos de leurs frères, un marchand de sommeil. Quand il croit toucher au but, au prix de la trahison, la grande Histoire le percute par le biais de l'engagement militant de sa femme, Nora, dont il ignorait tout. La famille Lakdar explose. C'est finalement la solidarité du bidonville qui le sauvera, alors que l'Algérie fête son indépendance...

**2ème collège**

**LUMUMBA - RETOUR AU CONGO**

de Raoul PECK

Scénario : Raoul Peck et Pascal Bonitzer

Production : Entre Chien et Loup

Aide accordée : 6.000.000 FB

Ce long métrage de fiction poursuit et développe, sur un mode susceptible d'atteindre un plus large public, la démarche initiée par le documentaire réalisé en 1991 « Lumumba, la mort du prophète ».

Raoul Peck est un réalisateur haïtien. Son oeuvre, toute entière, fictions et documentaires, se nourrit des thèmes croisés de la mémoire, tant collective que personnelle, et de la conscience aiguë de la profonde injustice des rapports Nord-Sud.

**NOTRE PERE**

de Sylvie VERHEYDE

Scénario : Sylvie Verheyde et Alexis Galmot

Production : Cie méditerranéenne du Cinéma

Aide accordée : 5.500.000 FB

« Le film raconte l'histoire de deux filles qui apprennent le même jour qu'elles sont soeurs, qu'elles ont le même père et que c'est un assassin. Elles ne se connaissent pas. L'une, Sophie, n'a pas vu son père depuis presque dix ans. L'autre, Virginie, l'a vu plus récemment mais n'a pas vécu avec lui sa plus tendre enfance... »

## C. AIDES A LA FINITION

### 1er collège

#### **UNE CONVERSATION FAMILIALE**

de Hélène LAPIOUER

Scénario : Hélène Lapiower

Production : Paradise Films

Aide accordée : 1.000.000 FB

La réalisatrice appartient à une famille de tailleurs juifs qui a produit - bien involontairement - une dernière génération d'artistes et d'intellectuels, mariés avec des Noirs, des Belges et des Arabes. Son documentaire raconte, de manière sensible et vivante, la fin d'un certain judaïsme à travers trois générations d'une famille éclatée dans le monde.



**En 1998, douze projets de longs métrages ont bénéficié d'une aide à la production** : neuf longs métrages majoritaires belges et trois minoritaires. Ils se répartissent par moitié sur chacun des collèges : six pour le 1<sup>er</sup> collège dont une production minoritaire belge et six pour le second collège dont deux productions minoritaires belges.

- La Commission de Sélection des Films s'est montrée extrêmement attentive au développement des **premières oeuvres** et aux difficultés que rencontrent celles-ci dans la recherche de leurs financements. Elle s'est livrée à l'analyse des résultats des deux années précédentes, 1996 et 1997, qui fournissent un certain nombre d'informations sur la nature des obstacles affrontés par les producteurs. Il s'agit de productions majoritaires belges et, pour la plupart, de films d'auteurs. Paradoxalement, leur budget léger, d'une cinquantaine de millions de FB, ne leur permet pas, comme on pouvait l'espérer, de réunir des partenaires en Belgique ou à l'étranger car si leur facture répond bien à une politique réaliste de la production d'oeuvres de jeunes auteurs, leur spécificité de contenu n'entraîne pas l'adhésion des coproducteurs et surtout des diffuseurs. C'est pourquoi, la Commission a décidé d'assouplir les conditions d'accès au 1<sup>er</sup> collège en ce qui concerne la fourniture de la preuve du financement.
- La Commission a rétabli, pour les **longs métrages majoritaires belges**, la possibilité d'obtenir une aide à la finition sur base de la vision d'un prémontage de l'oeuvre (ours). Elle permet ainsi à des cinéastes et à des producteurs qui pour des raisons diverses (urgence à tourner, caractère expérimental de l'oeuvre, etc...) n'ont pas pu ou n'ont pas voulu solliciter l'aide à la production, de mener à bonne fin des oeuvres qui sinon resteraient inachevées.
- La règle d'alternance, dans l'introduction de projets de **longs métrages ou de téléfilms** majoritaires ou minoritaires, a également été assouplie afin de permettre aux producteurs de ne plus attendre qu'un film majoritaire soit terminé pour pouvoir introduire un nouveau projet minoritaire.
- **L'animation** a suscité, en 1998, un certain nombre de réflexions et de décisions sans que le débat ouvert sur le sujet n'ait pu être épuisé. Bien que le cinéma d'animation possède une tradition solidement implantée dans notre Communauté (Belvision, Picha, Raoul Servais, Gérald Frydman,...) et que la qualité de sa création soit reconnue au niveau international, il n'a sans doute pas obtenu tout l'appui nécessaire pour s'épanouir et se renouveler.

La Commission a voulu rencontrer cette situation en adaptant de façon plus rigoureuse les barèmes des aides consenties aux oeuvres d'animation (films, téléfilms et séries), concernant leurs durées notamment.

## 1<sup>er</sup> collègue

- Chacun des **premiers longs métrages**, ayant bénéficié d'une aide à la production en 1998, témoigne d'un cheminement particulier tant en ce qui concerne l'écriture du scénario que dans la conception de la réalisation et de la production.

Le *dernier plan* de Benoît Peeters a rassemblé des complicités d'écriture (François Schuiten, Pierre Drouot, Sandrine Willems) qui ont permis à l'écrivain et au scénariste de B.D. d'investiguer d'autres territoires, sans perdre les bénéfices de ses expériences passées.

Après avoir fourbi ses armes aux côtés de Raoul Servais (Servaigraphie), il aborde son premier long sur le thème de la fiction politique, en jouant de tous les registres que lui offre le cinéma d'auteur contemporain.

Benoît Peeters a créé, sa propre maison de production, « Les Piérides ».

Le *troisième étage*, Vincent Lannoo-Bourton aborde, avec une inventivité qui n'exclut pas l'émotion, la condition des personnes du 3<sup>e</sup> âge dans les homes. Sont-elles encore vivantes ? Quel est le regard qu'elles portent sur elles-mêmes et les autres ? Quel est enfin leur message ? Le réalisateur est soutenu dans ce premier projet difficile par une productrice débutante dans le long métrage, Rosanne Van Haesebrouck, dont le dynamisme et le professionnalisme vont de pair avec la sensibilité et l'esprit de risque.

Rémi Hatzfeld décrit de l'intérieur la vie d'une communauté protestante dans une petite ville de province. « *Le XIII<sup>e</sup> commandement* » est le fruit d'un long mûrissement, d'une persévérance à imposer un sujet sans fracas où l'idéalisme et le goût de la création artistique viennent à bout du mercantilisme.

« La Nouvelle Imagerie » qui produit ce premier long métrage de Rémi Hatzfeld apporte à l'entreprise son label d'exigence et de qualité.

Benoît Mariage s'était affirmé, dès son court métrage *Le signaleur*, comme un réalisateur à part entière, par le caractère à la fois chaleureux et aigu de son regard et par la capacité à traduire en images fortes le destin de petites gens. *Les convoyeurs attendent* participent de ce même univers.

Le film est produit par Dominique Janne (K2), ce qui constitue pour le jeune réalisateur un appréciable tremplin.

Beatriz Flores Silva avait participé au long métrage collectif *Les sept péchés capitaux* comme productrice, réalisatrice et scénariste. D'origine uruguayenne, elle réalise dans ce pays, en 1992, un téléfilm, *L'histoire presque vraie de Pepita la Pistolera* qui connaît un succès remarqué à la télévision et dans différents festivals d'Amérique Latine.

Ce premier long métrage *Putain de vie* se nourrit de son expérience acquise en Uruguay comme enseignante et réalisatrice. Il renoue avec un cinéma populaire et contestataire dont l'héroïne ne manque ni de verve ni de sang-froid.

## 2° collègue

- Deux longs métrages abordent l'un par le **documentaire**, l'autre par la **fiction** des problèmes de société dont le caractère aigu motive l'engagement et l'urgence. Benoît Dervaux a réalisé un premier long métrage documentaire *Gigi, Monica et Bianca* qui reçut le prix du meilleur documentaire européen au Festival de Berlin en 1997. Avec *La Devinière*, il aborde un autre problème de société, la psychiatrie et ses lieux alternatifs.

Après *La Promesse*, Luc et Jean-Pierre Dardenne poursuivent leur tentative de dresser un état des lieux critique de notre société où les plus démunis vivent en état de détresse permanent, où la recherche du travail ressemble à une guérilla, où la mort gagne à tous les coups.

Sous un titre volontairement ambigu, *Une liaison pornographique*, Frédéric Fonteyne a choisi de raconter, avec la complicité de Philippe Blasband, une véritable histoire d'amour, pudique et impudique à la fois, sans voyeurisme. Nathalie Baye et Sergi Lopez forment un couple déchiré entre désir et attachement.

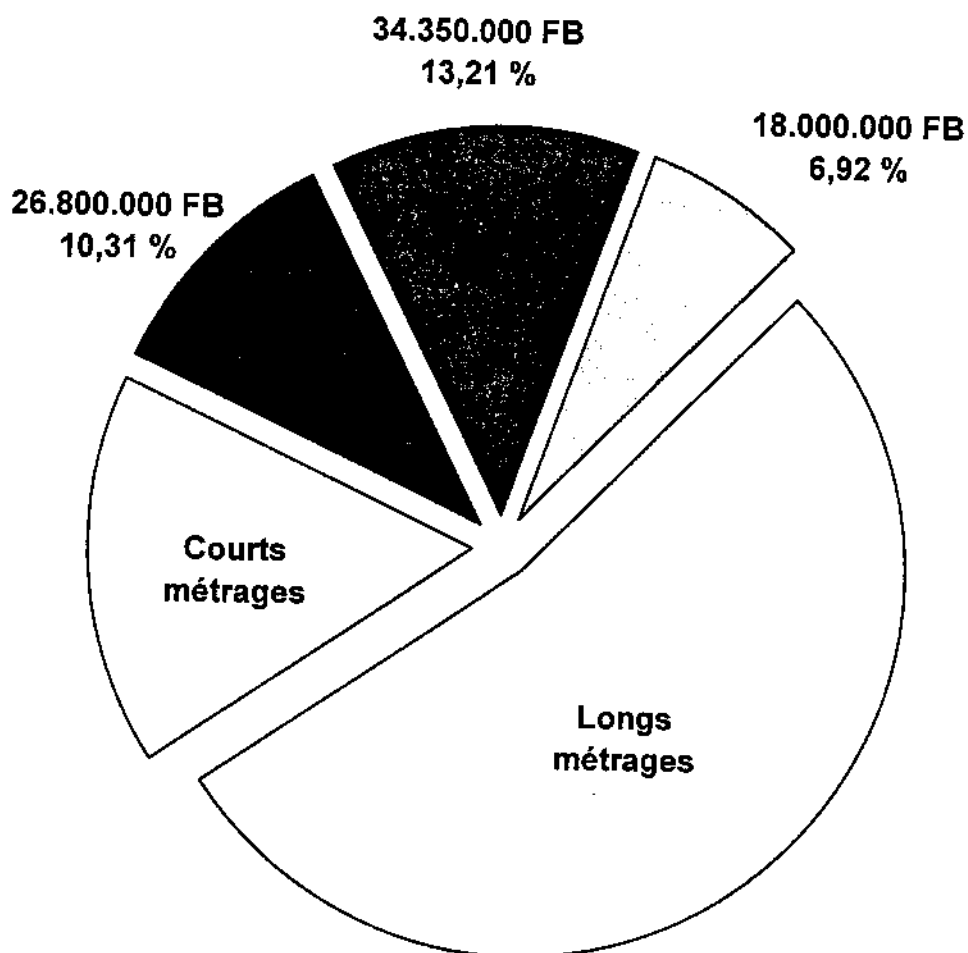
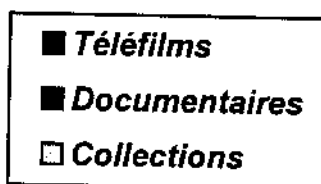
*Ne pleure pas Germaine* qui sera réalisé par Alain de Halleux est un projet nourri de longue date par Eric Van Beuren (Aligator Films) qui s'est épris du roman de Claude Jasmin, un écrivain du Québec. Cette chronique de « cassés », de pauvres gens, cherche à renouer avec un cinéma populaire et chaleureux.



	<i>Montants</i>	<i>%</i>
<b>Longs métrages</b>	<b>138.220.800 FB</b>	<b>53,17</b>
<b>Courts métrages</b>	<b>42.600.000 FB</b>	<b>16,39</b>
<b>Produits télévisuels</b>	<b>79.150.000 FB</b>	<b>30,44</b>
Téléfilms	26.800.000 FB	10,31
Documentaires	34.350.000 FB	13,21
Collections	18.000.000 FB	6,92
<b>TOTAL</b>	<b>259.970.800 FB</b>	<b>100,00</b>

**PROMESSES D'AIDE 1998**

**Produits télévisuels**



## AIDE A LA PRODUCTION DE TELEFILMS DE FICTION ET DE COLLECTIONS TELEVISUELLES

Dès 1992, la Commission de Sélection se prononçait en faveur d'une politique de soutien aux téléfilms, en collaboration avec les deux télévisions de notre Communauté.

Depuis 1993, un ajustement budgétaire de vingt millions a permis à la Commission de soutenir la production des téléfilms de fiction et de collections télévisuelles.

Lors de sa mise en place, en janvier 1996, la nouvelle Commission de Sélection, présidée alors par Marion Hänsel, proposait de poursuivre la politique de ses prédécesseurs en matière de téléfilms de fiction et de collections de téléfilms. Elle précisait, au préalable, les concepts de téléfilms et de collections.

Le téléfilm de fiction est une oeuvre unitaire, d'au moins 50 minutes, (26 minutes s'il s'agit d'animation) en production majoritaire ou minoritaire belge dont la destination est en priorité la diffusion dans le circuit des chaînes de télévision.

Une collection télévisuelle est composée d'une ou de plusieurs oeuvres de 26 minutes minimum chacune, faisant partie d'une série dans le genre de la fiction et dont la destination est en priorité le circuit des chaînes de télévision. La durée minimale n'est pas fixée pour une réalisation en animation.

L'examen des téléfilms, pour des demandes d'aides à l'écriture ou à la production, ressortit à l'enveloppe financière dévolue aux longs métrages.

Un apport minimum de 15% d'une ou de plusieurs chaînes télévisuelles est indispensable pour la recevabilité des projets à l'examen de la Commission de Sélection. En outre, un nombre minimum de ressortissants de la Communauté européenne impliqués dans les projets est requis :

- pour un téléfilm : - le réalisateur ou le scénariste, ainsi qu'un rôle principal et deux techniciens cadres;
- pour un numéro de collection : le réalisateur ou le scénariste, trois techniciens cadres et deux rôles principaux.

## A. AIDE A LA PRODUCTION D'UN TELEFILM

En 1998, huit demandes d'aide à la production d'un téléfilm unitaire ont été examinées par la Commission de Sélection des Films, quatre d'entre elles ont été rencontrées, pour un montant de 26.800.000 FB, soit 10,31% du budget géré par la Commission.

### 1er collègue

#### **L'ETOILE DU SUD**

de Armando FERREIRA

Production : Sofidoc

Aide accordée : 6.000.000 FB

Il s'agit de l'adaptation pour le cinéma d'animation de l'un des 54 titres des « Voyages extraordinaires » de Jules Verne, publiés entre 1863 et 1904.

Le projet s'inscrit dans un ensemble de téléfilms d'animation autonomes, conçus et réalisés dans le cadre du Studio EVA qui lutte pour conserver l'emploi des cinéastes européens. SOFIDOC en constitue le partenaire belge.

Récit d'aventure d'une simplicité classique dans la tradition graphique de la ligne claire.

### 2ème collègue

#### **LES ENFANTS DU JOUR**

de Harry CLEVEN

Production : To do Today

Aide accordée : 9.700.000 FB

Ce téléfilm n'est pas seulement l'histoire d'un adolescent en crise que sa mère cherche à tirer des griffes d'une secte, c'est aussi une réflexion sur la famille et la société, leur évolution, et, les raisons du développement des sectes qui, s'appuyant sur une recherche d'identité, recrutent leurs adeptes parmi les plus fragiles.

La productrice, Rosanne Van Haesebrouck et la scénariste, Gabrielle Borile, sont à l'initiative de ce téléfilm dont la réalisation a été confiée au cinéaste Harry Cleven.

Les coproducteurs télévisuels sont France 2 et la RTBF.

## **TOUS LES PAPAS NE FONT PAS PIPI DEBOUT** de Dominique BARON

Production : Banana Films

Aide accordée : 6.600.000 FB

A 7 ans, Casimir découvre la différence par le regard intolérant, compatissant ou cruel des autres. Casimir est pourtant un petit garçon comme les autres. Comme les autres... Sauf que lui, il a deux mamans ! Deux mamans qui s'aiment assez fort pour avoir convaincu la médecine de leur accorder l'insémination artificielle. La douleur pour Casimir va se transformer en haine. Il ne veut pas de ce Daddy-femme. Lui, ce qu'il veut, c'est un papa.

## **WILD BLUE**

de Thierry KNAUFF

Production : Les Productions du Sablier

Aide accordée : 4.500.000 FB

« Comme un florilège de haïkus, ce film accueille musiciens, enfants, arbres et vent. Des motifs ainsi énoncés et variés résulte une évocation. Celle d'un monde secoué par les conflits nés de multiples intolérances, approché, traversé au gré des voix, des gestes et des chants de celles et ceux qui restent, au gré des regards de celles et ceux à venir. »

- Deux maisons de production belges, To do Today et Banana Films, ont réussi, cette année, à susciter l'intérêt des chaînes belge et française par des scénarios de qualité. Ce qui leur a permis, ensuite, de confier la réalisation de ces deux téléfilms à des cinéastes de notre Communauté. Cette réussite laisse espérer pour l'avenir la production d'un plus grand nombre de téléfilms unitaires de qualité.
- « L'Etoile du Sud », comme naguère la série « Billy the cat » également initiée par Sofidoc, s'inscrivent dans la tradition du cinéma d'animation de qualité en Belgique et en Europe. En aidant ce nouveau projet de téléfilm unique, la Commission souhaite réaffirmer son intérêt pour l'animation et se montre davantage attentive aux spécificités de ce domaine tant en matière de création que d'emploi.



## B. AIDE A LA PRODUCTION D'UNE COLLECTION TELEVISUELLE

En 1998, sur quatre demandes d'aides à la production d'une collection télévisuelle, deux ont obtenu un avis favorable de la Commission de Sélection.

### **2ème collègue**

#### **LE DESTIN DES STEENFORT**

de Jean-Daniel VERHAEGHE

Production : Y.C. Aligator Film

Aide accordée : 12.000.000 FB

« Les Maîtres de l'Orge », une télésuite de 6 épisodes de 104 minutes, raconte à travers cinq générations, l'ascension puis le déclin d'une dynastie de brasseurs du Nord. »

Les trois premiers épisodes de la collection ont été produits, dès 1995, et diffusés sous le titre « Les Steenfort, Maîtres de l'Orge (1854-1919) ». Leur succès d'audience a permis la poursuite de la collection dans des conditions optimales.

Les coproducteurs télévisuels de la collection sont la RTBF et France 2.

#### **LES CHIENS NE FONT PAS DES CHATS**

de Olivier APPART

**(Série : Eurêka, j'ai encore tout faux)**

Production : Sokan

Aide accordée : 6.000.000 FB

Cette collection de quatre documentaires présente, de façon non conventionnelle, des questions scientifiques telles que l'hérédité, le cerveau, l'énergie atomique, etc...

Le recours aux images de synthèse, à la B.D., à des publicités en même temps qu'aux archives, donnera à la série un caractère ludique.

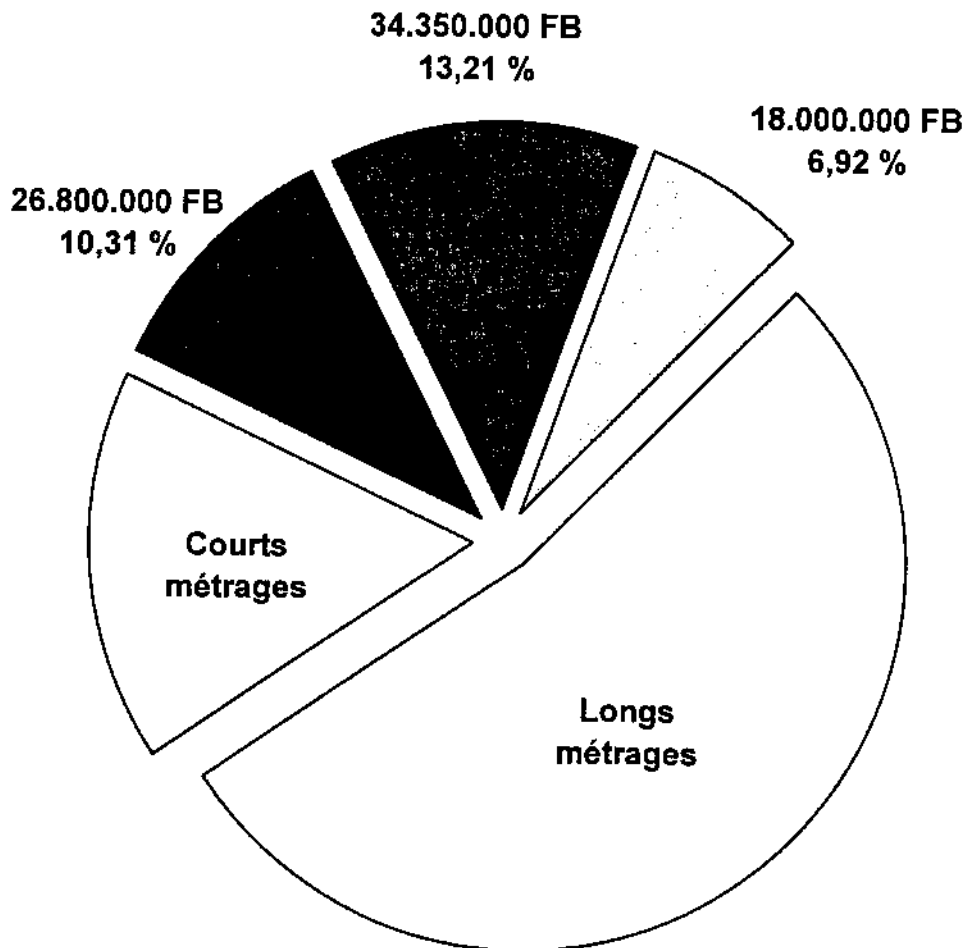
Les partenaires télévisuels sont la RTBF, France 2, TV Ontario et TSR.



	<i>Montants</i>	<i>%</i>
<b>Longs métrages</b>	<b>138.220.800 FB</b>	<b>53,17</b>
<b>Courts métrages</b>	<b>42.600.000 FB</b>	<b>16,39</b>
<b>Produits télévisuels</b>	<b>79.150.000 FB</b>	<b>30,44</b>
Téléfilms	26.800.000 FB	10,31
Documentaires	34.350.000 FB	13,21
Collections	18.000.000 FB	6,92
<b>TOTAL</b>	<b>259.970.800 FB</b>	<b>100,00</b>

**PROMESSES D'AIDE 1998**

**Produits télévisuels**



## PROGRAMMES TELEVISUELS

En 1998, 40 demandes d'aides à la production ont été examinées par la Commission, 22 d'entre elles ont fait l'objet d'un avis favorable pour un montant de 34.350.000 FB soit 13,21% du budget géré par la Commission.

Il s'agit essentiellement de projets de **documentaires**.

Les sujets retenus en 1998 sont d'une très grande diversité. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut cependant observer quelques constantes dans les thématiques abordées, le traitement des sujets et les démarches de production.

### I. LES THEMATIQUES

Un axe central semble traverser les préoccupations des documentaristes en Communauté française à savoir une interrogation et une réflexion politiques sur la société belge voire d'autres réalités extérieures.

Cet axe est partagé entre deux approches, comme les deux facettes d'un même élément :

Il y a ceux qui privilégient le regard sur les problématiques d'aujourd'hui.

Citons par exemple :

- **Demain est un autre jour** de Miel Van Hoogenbemt  
Sur les réalités sociales d'un quartier défavorisé de la région de Charleroi, région qui vit durement la fracture sociale et s'interroge sur son avenir.
- **La providence ou la mort** de Gérard Preszow  
Portrait d'une école dans un tissu social conjuguant immigration, chômage et violence, une interrogation sur le rôle de l'école dans un tel contexte.
- Deux autres projets abordent la question des réfugiés politiques et des demandeurs d'asile.  
**La ballade de Sam** de Philippe Cornet à travers le parcours de l'un d'eux dans les dédales de l'administration.  
**Le petit château** de Karine Devillers, qui tente d'appréhender la vie quotidienne des réfugiés dans l'institution d'hébergement qu'est « le petit château ».
- **Les enfants du Gunum** de Jean-Claude Riga, aborde le délicat problème de la pédophilie et de la prostitution infantine en Indonésie en le replaçant dans le contexte culturel de ce pays.

D'autres documentaristes choisissent un chemin plus introspectif, en fouillant la mémoire du siècle, mettant en perspective les réalités d'hier avec les problématiques d'aujourd'hui.

Citons par exemple :

- **Les enfants du Borinage** de Patric Jean  
Qui dresse un portrait de cette région à la lumière du film d'Henri Storck « Misère au Borinage » tourné il y a une cinquantaine d'années.
- **Le glaive brisé** d'Alain Marcoen  
Qui dresse une galerie de portraits des derniers combattants de la guerre 14-18.

Quelques autres projets ont pour toile de fond l'histoire de la colonisation en Afrique dont :

- **Le jour de l'éléphant** de Valéry Gaillard  
Qui tente de cerner les enjeux politiques et culturels qui ont guidé la France dans son processus de colonisation puis de décolonisation.

A côté de cet axe central, quelques autres documentaristes s'attachent à développer une démarche de type patrimonial, non dénuée cependant de réflexion sociétale, alimentant ainsi les programmes de « stock » sur les artistes de la Communauté française.

Citons par exemple :

- **Rops, l'infâme et beau Fély** de Thierry Zéno
- **La tentative de l'impossible** de Pierre Sterckx et Bernard Crutzen  
Sur l'univers de Magritte.
- **Portrait avec masque : Michel de Ghelderode** de Jean-Claude Bonfanti et Marianne Sluzny
- **Entre Flore et Thalie** de Françoise Levie  
Un film sur la mémoire de la Galerie St Hubert à Bruxelles et ses singuliers habitants mais aussi sur son avenir face à l'évolution des projets immobiliers de « modernistes ».

Enfin, quelques autres projets sont centrés d'avantage sur la découverte de « l'ailleurs » dont **Les Naxis** d'Eric Blavier qui dépeint de l'intérieur une communauté du Sud de la Chine dont l'organisation sociale est basée sur le matriarcat.

## II. PRODUCTION

Cette année 1998 a été l'occasion d'un débat, au sein de la Commission, autour de la règle qui impose à un producteur de s'adjoindre la participation d'une chaîne de télévision à hauteur de 15% du budget du film.

Ce débat était motivé, notamment par le nombre peu élevé de projets de documentaires inscrits au premier collège de cette catégorie. Afin d'introduire un effet de levier sur l'offre de projets, la Commission a décidé d'assouplir cette règle, puisqu'à partir de 1999, les projets à destination du 1<sup>er</sup> collège, auront la faculté de justifier cet apport de 15% non plus lors du dépôt du projet devant la Commission - comme cela reste le cas pour les projets à destination du second collège - mais lors de la présentation au groupe d'agrément.

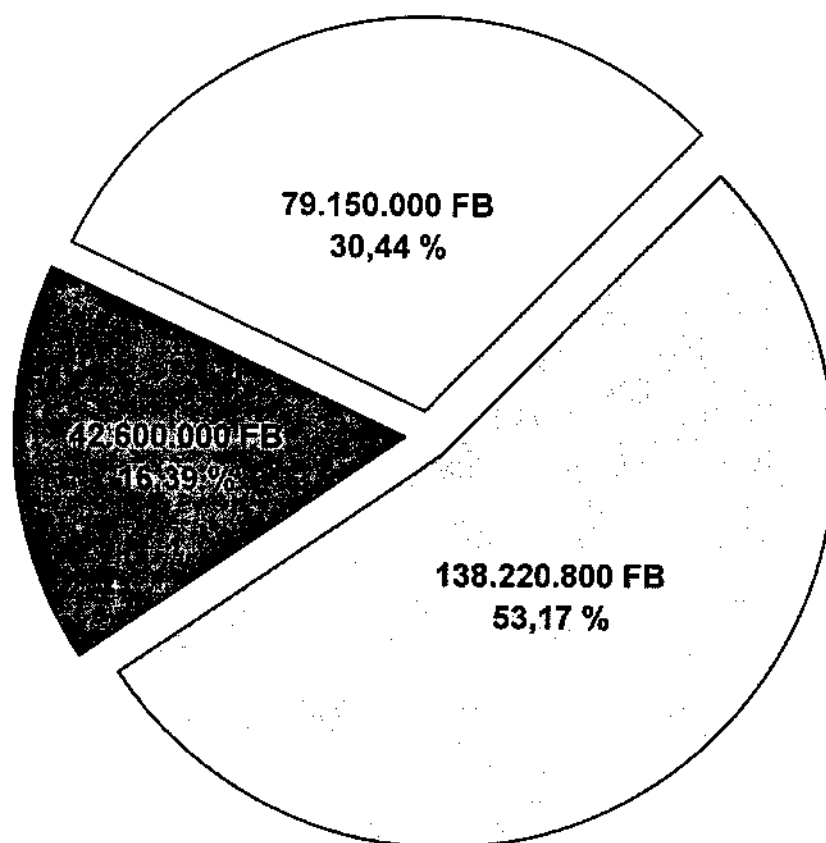
Sur les 22 projets acceptés, on constate que 18 sont majoritaires belges, ce qui démontre la dynamique de la production indépendante de notre Communauté.

La RTBF reste présente dans un grand nombre de projets.

	<b>Montants</b>	<b>%</b>
Longs métrages	138.220.800 FB	53,17
Courts métrages	42.600.000 FB	16,39
Produits télévisuels	79.150.000 FB	30,44
<b>TOTAL</b>	<b>259.970.800 FB</b>	<b>100,00</b>

**PROMESSES D'AIDE 1998**

- Longs métrages
- Courts métrages
- Produits télévisuels



## PROMESSES D'AIDE 1998

	<u>Montants</u>	<u>%</u>
<b>1. Longs métrages</b>	<b>138.220.800 FB</b>	<b>53,17</b>
Production	131.815.800 FB	50,70
Ecriture	5.405.000 FB	2,07
Finition	1.000.000 FB	0,40
 <b>2. Courts métrages</b>	 <b>42.600.000 FB</b>	 <b>16,39</b>
Production	41.350.000 FB	15,91
Finition	1.250.000 FB	0,48
 <b>3. Produits télévisuels</b>	 <b>79.150.000 FB</b>	 <b>30,44</b>
Téléfilms	26.800.000 FB	10,31
Programmes *	34.350.000 FB	13,21
Collections	18.000.000 FB	6,92
 <b>TOTAL :</b>	 ----- <b>259.970.800 FB</b>	 ----- <b>100,00</b>

\* Documentaires de création dans la plupart des cas.



## **SELECTION DES PROJETS PAR COLLEGE**

Le terme "**demande**" désigne les dossiers examinés par la Commission de Sélection des Films. Les termes "**Promesses d'aides**" ou "**aides**" désignent les projets qui ont obtenu un avis favorable de la part de la Commission de Sélection des Films entériné par la Ministre-Présidente.

### **1ER COLLEGE**

#### COURTS METRAGES

Aide à la production

Demandes : 52

Promesses d'aide : 14

Aide à la finition

Demandes : 4

Promesse d'aide : 1

#### LONGS METRAGES

Aide à l'écriture

Demandes : 22

Promesses d'aide : 7

Aide à la production

Demandes : 14

Promesses d'aide : 6

#### TELEFILMS Aide à l'écriture

Demande : 1

Promesse d'aide : 0

Aide à la production

Demandes : 2

Promesse d'aide : 1

#### PROGRAMMES TELEVISUELS

Aide à la production

Demandes : 10

Promesses d'aide : 7

TOTAL : Demandes : **106**  
Promesses d'aide : **37**

Ratio : 34,9%

## 2EME COLLEGE

### COURTS METRAGES

Aide à la production

Demandes : 36

Promesses d'aide : 15

Aide à la finition

Demandes : 7

Promesses d'aide : 2

### LONGS METRAGES

Aide à l'écriture

Demandes : 12

Promesses d'aide : 5

Aide à la production

Demandes : 17

Promesses d'aide : 6

### TELEFILMS Aide à la production

Demandes : 6

Promesses d'aide : 3

### COLLECTION TELEVISUELLE

Aide à l'écriture

Demande : 1

Promesse d'aide : 0

Aide à la production

Demandes : 4

Promesses d'aide : 2

### PROGRAMMES TELEVISUELS

Aide à la production

Demandes : 30

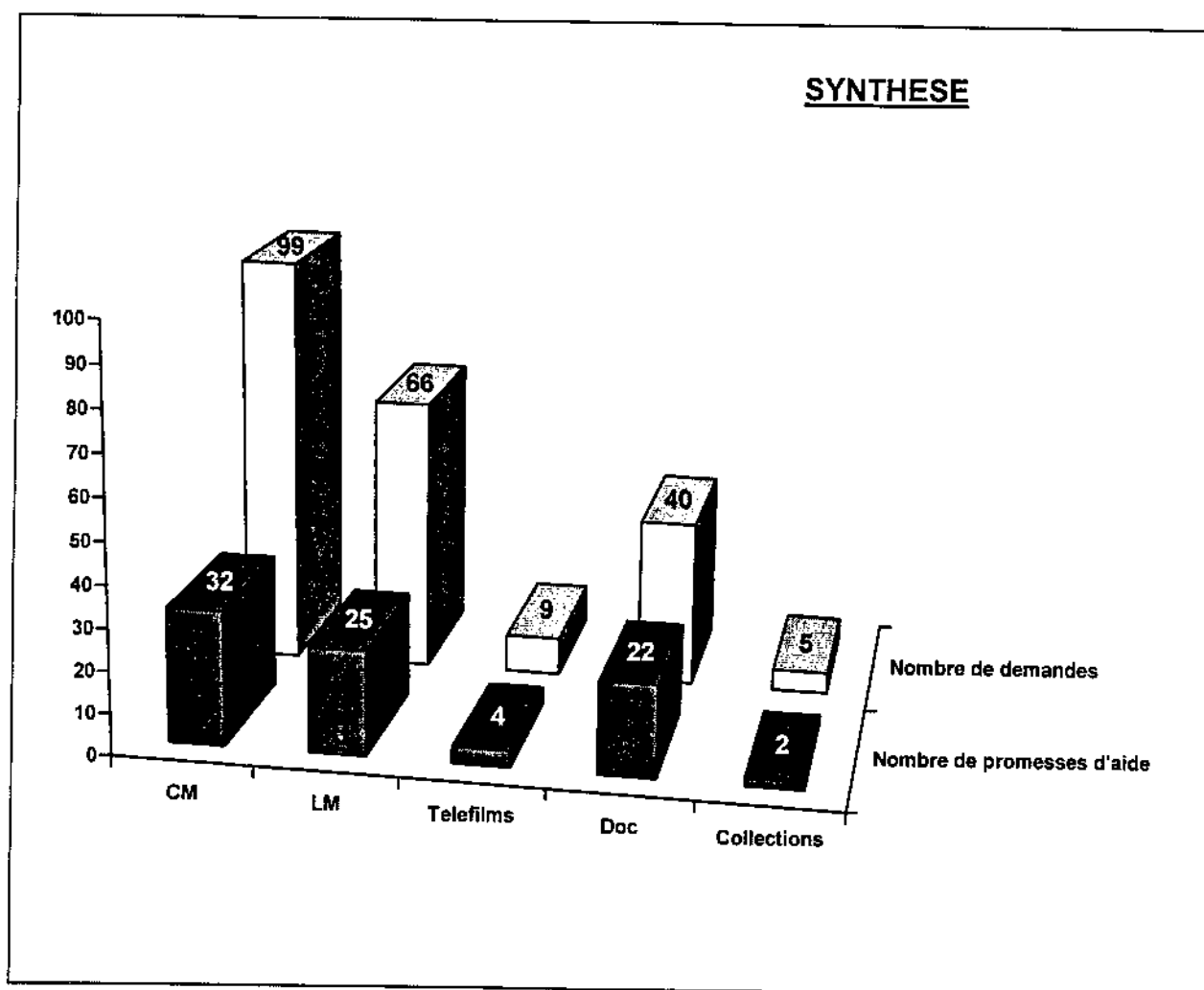
Promesses d'aide : 15

TOTAL : Demandes : **113**  
Promesses d'aides : **48**

Ratio : 42,5%

## SYNTHESE DE LA SELECTION DES PROJETS

	<i>Nombre de demandes pour 98</i>	<i>Nombre de promesses d'aide</i>	<i>Ratios</i>
Courts métrages	99	32	32,3
Longs métrages	66	25	37,9
Téléfilms	9	4	44,4
Documentaires télévisuels	40	22	55
Collections télévisuelles	5	2	40
<b>TOTAL</b>	<b>219</b>	<b>85</b>	<b>38,8</b>



## SYNTHESE DE LA SELECTION DES PROJETS

Nombre de demandes pour 1998 / nombre de promesses d'aide      Ratios

---

### COURTS METRAGES

Aide à la production :      88 / 29  
Aide à la finition :      11 / 3  
Sub. Total :      **99 / 32**      32,3%

### LONGS METRAGES

Aide à l'écriture :      34 / 12  
Aide à la production :      31 / 12  
Aide à la finition :      1 / 1  
Sub. Total :      **66 / 25**      37,9%

### TELEFILMS

Aide à l'écriture :      1 / 0  
Aide à la production :      8 / 4  
Sub. Total :      **9 / 4**      44,4%

### PROGRAMMES TELEVISUELS

Aide à la production :      **40 / 22**      55%

### COLLECTION TELEVISUELLE

Aide à l'écriture :      1 / 0  
Aide à la production :      4 / 2  
Sub. Total :      **5 / 2**      40%

TOTAL :      **219 / 85**      38,8%

## COURTS METRAGES - AIDES SELECTIVES

### 1ER COLLEGE

- |     |   |   |
|-----|---|---|
| 1.  | <i>24 H sur 24</i><br>de Michel Wathieu<br>Production : Arizona                                     | Production Majoritaire belge<br>Devis : 3.828.327 FB<br>Aide : 1.375.000 FB |
| 2.  | <i>Alter égaux</i><br>de Sandrine Dryvers<br>Production : Latitudes Production                      | Production Majoritaire belge<br>Devis : 2.724.268 FB<br>Aide : 1.350.000 FB |
| 3.  | <i>Bon appétit</i><br>de Jean-Luc Fonck<br>Production : PBC Pictures                                | Production Majoritaire belge<br>Devis : 1.659.538 FB<br>Aide : 700.000 FB   |
| 4.  | <i>Chronique d'un amour qui dure</i><br>de Jamel Mokni<br>Production : A Bout de Souffle Production | Production Majoritaire belge<br>Devis : 3.071.293 FB<br>Aide : 1.375.000 FB |
| 5.  | <i>Félix</i><br>de Jean-Henri Compère<br>Production : Ganesha                                       | Production Majoritaire belge<br>Devis : 2.086.745 FB<br>Aide : 1.700.000 FB |
| 6.  | <i>Gita ma chérie</i><br>de Patric Jean<br>Production : Saga Film                                   | Production Majoritaire belge<br>Devis : 4.007.511 FB<br>Aide : 1.375.000 FB |
| 7.  | <i>L'enfance</i><br>de Frédérique Dolphijn<br>Production : Eloïse Production                        | Production Majoritaire belge<br>Devis : 2.518.549 FB<br>Aide : 1.375.000 FB |
| 8.  | <i>L'héritier</i><br>de Philippe de Pierpont<br>Production : Dérives                                | Production Majoritaire belge<br>Devis : 5.013.000 FB<br>Aide : 1.300.000 FB |
| 9.  | <i>La ligne</i><br>de Jean-Philippe Luxen<br>Production : Abracadabra Films                         | Production Majoritaire belge<br>Devis : 3.954.922 FB<br>Aide : 1.300.000 FB |
| 10. | <i>Le régime de Régine</i><br>de Patrick Antoine<br>Production : Ganesha                            | Production Majoritaire belge<br>Devis : 2.462.810 FB<br>Aide : 1.375.000 FB |

11.	<i>Petite soeur</i> de Catherine Clarinval Production : La Boîte,... Production	Production Majoritaire belge Devis : 3.106.495 FB Aide : 1.300.000 FB
12.	<i>Quand on est amoureux c'est merveilleux</i> de Fabrice du Welz Production : Todo Film	Production Majoritaire belge Devis : 2.004.660 FB Aide : 1.200.000 FB
13.	<i>Rat</i> de Eric Bastin Production : Zenab	Production Majoritaire belge Devis : 5.148.398 FB Aide : 1.300.000 FB
14.	<i>Travellinckx</i> de Philippe Lanners dit Bouli Production : Latitudes Production	Finition Majoritaire belge Devis : 1.080.697 FB Aide : 700.000 FB
15.	<i>Voyage dans un infarctus</i> de Emmanuel Jaspers Production : La Boîte,... Production	Production Majoritaire belge Devis : 4.780.137 FB Aide : 1.375.000 FB

**SUB-TOTAL : 19.100.000 FB**

## COURTS METRAGES - AIDES SELECTIVES

### **2EME COLLEGE**

1. *A walk on the wild side*  
de Dominique Abel et Fiona Gordon  
Production : Courage mon Amour  
Production Majoritaire belge  
Devis : 3.516.462 FB  
Aide : 1.400.000 FB
2. *Bonne année*  
de Jean-Philippe Laroche  
Production : Nota Bene  
Production Majoritaire belge  
Devis : 4.598.388 FB  
Aide : 1.700.000 FB
3. *Deux héros et l'infini*  
de Jean-Claude Adelin  
Production : Tarantula  
Production Majoritaire belge  
Devis : 4.294.631 FB  
Aide : 1.100.000 FB
4. *Fate*  
de Pascal Adant  
Production : PBC Pictures  
Production Majoritaire belge  
Devis : 2.820.203 FB  
Aide : 1.300.000 FB
5. *Joyeux Noël, Rachid*  
de Sam Garbarski  
Production : Entre Chien et Loup  
Production Majoritaire belge  
Devis : 3.616.514 FB  
Aide : 1.300.000 FB
6. *La fabrique d'anges*  
de Eva Visnyei  
Production : Les Images asbl  
Production Majoritaire belge  
Devis : 4.387.117 FB  
Aide : 2.000.000 FB
7. *La promenade de Peter Aerts*  
de Marie-Eve de Grave  
Production : Nota Bene  
Production Majoritaire belge  
Devis : 3.240.125 FB  
Aide : 1.500.000 FB
8. *La télévision*  
de Marc-Olivier Picron  
Production : Abracadabra  
Production Majoritaire belge  
Devis : 3.173.397 FB  
Aide : 1.300.000 FB
9. *La terre à l'envers*  
de Michel Cauléa  
Production : Saga Film  
Production Majoritaire belge  
Devis : 3.667.714 FB  
Aide : 1.700.000 FB
10. *Le planeur*  
de Yves Cantraine  
Production : Need Productions  
Production Majoritaire belge  
Devis : 2.005.850 FB  
Aide : 1.250.000 FB

11. <i>Les ballons ne reviennent jamais</i> de Cecilia Marreiros Marum Production : La Boîte,... Production	Production Majoritaire belge Devis : 3.852.467 FB Aide : 1.800.000 FB
12. <i>Les Baltus au cirque</i> de Stéphane Aubier Production : Pic Pic André Productions	Finition Majoritaire belge Devis : 2.388.005 FB Aide : 300.000 FB
13. <i>Les trois petits popotins</i> de Manuel Gomez Production : M.G.V. asbl	Production Majoritaire belge Devis : 4.421.240 FB Aide : 1.700.000 FB
14. <i>Pas de stress</i> de Jean-Luc Goossens Production : Banana Films	Production Majoritaire belge Devis : 2.882.540 FB Aide : 1.500.000 FB
15. <i>Stand up</i> de Jean-Charles L'Ami Production : Kamalalam	Finition Majoritaire belge Devis : 1.410.249 FB Aide : 250.000 FB
16. <i>Surveiller les tortues</i> de Inès Rabadan Production : Need Productions asbl	Production Majoritaire belge Devis : 2.870.038 FB Aide : 1.700.000 FB
17. <i>Tango</i> de Eric Figon Production : Arizona	Production Majoritaire belge Devis : 2.864.521 FB Aide : 1.700.000 FB

**SUB-TOTAL : 23.500.000 FB**

**TOTAL DES PROMESSES  
D'AIDES AUX COURTS METRAGES : 42.600.000 FB**



## LONGS METRAGES - AIDES SELECTIVES

### 1ER COLLEGE

- |     |  |  |
|-----|--|--|
| 1.  | <i>L'Angleterre</i><br>de Joël Warnant<br>Scénario : Joël Warnant  | Ecriture<br><br>Aide : 500.000 FB                        |
| 2.  | <i>La damnation de Faust</i><br>de Geneviève Isaac<br>Scénario : Geneviève Isaac<br>Production : Alexis Films                                  | Ecriture<br><br>Aide : 335.000 FB                        |
| 3.  | <i>Le dernier plan</i><br>de Benoît Peeters<br>Production : Les Piérides   | Production Majoritaire belge<br><br>Aide : 13.625.000 FB |
| 4.  | <i>Le rire du diable</i><br>Scénario : Agnès Massion   | Ecriture<br><br>Aide : 500.000 FB                        |
| 5.  | <i>Le troisième étage</i><br>de Vincent Lannoo-Bourton<br>Production : To do Today   | Production Majoritaire belge<br><br>Aide : 13.000.000 FB |
| 6.  | <i>Le XIIIème commandement</i><br>de Rémi Hatzfeld<br>Production : La Nouvelle Imagerie  | Production Majoritaire belge<br><br>Aide : 12.000.000 FB |
| 7.  | <i>Les convoyeurs attendent</i><br>de Benoît Mariage<br>Production : K2  | Production Majoritaire belge<br><br>Aide : 13.125.000 FB |
| 8.  | <i>Les gens oublient souvent que les coiffeurs aussi se sont battus pendant la guerre</i><br>Scénario : Jacques Deglas et Alain Abraham Mlynck | Ecriture<br>Aide : 335.000 FB                            |
| 9.  | <i>Putain de vie</i><br>de Beatriz Flores Silva<br>Production : Saga Film  | Production Majoritaire belge<br><br>Aide : 8.745.000 FB  |
| 10. | <i>Rondo</i><br>Scénario : Olivier Van Malderghem et Luc Jabon<br>Production : Banana Films  | Ecriture<br><br>Aide : 500.000 FB                        |

- |  |   |
|--|---|
| 11. <i>Santos</i><br>Scénario : Thierry Deronne<br>Production :                            | Ecriture<br><br>Aide : 500.000 FB                       |
| 12. <i>The twistgood twist</i><br>Scénario : Bruno Janin<br>Production : D.D.D. 1867       | Ecriture<br><br>Aide : 335.000 FB                       |
| 13. <i>Une conversation familiale</i><br>de Hélène Lapiower<br>Production : Paradise Films | Finition Majoritaire belge<br><br>Aide : 1.000.000 FB   |
| 14. <i>Vivre au paradis</i><br>de Bourlem Guerdjou<br>Production : WFE                     | Production Minoritaire belge<br><br>Aide : 3.000.000 FB |

**SUB-TOTAL : 67.500.000 FB**

## LONGS METRAGES - AIDES SELECTIVES

### 2EME COLLEGE

- |     |  |  |
|-----|--|--|
| 1.  | <i>Coup de soleil</i><br>Scénario : Jean-Luc Goosens<br>et Chris Vander Stappen          | Ecriture<br>Aide : 500.000 FB                        |
| 2.  | <i>Julien, fils de Robert</i><br>Scénario : Micheline Hardy et Teff Erhat                | Ecriture<br>Aide : 500.000 FB                        |
| 3.  | <i>La devinière</i><br>de Benoît Dervaux<br>Production : Les Films du Fleuve             | Production Majoritaire belge<br>Aide : 5.220.800 FB  |
| 4.  | <i>La mort en kimono japonais</i><br>Scénario : Luc Bourgois<br>Production : To do Today | Ecriture<br>Aide : 500.000 FB                        |
| 5.  | <i>Le portrait de Ligea</i><br>Scénario : Marc Julian Ghens                              | Ecriture<br>Aide : 400.000 FB                        |
| 6.  | <i>Le vent de l'oubli</i><br>Scénario : Balkacem Hadjadj                                 | Ecriture<br>Aide : 500.000 FB                        |
| 7.  | <i>Lumumba - Retour au Congo</i><br>de Raoul Peck<br>Production : Entre Chien et Loup    | Production Minoritaire belge<br>Aide : 6.000.000 FB  |
| 8.  | <i>Ne pleure pas Germaine</i><br>de Alain de Halleux<br>Production : Aligator Films      | Production Majoritaire belge<br>Aide : 16.100.000 FB |
| 9.  | <i>Notre père</i><br>de Sylvie Verheyde<br>Production : Cie Méditerranéenne du Cinéma    | Production Minoritaire belge<br>Aide : 5.500.000 FB  |
| 10. | <i>Rosetta</i><br>de Jean-Pierre et Luc Dardenne<br>Production : Les Films du Fleuve     | Production Majoritaire belge<br>Aide : 17.000.000 FB |

11. *Une liaison pornographique*  
de Frédéric Fonteyne  
Production : Artémis Productions

Production Majoritaire belge

Aide : 18.500.000 FB

SUB-TOTAL : **70.720.800 FB**

TOTAL DES PROMESSES D'AIDES  
AUX LONGS METRAGES : **138.220.800 FB**

LONGS METRAGES : PRODUCTION MAJORITAIRE

1.	<i>Le dernier plan</i> de Benoît Peeters Production : Les Piérides	Devis : 44.972.437 FB Aide : 13.625.000 FB
2.	<i>Les convoyeurs attendent</i> de Benoît Mariage Production : K2	Devis : 45.000.000 FB Aide : 13.125.000 FB
3.	<i>La devinière</i> de Benoît Dervaux Production : Les Films du Fleuve	Devis : 19.508.752 FB Aide : 5.220.800 FB
4.	<i>Le troisième étage</i> de Vincent Lannoo-Bourton Production : To do Today	Devis : 40.000.000 FB Aide : 13.000.000 FB
5.	<i>Rosetta</i> de Jean-Pierre et Luc Dardenne Production : Les Films du Fleuve	Devis : 74.900.000 FB Aide : 17.000.000 FB
6.	<i>Le XIIIème commandement</i> de Rémi Hatzfeld Production : La nouvelle imagerie	Devis : 49.937.127 FB Aide : 12.000.000 FB
7.	<i>Putain de vie</i> de Beatriz Flores Silva Production : Saga Film	Devis : 56.250.000 FB Aide : 8.745.000 FB
8.	<i>Ne pleure pas Germaine</i> de Alain de Halleux Production : Aligator Films	Devis : 89.842.580 FB Aide : 16.100.000 FB
9.	<i>Une liaison pornographique</i> de Frédéric Fonteyne Production : Artémis Productions	Devis : 98.875.356 FB Aide : 18.500.000 FB

SUB-TOTAL : **117.315.800 FB**

LONGS METRAGES : PRODUCTION MINORITAIRE

- |    |   |   |
|----|---|---|
| 1. | <i>Lumumba - Retour au Congo</i><br>de Raoul Peck<br>Production : Entre Chien et Loup | Devis : 154.234.000 FB<br>Aide : 6.000.000 FB |
| 2. | <i>Notre père</i><br>de Sylvie Verheyde<br>Production : Cie Méditerranéenne du Cinéma | Devis : 122.385.000 FB<br>Aide : 5.500.000 FB |
| 3. | <i>Vivre au paradis</i><br>de Bourlem Guerdjou<br>Production : WFE                    | Devis : 90.059.382 FB<br>Aide : 3.000.000 FB  |

SUB-TOTAL :    **14.500.000 FB**

TOTAL DES PROMESSES D'AIDES POUR  
LA PRODUCTION D'UN LONG METRAGE :    **131.815.800 FB**

## TELEFILMS - AIDES SELECTIVES

### 1ER COLLEGE

- |  |  |
|--|--|
| 1. <i>L'étoile du Sud</i><br>de Armando Ferreira<br>Production : Sofidoc | Production Majoritaire belge<br>Devis : 31.854.079 FB<br>Aide : 6.000.000 FB |
|--|--|

SUB-TOTAL :      **6.000.000 FB**

### 2EME COLLEGE

- |   |  |
|---|--|
| 1. <i>Les enfants du jour</i><br>de Harry Cleven<br>Production : To do Today                          | Production Majoritaire belge<br>Devis : 45.289.625 FB<br>Aide : 9.700.000 FB |
| 2. <i>Tous les papas ne font pas pipi debout !</i><br>de Dominique Baron<br>Production : Banana Films | Production Majoritaire belge<br>Devis : 49.250.000 FB<br>Aide : 6.600.000 FB |
| 3. <i>Wild blue</i><br>de Thierry Knauff<br>Production : Productions du Sablier                       | Production Majoritaire belge<br>Devis : 32.450.770 FB<br>Aide : 4.500.000 FB |

SUB-TOTAL :      **20.800.000 FB**

TOTAL DES PROMESSES D'AIDES POUR  
LA PRODUCTION D'UN TELEFILM :      **26.800.000 FB**

COLLECTIONS TELEVISUELLES - AIDES SELECTIVES

**2EME COLLEGE**

- |    |   |  |
|----|---|--|
| 1. | <i>Le destin des Steenfort</i><br>de Jean-Daniel Verhaeghe<br>Production : Aligator Films | Production Majoritaire belge<br>Devis : 214.559.292 FB<br>Aide : 12.000.000 FB |
| 2. | <i>Les chiens ne font pas des chats</i><br>de Olivier Appart<br>Production : Sokan        | Production Majoritaire belge<br>Devis : 67.656.902 FB<br>Aide : 6.000.000 FB   |

TOTAL : **18.000.000 FB**



PROGRAMMES TELEVISUELS - AIDES SELECTIVES

**1ER COLLEGE**

- |    |  |   |
|----|--|---|
| 1. | <i>Arthur Masson, un Pagnol belge</i><br>de Gérard Frydman<br>Production : Sofidoc                     | Production Majoritaire belge<br>Devis : 3.995.000 FB<br>Aide : 1.200.000 FB |
| 2. | <i>Hathor et Marie, reines des cieux</i><br>de Lieve Bellefroid<br>Production : Parallèles Productions | Production Majoritaire belge<br>Devis : 5.772.390 FB<br>Aide : 1.350.000 FB |
| 3. | <i>Le jour de l'éléphant</i><br>de Valéry Gaillard<br>Production : Les Films de la Passerelle          | Production Minoritaire belge<br>Devis : 9.029.000 FB<br>Aide : 300.000 FB   |
| 4. | <i>Les enfants du Borinage</i><br>de Patric Jean<br>Production : CVB                                   | Production Majoritaire belge<br>Devis : 4.699.000 FB<br>Aide : 1.000.000 FB |
| 5. | <i>Les fantômes de Victoria</i><br>de Ronnie Ramirez<br>Production : Nota Bene                         | Production Majoritaire belge<br>Devis : 8.153.000 FB<br>Aide : 2.000.000 FB |
| 6. | <i>Les Nazi</i><br>de Eric Blavier<br>Production : Aligator Films                                      | Production<br>Devis : 7.217.000 FB<br>Aide : 2.000.000 FB                   |
| 7. | <i>Par devant notaire</i><br>de Marc-Antoine Roudil<br>Production : Cobra Films                        | Production Minoritaire belge<br>Devis : 9.780.742 FB<br>Aide : 1.800.000 FB |

**SUB-TOTAL : 9.650.000 FB**

## PROGRAMMES TELEVISUELS - AIDES SELECTIVES

### 2EME COLLEGE

- |     |  |  |
|-----|--|--|
| 1.  | <i>Boma-Tervueren, le voyage</i><br>de Francis Dujardin<br>Production : Cobra Films                                | Production Majoritaire belge<br>Devis : 6.065.000 FB<br>Aide : 1.700.000 FB  |
| 2.  | <i>Demain est un autre jour</i><br>de Miel Van Hoogenbemt<br>Production : Saga Film                                | Production Majoritaire belge<br>Devis : 4.000.256 FB<br>Aide : 1.500.000 FB  |
| 3.  | <i>Entre Flore et Thalie</i><br>de Françoise Levie<br>Production : Sofidoc   | Production Majoritaire belge<br>Devis : 6.366.000 FB<br>Aide : 1.900.000 FB  |
| 4.  | <i>La ballade de Sam</i><br>de Philippe Cornet<br>Production : Sokan   | Production<br>Devis : 4.992.000 FB<br>Aide : 1.250.000 FB                    |
| 5.  | <i>La providence ou la mort</i><br>de Gérard Preszow<br>Production : Dérives                                       | Production Majoritaire belge<br>Devis : 9.800.000 FB<br>Aide : 1.650.000 FB  |
| 6.  | <i>La tentative de l'impossible</i><br>de Pierre Sterckx et Bernard Crutzen<br>Production : Parallèles Productions | Production Majoritaire belge<br>Devis : 12.531.000 FB<br>Aide : 1.850.000 FB |
| 7.  | <i>Le corps et son image</i><br>de Claude Haïm<br>Production : Parallèles Productions                              | Production Majoritaire belge<br>Devis : 11.651.000 FB<br>Aide : 1.950.000 FB |
| 8.  | <i>Le glaive brisé</i><br>de Alain Marcoen<br>Production : Latitudes Production                                    | Production Majoritaire belge<br>Devis : 6.466.000 FB<br>Aide : 1.700.000 FB  |
| 9.  | <i>Le mystère Paul</i><br>de Abraham Segal<br>Production : Bel Age Distribution                                    | Production Minoritaire belge<br>Devis : 22.800.000 FB<br>Aide : 600.000 FB   |
| 10. | <i>Le petit château</i><br>de Karine Devillers<br>Production : Simple Production                                   | Production Majoritaire belge<br>Devis : 6.594.000 FB<br>Aide : 1.700.000 FB  |

11. <i>Le silence des anges</i> de Olivier Mille Production : Productions du Sablier	Production Minoritaire belge Devis : 24.189.000 FB Aide : 1.800.000 FB
12. <i>Les enfants du Gunum</i> de Jean-Claude Riga Production : Latitudes Production	Production Majoritaire belge Devis : 6.198.290 FB Aide : 2.000.000 FB
13. <i>Lettre d'un cinéaste à sa fille</i> de Eric Pauwels Production : Atelier Ulrike	Production Majoritaire belge Devis : 3.663.994 FB Aide : 1.500.000 FB
14. <i>Portrait avec masque : Michel de Ghelderode</i> de Jean-Claude Bonfanti et Mariane Sluszy Production : Image Création	Production Majoritaire belge Devis : 10.081.000 FB Aide : 1.900.000 FB
15. <i>Rops, l'infâme et beau Fély</i> de Thierry Zéno Production : Zéno Films	Production Majoritaire belge Devis : 4.352.029 FB Aide : 1.700.000 FB

**SUB-TOTAL : 24.700.000 FB**

**TOTAL DES PROMESSES D'AIDES AUX  
PROGRAMMES TELEVISUELS : 36.030.000 FB**





# CHAPITRE II

## SUBVENTION A LA DIFFUSION ET PRIME A LA QUALITE

**Contact :**  
Pascale Joyeux

Tél. : 02/413.23.12

Fax : 02/413.20.68



## **SUBVENTION A LA DIFFUSION ET PRIME A LA QUALITE**

Ces aides ont été octroyées jusqu'en 1995 selon les critères de l'ancienne législation nationale à des films déjà achevés et reconnus comme belges, sous l'appellation d'aides automatiques.

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 avril 1995 a modifié cette appellation. Depuis lors, la Communauté française accorde des subventions à la diffusion et des primes à la qualité aux producteurs de films reconnus comme belges d'expression française moyennant le respect des conditions fixées par ledit arrêté.

**Pour être admis au bénéfice de ces subventions, les producteurs doivent faire parvenir au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel une déclaration de mise en chantier relative au film pour lequel les subventions sont demandées et portant mentions du type du film, de son métrage présumé, du scénario, du devis du film ainsi que de la date du début de sa réalisation; cette déclaration doit parvenir au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel avant le début des prises de vue.**

La liquidation des subventions à la diffusion et primes à la qualité (taux en vigueur en 1998)

Les subventions ne sont pas destinées à financer la production en amont. Elles consistent en subventions à la diffusion, octroyées sous forme de primes proportionnelles aux recettes d'exploitation des films diffusés dans les salles belges (calculées sur la recette du programme complet) à des taux qui varient comme suit :

- 15 ou 25% de la recette brute pour les films de long métrage (1600 mètres et plus);
- 2 ou 5% de la recette brute pour les films documentaires de court métrage (plus de 160 mètres);
- 3 ou 7% de la recette brute pour les courts métrages de fiction;
- 4 ou 8% de la recette brute pour les films de court métrage d'animation complète (tournés image par image, plus de 120 mètres);



Les primes, calculées sur base de bordereaux de recettes établis par les exploitants et reprenant notamment les titres des films (long métrage et complément, la période d'exploitation et la recette d'exploitation y afférente), sont versées dans le courant de l'année suivante aux producteurs. L'ensemble des subventions versées pour l'exploitation d'un film ne peuvent dépasser en aucun cas son coût de production. En 1998, le montant total des subventions s'est élevé à 46.100.000 FB.

Pour les primes à la qualité, le chapitre V, article 36, 2ème alinéa de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française stipule que par exercice budgétaire, si les crédits réservés aux films de long métrage ne sont pas épuisés, le reliquat sera réservé pour le paiement proportionnel des primes à la qualité visées au chapitre III.

Un nouvel arrêté du Gouvernement de la Communauté française a été signé le 21 décembre 1998 et est d'application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Ce ~~texte~~ est issu des travaux du Comité de Concertation, qui avait reçu pour mission d'étudier les possibilités d'améliorer la procédure des subventions à la diffusion.

Les principaux éléments de changement sont :

- Accès aux subventions à la diffusion pour les distributeurs de longs métrages (art. 23 § 2 - alinéa 1)
- Annulation du taux moyen pour les courts et longs métrages (art. 23 § 2 - alinéa 2)
- Plafonnement des subventions annuelles pour les courts métrages (art. 24 § 1<sup>er</sup>)
- Plafonnement des entrées pour les longs métrages (art. 24 § 2)
- Accès aux primes à la qualité pour les auteurs-scénaristes. (art. 29)

Secrétariat de la Commission du Film

Pascale JOYEUX                      Tél. : 32/2/413.23.12

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE MODIFIANT  
L'ARRÊTÉ ROYAL DU 22 JUIN 1967 TENDANT A PROMOUVOIR LA CULTURE  
CINÉMATOGRAPHIQUE D'EXPRESSION FRANÇAISE.

Le Gouvernement de la Communauté française;

- Vu le décret du 22 décembre 1994 portant diverses mesures en matière d'Audiovisuel et d'Enseignement;
- Vu l'arrêté royal du 22 juin 1967 tendant à promouvoir la culture cinématographique d'expression française tel que modifié par les arrêtés royaux des 17 février 1976 et 24 mars 1978 et les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française du 4 avril 1995 et 25 mars 1996;
- Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juillet 1996 portant création du Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, tel que modifié le 18 septembre 1996;
- Vu l'avis du Conseil d'Etat du 28 octobre 1998;
- Vu l'avis de l'Inspection des Finances du 28 mai 1998;
- Vu l'accord du Ministre du Budget du 25 juin 1998;
- Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 14 décembre 1998;
- Sur proposition de la Ministre-Présidente, chargée de l'Audiovisuel;

ARRÊTÉ

Article 1 :

Le titre II de l'arrêté royal du 22 juin 1967 est modifié comme suit :

« Titre II : MESURES D'INCITATION A LA DIFFUSION DE FILMS BELGES  
D'EXPRESSION FRANCAISE.

CHAPITRE I : GÉNÉRALITÉS.

### Article 19 :

§ 1er. Dans les limites des crédits budgétaires, une subvention à la diffusion et une prime à la qualité peuvent être octroyées aux producteurs et aux distributeurs de films belges d'expression française moyennant respect des conditions fixées à l'article 20.

§ 2. Ne donnent pas lieu à l'octroi des subventions :

1° les films publicitaires, c'est-à-dire ceux qui ont pour objet une publicité manifeste en faveur d'un produit, d'un service, d'une marque ou d'une firme commerciale et industrielle;

2° les films commandés par les pouvoirs publics ou les organismes visés par l'article 1er de la loi du 16 mars 1954, à l'exception des films dont la distribution commerciale est laissée au producteur;

3° les films d'actualités.

### Article 20 :

Pour être admis au bénéfice des subventions, les producteurs doivent remplir les conditions suivantes :

1° faire parvenir au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel une déclaration de mise en chantier relative au film pour lequel les subventions sont demandées et portant mention de l'espèce du film, de son métrage présumé, du scénario, du devis du film ainsi que de la date du début de sa réalisation; cette déclaration doit parvenir au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel avant le début des prises de vues; après réalisation le producteur est tenu de fournir le prix de revient détaillé de son film, ainsi que les documents annexés;

2° le film doit avoir été reconnu par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel comme belge d'expression française, conformément à l'article 22;

3° les films tournés en 35 mm doivent avoir une longueur minimum de 160 mètres, sauf exception visée à l'article 23, 2°, alinéa 2; pour les formats autres que le 35 mm, les longueurs sont réduites proportionnellement aux formats employés.

Article 21 :

Par année:

1° un maximum de deux épisodes d'une même série peut donner lieu à l'octroi des subventions;

2° un maximum de deux films d'un même réalisateur peut être reconnu;

3° un maximum de 5 films peut être reconnu par producteur;

4° un maximum de 10 films peut être admis par distributeur.

Article 22 :

Sont reconnus comme belges d'expression française au sens de l'article 20, 2°, les films qui répondent aux conditions suivantes :

1° avoir été réalisés en version originale française. Ils peuvent néanmoins comporter une part de dialogues en d'autres langues; cette part ne peut excéder le quart de la durée totale du film, sauf dérogation accordée par le Ministre en ce qui concerne les longs métrages;

2° avoir bénéficié d'une aide sélective à la production émanant de la Communauté française de Belgique; en cas d'aide conjointe de la Communauté française et de la Communauté flamande, l'aide de la Communauté française doit être prépondérante;

3° au cas où il n'y a pas eu d'aide sélective, les films sont reconnus comme belges s'ils ont été coproduits conformément aux accords internationaux en vigueur ou s'ils réunissent au moins dix points attribués selon les critères suivants :

a) trois points sont attribués au film dont le réalisateur est belge d'expression française;

b) deux points sont attribués au film dont le rôle principal est tenu par un acteur belge d'expression française;

c) deux points sont attribués au film dont le producteur délégué est belge d'expression française;

d) un point est attribué au film dont le scénario est une adaptation d'une oeuvre écrite par un auteur se rattachant aux lettres belges de langue française;

e) un point est attribué au film dont le scénariste est belge d'expression française;

f) un point est attribué au film dont le compositeur de musique est belge d'expression française;

g) un point est attribué au film dont le directeur de la photographie est belge d'expression française;

h) un point est attribué au film dont l'ingénieur du son est belge d'expression française;

i) un point est attribué au film dont le chef décorateur est belge d'expression française;

j) un point est attribué au film dont le chef monteur est belge d'expression française.

4° 50% au moins des émoluments et des frais remboursables payés à l'ensemble des personnes qui ont prêté une collaboration intellectuelle, artistique ou technique à la réalisation du film doivent l'être à des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne.

Un certificat de nationalité belge valant attestation auprès des autorités compétentes des Etats membres de l'Union européenne peut être délivré en application de l'article 11 de la directive du 15 octobre 1963 du Conseil de la C.E.E. et aux conditions prévues par cette directive.

## CHAPITRE II : LA SUBVENTION A LA DIFFUSION.

### Article 23 :

§ 1er. La subvention à la diffusion ne peut dépasser, en aucun cas, le coût du film.

§ 2. La subvention est fixée à un montant équivalent :

1° pour les films de long métrage, c'est-à-dire pour les films de 1600 mètres et plus, à 35% du montant de la recette brute répartis comme suit : 25% au producteur, 10% au distributeur.

Les montants sont alloués :

- au producteur sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur une nouvelle production audiovisuelle majoritaire ou minoritaire reconnue comme belge;
- au distributeur sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur un nouveau film reconnu, à la condition que la somme reçue soit majorée de 50% par un apport propre du distributeur.

2° pour les films de court métrage, c'est-à-dire pour des films de plus de 160 mètres, à 5% du montant de la recette brute s'il s'agit d'un documentaire, à 7% du montant de la recette brute s'il s'agit d'un court métrage de fiction et à 8% du montant de la recette brute s'il s'agit d'un court métrage d'animation complète.

Par dérogation au 2°, s'il s'agit d'un court métrage d'animation complète, la longueur minimale est de 120 mètres.

Par recette brute, il faut entendre la recette produite par le programme dont le film fait partie.

#### Article 24 :

§ 1er. En ce qui concerne les films de court métrage :

1° donne droit à la subvention, la projection d'un film reconnu comme belge d'expression française au sens de l'article 20, 2°, qui fait partie d'un programme complet projeté dans une salle cinématographique publique.

Par programme complet, il faut entendre un programme de cinéma composé d'un film de long métrage accompagné d'un court métrage.

Par dérogation à l'alinéa précédent, le programme complet peut être composé de sept courts métrages au moins et de douze courts métrages au plus.

2° La subvention est plafonnée à un montant de 2,7 millions et, s'il s'agit d'une coproduction, à l'apport du coproducteur belge.

Par film, la période maximale de prise en considération pour le paiement de la subvention est de cinq années, à partir de la première sortie en distribution commerciale du film.

Le paiement de la subvention est plafonné à un montant maximum, de 1.500.000,- FB par an pour les deux premières années, et à un montant maximum de 1.000.000,- FB par an pour les trois années suivantes.

3° Pour les films de court métrage, pour lesquels un contrat de distribution a été conclu et communiqué au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française, la répartition de la subvention s'effectue selon la clé suivante : 50% pour le producteur, 50% pour le distributeur, sur la base d'une déclaration de créance remise au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, au nom du producteur.

En cas d'absence de contrat de distribution, la totalité de la subvention revient au producteur.

§ 2. En ce qui concerne les films de long métrage :

la subvention est accordée conformément à l'alinéa 1, § 2, de l'article 23, selon une échelle d'attribution des aides établie comme suit :

de 0 à 50.000 spectateurs, une aide de 100% est accordée;

de 50.001 à 100.000 spectateurs, une aide de 80% est accordée;

de 100.001 à 200.000 spectateurs, une aide de 40% est accordée;

de 200.001 à 400.000 spectateurs, une aide de 20% est accordée;

Au-delà de 400.000 spectateurs, une aide de 5% est accordée.

#### Article 25 :

§ 1er. Sous peine d'irrecevabilité, les demandes de subvention doivent être introduites par trimestre dans les trois mois qui suivent la fin de chaque trimestre.

Ces dispositions sont applicables aux films alors même qu'ils n'ont pas encore été soumis à la Commission du Film visée à l'article 30.

§ 2. Il appartient aux producteurs ou distributeurs d'approvisionner l'exploitant de salles en bordereaux, disponibles auprès du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, sur lesquels l'exploitant déclarera, dans les 8 jours suivant la dernière projection hebdomadaire, la recette brute réalisée au cours des séances où il a projeté un film reconnu comme belge d'expression française. Il transmettra l'original du document au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel et une copie au Ministère des Finances.

L'exploitant en conservera une copie jusqu'au 31 décembre de l'année suivante et en délivrera trois autres aux producteurs ou aux distributeurs. Le producteur joindra l'une d'elle à sa demande trimestrielle qui se présentera comme un relevé, ventilé par cinéma, des recettes brutes réunies par ses films au cours du trimestre. Cette demande est datée et signée et portera la mention "certifiée sincère et véritable à la somme de ..." suivie du montant total en toutes lettres.

La demande de subvention doit être établie en quatre exemplaires et être accompagnée d'un exemplaire des bordereaux. Les bordereaux doivent être datés et signés. Ils ne peuvent être raturés.

§ 3. Toute déclaration frauduleuse entraînera la déchéance de la demande pour le film qui en a fait l'objet, sans préjudice de l'application des sanctions pénales.

En outre, le Ministre peut, par décision motivée, retirer pour l'avenir le bénéfice des subventions au producteur qui aurait fait des déclarations fausses.

Avant de prendre sa décision, le Ministre notifie à l'intéressé les faits qui peuvent justifier le retrait de subventions.

Dans les quinze jours à dater de cette notification, l'intéressé peut faire parvenir au Ministre une note justificative.

Dès l'expiration du délai visé à l'alinéa précédent, le Ministre peut prendre la décision de retrait.

#### Article 26 :

Sont seules prises en considération pour le calcul de la subvention, les projections postérieures à la date de l'introduction de la demande de reconnaissance du film comme production belge d'expression française.

L'attribution des subventions a lieu à la fin de l'exercice budgétaire suivant.

Les projections effectuées plus de cinq ans après la première sortie en distribution commerciale du film cessent de donner lieu à l'attribution de subventions.

### CHAPITRE III : LA PRIME A LA QUALITÉ.

#### Article 27 :

En plus de la subvention à la diffusion visée aux articles 23 et 24, les films de court métrage reconnus comme belge d'expression française, au sens de l'article 20, 2°, peuvent bénéficier d'une prime à la qualité.



Article 28 :

§1er. Un montant annuel de 4.500.000 FB est réservé aux primes à la qualité. Le solde éventuel est reporté sur l'exercice budgétaire suivant.

§2. Le nombre de films bénéficiaires est fixé par la Commission du Film en fonction du classement établi à l'issue de l'examen des productions.

§3. Les primes sont réparties également entre les productions retenues et leur montant est compris entre 250.000,- FB et 1.000.000 FB selon le nombre de films bénéficiaires.

Article 29 :

Les primes à la qualité sont réparties entre le(s) réalisateur(s), le producteur délégué et l'(es) auteur(s) scénariste(s) à raison de 20% pour le(s) premier(s), de 60% pour le second et de 20% pour le(s) troisième(s).

CHAPITRE IV : LA COMMISSION DU FILM.

Article 30 :

Il est institué une Commission du Film composée :

1° d'un Président et un Président suppléant, nommés parmi le personnel du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel;

2° de quatre membres effectifs et quatre membres suppléants représentant le secteur audiovisuel;

3° de trois membres effectifs et trois membres suppléants nommés au sein du personnel du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Les Présidents et les membres sont nommés par le Gouvernement pour une durée de quatre ans.

Tout membre qui quitte la Commission est remplacé dans les trois mois qui suivent. Le nouveau membre achève le mandat de son prédécesseur.

Tout membre effectif qui ne peut assister à une réunion avertit lui-même son suppléant.

Le Secrétariat de la Commission est assuré par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Article 31 :

La Commission du Film propose son règlement d'ordre intérieur au Ministre.

Article 32 :

La Commission du Film donne son avis au Ministre dans les cas prévus aux articles 20, 23, 24 et 27. Le Ministre peut, sur avis de cette commission, refuser la subvention à la diffusion pour les films qui ne possèdent pas les qualités culturelles jugées suffisantes.

Article 33 :

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel délivre au producteur du film reconnu comme belge d'expression française une lettre d'identification indiquant le titre et le numéro d'ordre du film.

Cette lettre d'identification ou un duplicata de celle-ci doit accompagner toute copie du Film.

CHAPITRE V : DISPOSITIONS FINALES.

Article 34 :

Les agents désignés par le Gouvernement de la Communauté française sont habilités à vérifier les demandes introduites par les producteurs de films belges.

A cette fin, ils peuvent se faire produire toutes pièces, documents ou livres et rechercher tous renseignements utiles à l'accomplissement de leur mission auprès des producteurs de films et auprès des exploitants de salles.

Cette habilitation inclut, pour le service exerçant ce contrôle, le droit d'imposer à tout producteur belge sollicitant une subvention de produire dans les locaux du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel les pièces comptables propres à clarifier la situation en cas de litige dans le calcul du montant d'une subvention à charge de la Communauté française. La non présentation des pièces dans l'année budgétaire en cours sera considérée comme une renonciation, de la part du producteur, à la subvention sollicitée.

Article 35 :

*Les subventions et les primes visées aux articles 23, 24 et 27 sont allouées dans les limites des crédits budgétaires inscrits à cette fin au budget du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française.*

*Un maximum de 40% des crédits, diminués du montant destiné aux primes à la qualité, est réservé aux subventions à la diffusion des films de long métrage.*

*Par exercice budgétaire, si les crédits réservés aux films de long métrage ne sont pas épuisés, le solde sera ajouté au quota destiné aux films de court métrage. Si les crédits réservés aux films de court métrage ne sont pas épuisés, le solde complètera le quota destiné aux films de court métrage sur l'exercice budgétaire suivant.*

Article 36 :

*Tous les deux ans, à dater de l'entrée en vigueur du présent arrêté, la Commission visée au chapitre IV présente au Ministre un rapport permettant d'évaluer l'octroi des subventions et des primes à la qualité. Ce rapport est transmis au Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel ».*

Article 2 :

Le présent arrêté produit ses effets le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Article 3 :

Le Ministre qui a l'audiovisuel dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 21 décembre 1998.

Par le Gouvernement de la Communauté  
française,  
La Ministre-Présidente,

Laurette ONKELINX.



## FILMS RECONNUS PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE EN 1998

### 1. LONGS MÉTRAGES DE FICTION

<b>MAX ET BOBO</b>	Artémis Productions / RTL-TVI	(B)
	Samsa Film	(L)
	Les Productions Lazennec	(F)
<b>PURE FICTION</b>	Tikoun / Alexis Films	(B)
<b>LE NAIN ROUGE</b>	A.A. Les Films Belges	(B)
	Mainstream	(F)
	Classic	(I)
<b>THE QUARRY</b>	Man's Films Productions / RTBF	(B)
	Tchin Tchin Productions	(F)
	Wanda Films	(E)
	Studio Gronden	(NL)
<b>L'ÉCOLE DE LA CHAIR</b>	Artémis Productions / RTBF	(B)
	Samsa Film	(L)
	Orsan Productions	(F)

### 2. LONGS MÉTRAGES DOCUMENTAIRES

<b>ATTAVILLE</b>	Image Création / RTBF	(B)
	Les Productions Dussart	(F)
<b>MON FRÈRE, MA SOEUR, VENDUS POUR QUELQUES LIRES</b>	Jungle Films / RTBF / Les Films du Tamarin	(B)

### 3. COURTS MÉTRAGES DE FICTION

<b>NOËL AU BALCON</b>	Artémis Productions	(B)
<b>CHA CHA CHA</b>	Artémis Productions Les Films de Mai	(B) (F)
<b>LES PIÈCES-À-TROUS</b>	Escapade Films Productions	(B)
<b>LE PAYS DE LA FLEUR NOIRE</b>	Alexis Films / Image Création	(B)
<b>LA CARTE POSTALE</b>	K2	(B)
<b>UN ANGE PASSE</b>	Marc Levie Visuals	(B)
<b>VIE ET MORT D'UN INSTANT D'IVRESSE</b>	La Boîte,... Productions	(B)
<b>LA DINDE</b>	Entre Chien et Loup Planète Spots	(B) (F)
<b>LE FILM DONT VOUS ÊTES LE HÉROS</b>	S.A.B.	(B)
<b>LE SOUFFLE DU VIOLON</b>	Tandem Productions	(B)
<b>LA TRAJECTOIRE OBLIQUE</b>	La Boîte... Productions / Need Prod.	(B)
<b>J'ADORE LE CINÉMA</b>	To Do Today Productions	(B)
<b>TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER</b>	Mercure Production	(B)
<b>DES HEURES SANS SOMMEIL</b>	Atelier Jeunes Cinéastes Crittin & Thiébaud Productions	(B) (CH)
<b>LES LUNETTES NOIRES</b>	Marc Levie Visuals	(B)
<b>SURVEILLER LES TORTUES</b>	Need Productions	(B)
<b>LE BOUTON ROUGE</b>	Abacadabra Films / WIP	(B)

<b>CHRISTMAS IN SPACE</b>	To Do Today Productions	(B)
<b>L'ECZÉMATEUSE</b>	W.F.E.	(B)
<b>KETCHUP</b>	Double Act Production	(B)
<b>LE SILENCE DES FOUS</b>	Marc Levie Visuals	(B)
<b>LES VLOEMS</b>	Mediadiffusion	(B)
<b>LE MIRACLE DE LA SAINT ALBA</b>	Lux Fugit Film Lazennec Tout Court	(B) (F)
<b>AMPHITRYON 94</b>	P.B.C. Pictures	(B)
<b>L'HOMME DU SUD</b>	Prima Vista	(B)
<b>TEMPUS FUGIT</b>	Banana Films	(B)
<b>SLOBAN'S WALTZ</b>	Tabula Rasa	(B)
<b>1M28 AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER</b>	Mediadiffusion	(B)
<b>ANOUK ET LES AUTRES</b>	Banana Films Agat Films	(B) (F)
<b>GLORIA IN EXCELSIS DEO</b>	P.B.C. Pictures	(B)

#### **4. COURTS MÉTRAGES D'ANIMATION**

<b>LE FOU EN BULLE</b>	Odec-Kid Cartoons	(B)
<b>LE DROMADAIRE ET L'ORYX</b>	Solaris Films / Image Création / RTBF	(B)
<b>BOULOU</b>	Gresse Films	(B)
<b>ARTHUR</b>	K.E.E.N.	(B)

<b>PIC PIC ANDRE SHOOW - LE DEUXIÈME</b>	Pic Pic André Productions	(B)
<b>UN PEU DE SÉRIEUX QUE DIABLE</b>	Deux Sur Deux Productions	(B)
<b>ÇA VOLE PAS HAUT</b>	Didier Versin	(B)
<b>PHALLOCTÈRE</b>	Marc Levie Visuals / WIP	(B)
<b>LES BALTUS AU CIRQUE</b>	Pic Pic André Productions	(B)
<b>ILS ÉTAIENT SEPT PETITS ...</b>	Les Films J.C. Maes	(B)
<b>ZIP-ZAP</b>	Studio Kemp	(B)
<b>THE FORGOTTEN PLANET</b>	Marc Levie Visuals	(B)
<b>FRAGILE</b>	La Boîte,... Productions / WIP Samsa Film	(B) (L)
<b>6 HAÏKU 1</b>	Ganesha / RTBF / WIP	(B)
<b>DU BONHEUR POUR TOUT DE SUITE</b>	Deux Sur Deux Productions	(B)
<b>FACÉTIEUSE RIVIÈRE TUMULTUEUSE</b>	Odec-Kid Cartoons	(B)
<b>6 HAÏKU 2</b>	Ganesha / RTBF / WIP	(B)
<b>SANS TITRE</b>	Alexis Films / MGV	(B)
<b>LE CROCODILE ET LE HÉRON</b>	Solaris Films / Image Création / RTBF	(B)
<b>AVEC MA VIVE ET PROFONDE TENDRESSE</b>	Deux Sur Deux Productions	(B)
<b>LA POMME NOIRE</b>	Les Films J.C. Maes	(B)
<b>DÉRAPAGES</b>	Magic Films	(B)
<b>LE VIKING QUI CROYAIT QU'IL ÉTAIT DÉJÀ MORT</b>	Odec-Kid Cartoons C.S.M. Productions	(B) (F)



## 5. COURTS MÉTRAGES DOCUMENTAIRES

<b>LA VOIX DE SOFIA</b>	Nota Bene / RTBF / CBA / Solaris	(B)
<b>LES GENS PRESSÉS SONT DÉJÀ MORT</b>	La Boîte,... Productions / CBA / RTBF	(B)
<b>CAPOEIRA, BEL HORIZON</b>	Jungle Films / IdEst Communication	(B)

## 6. PRIMES A LA QUALITÉ 1997

**1.000.000,-F**

<b>LE SIGNALEUR</b>	K2	Benoît Mariage
<b>UNE DERNIÈRE VISION DE HUGO VAN DER GOES</b>	La Boîte,... Productions	Dominique Lohlé
<b>L'AMATEUR</b>	Les Films du Scarabée	Olivier Smolders
<b>LE SOURIRE DES FEMMES</b>	Alexis Films	Stéphane Vuillet
<b>MOÏ DEN O</b>	Lux Fugit Film	Manuel Poutte

**500.000,-F**

<b>LA BAGUE</b>	Blue In Green Productions	Samy Brunett
<b>LA MALÉDICTION DU DOKTOR SCHNITZEL</b>	Alexis Films	Eric Figon
<b>L'INSOMNIE PASTORALE</b>	La Boîte,... Productions	Cécilia Marreiros Marum

<b>NATHAN</b>	Médiadiffusion	Vincent Lannoo
<b>VACANCE</b>	Atelier Jeunes Cinéastes	Inès Rabadan

**250.000,-F**

<b>ROSITA</b>	Courage Mon Amour	Dominique Abel Fiona Gordon
<b>VIRUS</b>	Studio Kemp	Willy Kempeneers
<b>TERRE NATALE OU LOS BANDIDOS ET LA FILLE DU NORD</b>	Atelier Jeunes Cinéastes	Stéphane Vuillet
<b>DITES-LE AVEC LES MAINS</b>	Oeuvre-Sept	Daniel Hiquet
<b>CERISE</b>	Les Images	Eva Visnyei
<b>Y A QU'UN CHEVEU</b>	Marc Levie Visuals	Brigitte Roisin
<b>ORINOCO</b>	Gresse Films	Jean-Marie Gresse
<b>LE SONGE D'ISAAC</b>	Médiadiffusion	Ursula Meier
<b>L'HORLOGE</b>	Films Athéna	Marie-Hélène Tercafs Fabrice d'Ascenzo Guy Roger Tilkin
<b>LE TEMPS D'UN SOUFLÉ</b>	La Boîte,... Productions	Kita Bauchet

## **7. PRIMES A LA QUALITÉ 1998**

Elles seront attribuées lors de la première séance de la Commission du Film qui se réunira dans le courant du 1er trimestre 1999.



# CHAPITRE III

## COPRODUCTIONS ENTRE LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS ET LES TELEVISIONS (RTBF / RTL-TVI / Canal +)

**Contacts :**

RTBF : Emmanuel Roland

Tél. : 02/413.22.31

RTL-TVI/Canal+ : Paul-Eric Mosseray

Tél. : 02/413.22.71

Fax : 02/413.20.68



## LES INVESTISSEMENTS DES TELEVISIONS DANS LA COPRODUCTION AVEC LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS

Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis l'avènement des télévisions privées en Communauté française à la fin des années 80, la Communauté a initié une politique visant à associer les chaînes de télévision au développement de la création et de la production audiovisuelle indépendante. Cette démarche vise à dynamiser et à canaliser le lien étroit qui unit la création audiovisuelle et cinématographique aux télévisions : la télévision a besoin de programmes de création et la production a besoin de partenaires et d'espaces de diffusion. C'est dans cette optique qu'ont été conclues des conventions avec les chaînes TVI et Canal + Belgique lors de l'octroi de leur autorisation d'émettre. Préalablement, avait été également conclu un accord-cadre spécifique avec la RTBF.

Au départ de ces conventions-cadre, des protocoles d'accord ont été conclus entre la Communauté française, les associations professionnelles représentant la production indépendante et chacune des chaînes concernées.

Ces dispositifs ont eu pour objectif de préciser les modalités concrètes de collaboration en matière de coproduction entre chaînes et producteurs indépendants et d'associer les parties en présence - Communauté française/chaînes/associations professionnelles - à la mise en oeuvre et au contrôle du respect des obligations fixées aux chaînes.

Depuis 1993, les obligations des trois chaînes s'élèvent aux montants suivants :

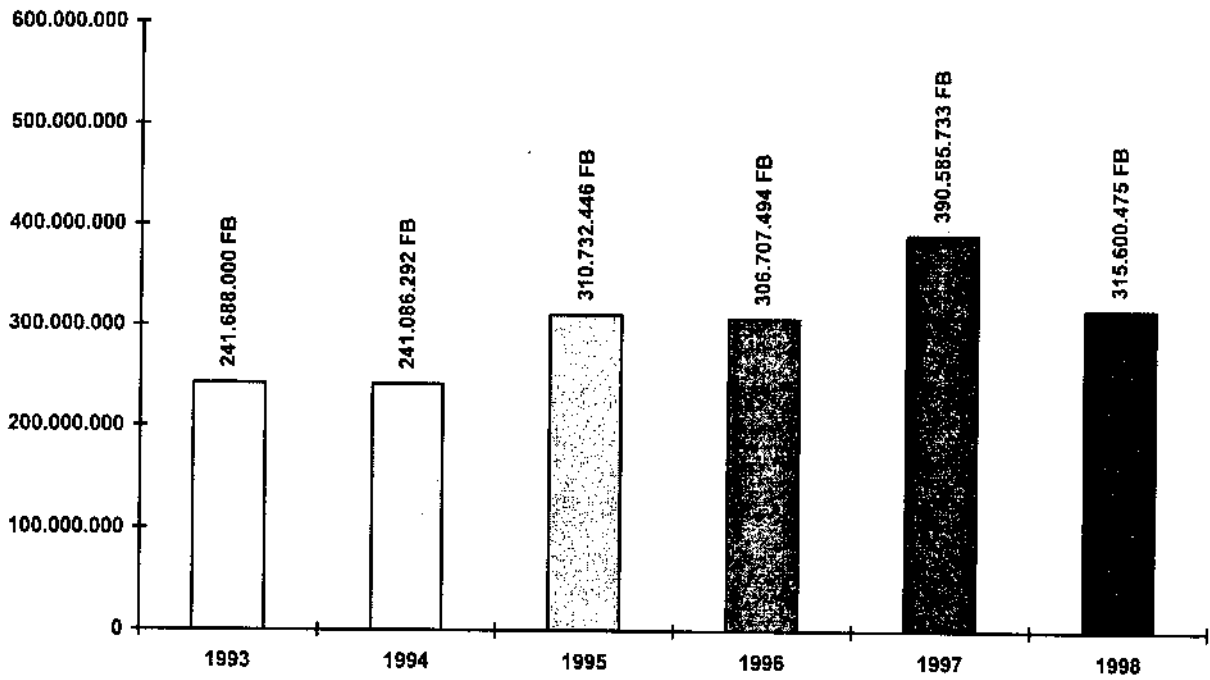
<u>RTBF</u>	1993 à 1998 :	Fonds spécial :	49.000.000 FB annuellement
		Apport RTBF :	41.000.000 FB annuellement
<u>CANAL+</u>	1993 à 1997 :	Apport Canal + :	80.000.000 FB annuellement
	1998 :	Apport Canal + :	85.000.000 FB

<u>TVI</u>	1993 :	Coproduction :	49.000.000 FB (1,6% du chiffre d'affaires 1993)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1994 :	Coproduction :	49.000.000 FB (1,6% du chiffre d'affaires 1993)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1995 :	Coproduction :	60.931.936 FB (1,8% du chiffre d'affaires 1994)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1996 :	Coproduction :	70.706.747 FB (2% du chiffre d'affaires 1995)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1997 :	Coproduction :	83.394.676 FB (2,2% du chiffre d'affaires 1996)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1998 :	Coproduction :	84.165.721 FB (2,2% du chiffre d'affaires 1997)
		Commandes de programmes :	42.880.000 FB

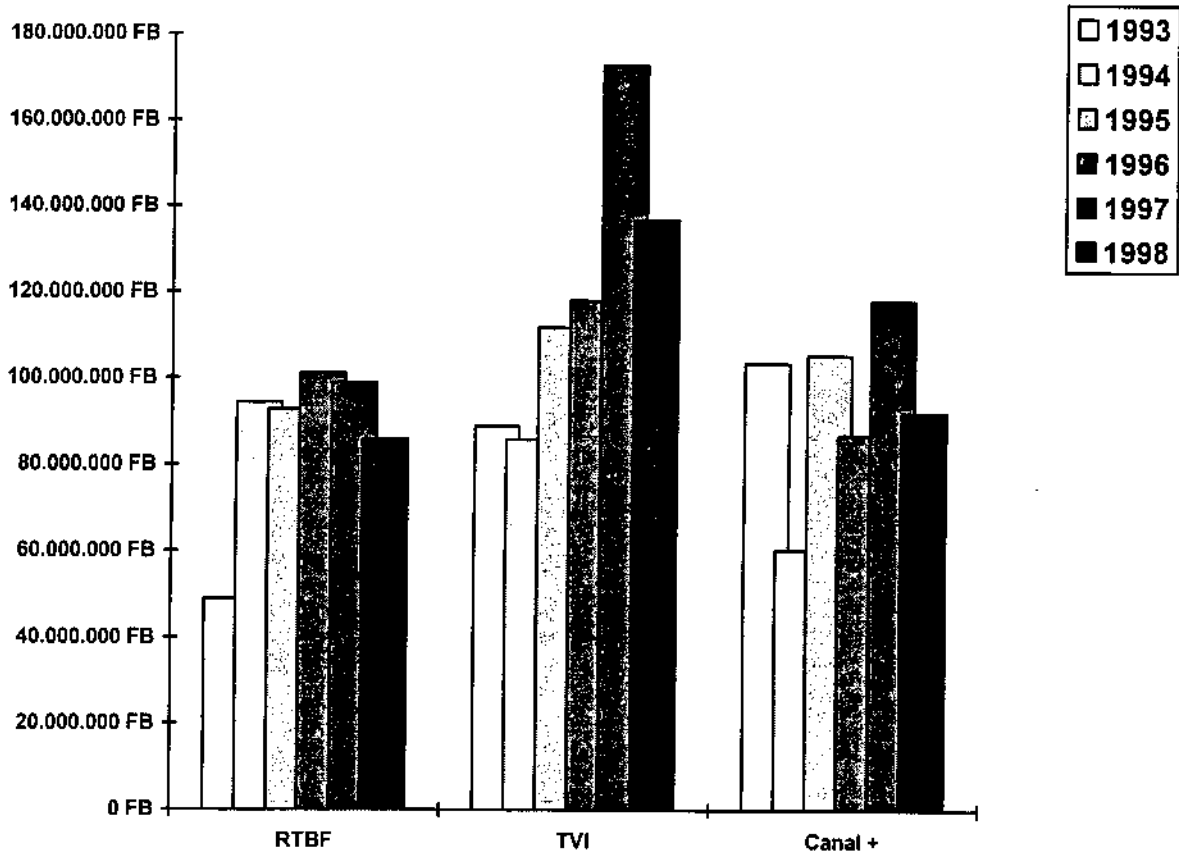




**Apports annuels totaux des télévisions à la production indépendante (1993 - 1998)**



**Apports annuels de la télévision à la production indépendante, par chaîne**



Depuis 1993, les apports des trois chaînes ont été les suivants :

	RTBF (fonds spécial/cash RTBF)	TVI (copro/commandes)	CANAL+	TOTAL
1993	48.900.000,- (1)	89.000.000,- (49.000.000/40.000.000)	103.788.000,-	241.688.000,-
1994	94.494.828,- (47.994.353/46.500.475)	86.091.864,- (49.000.000/37.091.864)	60.499.600,-	241.086.292,-
1995	92.996.374,- (48.954.500/44.041.874)	112.055.274,- (63.840.072/48.215.202)	105.680.798,-	310.732.446,-
1996	101.188.301,- (50.005.000/51.183.301)	118.254.193,- (44.800.000/73.454.193)	87.265.000,-	306.707.494,-
1997	(2) 99.119.733,- (49.000.000/50.119.733)	173.108.000,- (107.000.000/66.108.000)	118.358.000,-	390.585.733,-
<u>TOTAL</u>	436.699.236,- (244.853.853/191.845.383)	578.509.331,- (313.640.072/264.869.259)	475.591.398,-	1.490.799.965,-

(1) Fonds Spécial uniquement ; l'engagement cash RTBF a été alloué par la chaîne à partir de l'exercice 1994.

(2) Montant cash RTBF sous réserve de vérification.

	RTBF	TVI	CANAL+
1998	(3) 85.987.772,- (35.715.000/50.272.772)	(4) 137.178.203,- (89.267.000/47.911.203) *	(5) 92.434.500,-

(3) en cours de finalisation.

(4) commandes déclarées par TVI, sous réserve de vérification.

(5) déclaré par Canal +, sous réserve de vérification

## **1. Convention entre la RTBF, les associations professionnelles et la Communauté française**

Une convention a été signée le 2 mars 1994 entre le Ministre en charge de l'Audiovisuel, l'Administrateur Général de la RTBF, et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (PROSPERE, UPPF, UPPT).

Dès 1993 un crédit particulier de 49 millions était versé au "fonds de création cinématographique et audiovisuelle". Il était destiné exclusivement à stimuler la coproduction d'oeuvres audiovisuelles entre les producteurs indépendants et la RTBF. Le même montant a été réinscrit aux budgets 1994, 1995, 1996, 1997 et 1998.

Cette somme s'ajoute aux apports en liquidités de la RTBF fixés annuellement dans les coproductions d'oeuvres audiovisuelles avec les producteurs indépendants assumant la production déléguée ou exécutive, pour un montant de 41 millions en 1998.

Ces oeuvres audiovisuelles appartiennent aux genres suivants : fictions cinéma, téléfilms, séries, documentaires et animations.

Le choix des projets est laissé à la RTBF, sous la forme d'un droit de tirage.

L'achat des droits de diffusion n'entre pas dans le cadre de la convention.

Un Comité d'accompagnement a été créé dès la signature de la convention. Il est constitué de représentants de l'Administration de l'Audiovisuel, de la RTBF, de la Commission de Sélection des films, et des associations professionnelles signataires de la convention. Il a depuis lors régulièrement procédé à l'évaluation de l'application de la convention. Il s'est réuni 3 fois en 1998.

La cellule technique fonctionnant dans le cadre de l'Administration de l'Audiovisuel a procédé régulièrement à l'établissement et à l'exécution des contrats passés entre la Communauté française et les producteurs indépendants dans le cadre du Fonds spécial, conformément à l'exercice par la chaîne, de son droit de tirage.

Evolution de la répartition du budget de 49 millions :

En 1993 :

- a) 30 millions FB pour la coproduction d'au moins 3 films de fiction cinématographique,  
avec un droit de tirage maximum de 15 millions par film;
- b) 6 millions pour les documentaires (2 millions maximum par projet);
- c) 13 millions pour des oeuvres télévisuelles de fiction (série, téléfilm et animation).

En 1994 :

- a) 19,5 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 13,5 millions pour les documentaires;
- c) 8 millions pour les téléfilms;
- d) 8 millions pour les animations de télévision.

En 1995 :

- a) 21,5 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 11 millions pour les documentaires;
- c) 16,5 millions pour les téléfilms et les animations de télévision.

En 1996 :

- a) 17 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 11 millions pour les documentaires + 1,005 million d'un projet de documentaire non abouti en 1995;
- c) 21 millions pour les téléfilms et les animations de télévision.

En 1997 :

- a) 17 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 12 millions pour les documentaires;
- c) 20 millions pour les téléfilms, séries et animations de télévision.

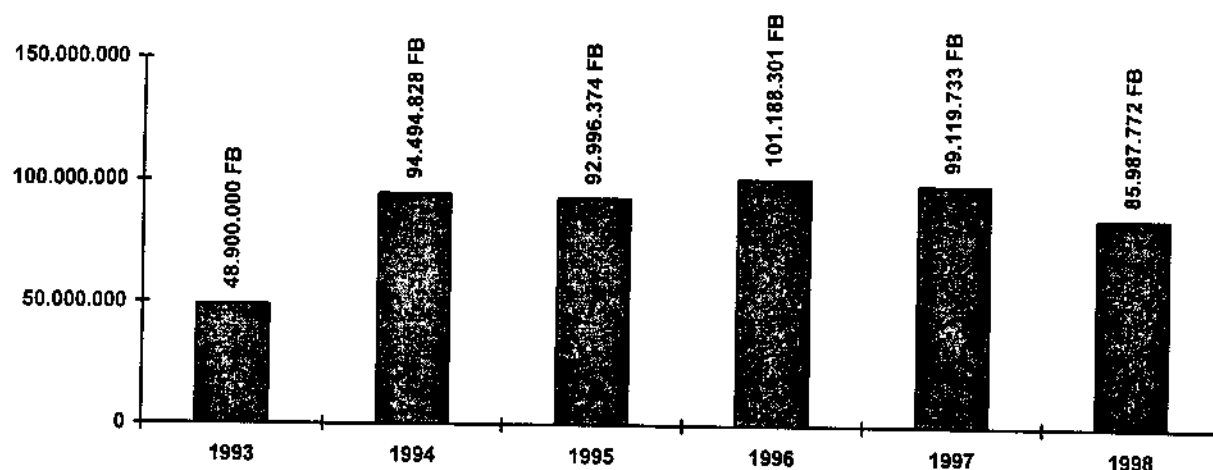
Une répartition identique a été adoptée pour l'année 1998.

L'année 1997, avait été l'occasion de la mise en place de nouvelles modalités d'utilisation des recettes d'exploitation générées dans le cadre du Fonds Spécial. Celles-ci ont été affectées nominalement dans le chef du producteur indépendant, pour former un montant cumulable avec l'exercice d'un nouveau droit de tirage exercé par la chaîne sur le Fonds, pour une nouvelle coproduction avec le professionnel indépendant.

En ce qui concerne les obligations 97, le Comité d'Accompagnement de la chaîne a conclu au respect de la convention, clôturée au quatrième trimestre de 98. Pour cette année 98, on peut constater que le « retard » structurel d'engagement (dû au caractère des projets aidés, notamment des longs métrages qui nécessitent une très longue période de préparation avant la mise en production effective) a été quasiment comblé ; ce sont en effet presque trois-quarts des engagements qui ont été effectués au 31 décembre 98 pour cet exercice, contre à peine un tiers à la clôture théorique de l'exercice précédent.

L'année 1999 devrait permettre de voir coïncider les annuités d'exercice du droit de tirage de la chaîne et d'investissement cash dans les coproductions.

	<b>RTBF</b>
<b>1993</b>	48.900.000
<b>1994</b>	94.494.828
<b>1995</b>	92.996.374
<b>1996</b>	101.188.301
<b>1997</b>	99.119.733
<b>1998</b>	85.987.772
<b>TOTAL</b>	<b>522.687.008</b>



Application de la Convention du 2 mars 1994, passée entre la RTBF, les associations professionnelles représentatives et la Communauté française de Belgique.

RECAPITULATIF DES ENGAGEMENTS AU 31/12/1998

		<u>Fonds spécial</u>	<u>Cash RTBF</u>
1)	97		
	Doc	12.000.000,-	13.177.995,-
	Ciné	17.000.000,-	4.737.054,-
	TV	20.000.000,-	32.204.684,-
		-----	-----
	Totaux	49.000.000,-	50.119.733,-
2)	98		
	Doc	6.515.000,-	12.269.840,-
	Ciné	11.000.000,-	10.074.429,-
	TV	18.200.000,-	27.928.503,-
		-----	-----
	Totaux	35.715.000,-	50.272.772,-

Remarques :

1. les montants repris sous la colonne Fonds Spécial sont des engagements qui ne correspondent pas nécessairement aux liquidations intervenues par créneau au cours de la période considérée, puisque celles-ci sont réalisées par tranches, selon l'évolution des productions.
2. les apports cash RTBF ne reprennent ni les apports en services, ni les droits de diffusion.

DOCUMENTAIRES 1997

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
<b>D'Auschwitz à Jérusalem (partie II)</b>	Inedithing sa	665.000,-
<b>Go Greyhound</b>	Saga Film	1.000.000,-
<b>Post Mortem</b>	La Boîte,... Productions	6.000.000,-
<b>Conquête du monde invisible</b>	Entre chien et loup	14.000.000,-
<b>Chronique du coq et du dragon</b>	Dérives asbl	2.000.000,-
<b>Missionnaires au pays des colons</b>	Dérives asbl	400.000,-
<b>Le Modello</b>	Pandora	250.000,-
<b>Les nouveaux Russes</b>	Cobra Films	300.000,-
<b>Jean et Ginette</b>	CBA	300.000,-
<b>Un rêve d'indépendance</b>	CBA	250.000,-
<b>Faire une nature morte</b>	Latitudes production	250.000,-
<b>Sida d'ici et de là-bas</b>	Ateliers du Laziri	300.000,-
<b>Nazareth</b>	Inti Films	300.000,-
<b>Le village global</b>	To Do Today	6.000.000,-
<b>Le rêve africain</b>	Périscope	300.000,-
<b>Mobutu, roi du Zaïre</b>	Films de la Passerelle	17.000.000,-
<b>La saga des Massey</b>	Wajnbrose	400.000,-

DOCUMENTAIRES 1997 (suite)

<b>Une vie rêvée</b>	Dérives asbl	300.000,-
<b>Terre pure</b>	Saga Film	400.000,-
<b>Le Grand bac à sable</b>	La Boîte,... Productions	200.000,-
<b>Lignes de vie</b>	Escapade	300.000,-
<b>Punk Picnic</b>	Latitudes production	250.000,-
<b>Petites filles</b>	Nota Bene	400.000,-
<b>La Trace</b>	L'Indien	400.000,-
<b>Les animaux et la guerre</b>	Latitudes production	300.000,-
<b>Polders</b>	Pandora productions	100.000,-
<b>Mata Hari</b>	Sofidoc	500.000,-
<b>La Charanguita</b>	Asap Prod.	250.000,-
<b>Haïku</b>	Hey Joe ! Prod.	100.000,-
<b>Guerre et Paix en Irlande</b>	Entre chien et loup	400.000,-
<b>Sur les rives de l'Étang de Berre</b>	Entre chien et loup	300.000,-
<b>L'Enigme du criminel</b>	To do Today	600.000,-
<b>Gaston Chaissac</b>	To do Today	400.000,-
<b>Une maison à Prague (Part. 1)</b>	Image Création	85.000,-
	<b>TOTAL :</b>	<b>12.000.000,-</b>



LONGS METRAGES 1997

<b>TITRE</b>	<b>PRODUCTION</b>	<b>CONTRAT</b>
<b>Un hiver au bout du monde</b>	Magellan	61.000,00 2.500.000,-
<b>Les exclus</b>	La Boîte...	2.500.000,-
<b>La fille du pasteur</b>	La nouvelle Imagerie	12.000,00 500.000,-
<b>En vacances</b>	Films de l'Etang	500.000,-
<b>Le bal des pantins (complément)</b>	Alice in Wonderland	6.000,00 250.000,-
<b>Thomas est amoureux</b>	Entre chien et loup	500.000,-
<b>Une petite fête</b>	Banana Films	14.000,00 750.000,-
<b>Karnaval</b>	CMC	2.500.000,-
<b>Le voyage à Paris</b>	Artémis Productions	2.500.000,-
<b>Les Vigiles (engagement)</b>	Simple Productions	12.000,00 250.000,-
<b>Le bal des pantins (engagement)</b>	Alice in Wonderland	4.250.000,-
	<b>TOTAL :</b>	<b>17.000.000,-</b>

TELEFILMS SERIES 1997

<b>TITRE</b>	<b>PRODUCTION</b>	<b>CONTRAT</b>
<b>Théo et Marie</b>	K2 sa	1.000.000,-
<b>Un Noël pas comme les autres</b>	Silence asbl	300.000,-
<b>Papa est monté au ciel</b>	Entre chien et loup	1.800.000,-
<b>L'injustice du destin ou la victoire de Patrice</b>	K2 sa	1.800.000,-
<b>Mon père des jours pairs</b>	Saga Film	2.400.000,-
<b>A nous deux la vie</b>	K2 sa	1.800.000,-
<b>Les grands enfants</b>	Delos Communic	3.600.000,-
<b>Le choix d'une mère</b>	Delos Communic	1.800.000,-
<b>Tous les papas ne font pas pipi debout</b>	Banana Films	1.500.000,-
<b>Un coeur pas comme les autres</b>	K2 sa	4.000.000,-
	<b>TOTAL :</b>	<b>20.000.000,-</b>

DOCUMENTAIRES 1998

<b>TITRE</b>	<b>PRODUCTION</b>	<b>CONTRAT</b>
<b>Une maison à Prague (part 2)</b>	Image création	115.000,-
<b>Off the pigs</b>	Entre chien et loup	200.000,-
<b>Des enfants parlent</b>	Simple Productions	400.000,-
<b>Deep South</b>	Kaos Films	500.000,-
<b>Le Glaive brisé</b>	Latitudes Prod.	250.000,-
<b>Moissons du Sahel</b>	Devil Prod.	200.000,-
<b>La Ballade de Sam</b>	Sokan	600.000,-
<b>Amsterdam via Amsterdam</b>	Asap Prod.	200.000,-
<b>Voyage au coeur du Blues</b>	Tam Tam	600.000,-
<b>Les Naxi</b>	Aligator Films	300.000,-
<b>Sale temps sur la planète</b>	Image Création	700.000,-
<b>Quand les hommes pleurent</b>	Films de la Drève	300.000,-
<b>L'attentat</b>	Entre chien et loup	400.000,-
<b>Sommeil trompeur</b>	Entre chien et loup	250.000,-
<b>L'avant-garde russe</b>	Cobra Films	200.000,-
<b>Republica, journal du peuple</b>	Image Création	200.000,-

DOCUMENTAIRES 1998 (suite)

<b>Eurêka, j'ai encore tout faux</b>	Sokan	500.000,-
<b>Le trésor des Schloss</b>	To do Today	200.000,-
<b>Boma-Tervuren, le voyage</b>	Cobra Films	400.000,-
	<u>TOTAL :</u>	<u>6.515.000,-</u>

LONGS METRAGES 1998

<b>TITRE</b>	<b>PRODUCTION</b>	<b>CONTRAT</b>
<b>L'école de la chair</b>	Artémis Productions	2.000.000,-
<b>Rosetta</b>	Films du Fleuve	3.000.000,-
<b>Les convoyeurs attendent</b>	K2 sa	6.000.000,-
	<b>TOTAL :</b>	<b>11.000.000,-</b>

TELEFILMS SERIES 1998

<b>TITRE</b>	<b>PRODUCTION</b>	<b>CONTRAT</b>
<b>La Femme du Boulanger</b>	Saga	1.000.000,-
<b>Le destin des Steenfort</b>	Aligator	4.000.000,-
<b>La rivale</b>	K2 sa	1.500.000,-
<b>La remise aux araignées</b>	Banana Films	600.000,-
<b>Samedi soir, Gabriel</b>	Saga Film	600.000,-
<b>Une sirène dans la nuit</b>	Banana Films	2.000.000,-
<b>Fins de mois</b>	Saga Film	5.500.000,-
<b>Les enfants du jour</b>	To do Today	2.000.000,-
<b>La tresse d'Aminata</b>	Banana Films	1.000.000,-
	<u>TOTAL :</u>	<u>18.200.000,-</u>

## 2. RTL-TVI

Le 17 août 1994 était signé un protocole d'accord entre le Ministre en charge de l'audiovisuel, la chaîne privée TVI et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (UPFF, UPPT et PROSPERE).

Ce protocole fixe les modalités effectives de concrétisation des engagements de TVI, destinés à stimuler le secteur de la production indépendante dans la Communauté française de Belgique.

L'investissement de la chaîne est réparti en deux volets. D'une part, des apports en coproduction avec des producteurs indépendants, d'un montant fixé à 49 millions pour 1993 (équivalent à 1,6% du chiffre d'affaires publicitaire de TVI) et à un pourcentage du chiffre d'affaires publicitaire de TVI de respectivement 1,6% en 1994, 1,8% en 1995, 2% en 1996 et 2,2% pour 1997 et les années ultérieures. D'autre part, des apports en commandes de programmes de télévision confiées à des producteurs indépendants pour un montant annuel minimum de 40 millions de francs. Ce dernier montant est indexé, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1998, au prorata du chiffre d'affaires de la chaîne, conformément à la nouvelle convention globale du 6 janvier 1997 conclue entre TVI et la Communauté française.

En ce qui concerne le premier volet relatif aux **coproductions**, les montants sont versés par TVI en deux tranches au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. TVI peut toutefois déduire de ces montants à verser, les engagements financiers pris directement dans des accords de coproduction avec des producteurs indépendants, pour autant que ceux-ci aient été admis par le groupe d'agrément de l'administration et par le comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Les montants versés par TVI au fonds, déduction faite des engagements directs dans des coproductions, sont affectés par la chaîne, qui dispose d'un droit de tirage, à des projets qu'elle retient. Les montants concernés ne peuvent être affectés à des achats de droits de diffusion. Le coproducteur doit être un producteur indépendant, chargé de la production déléguée.

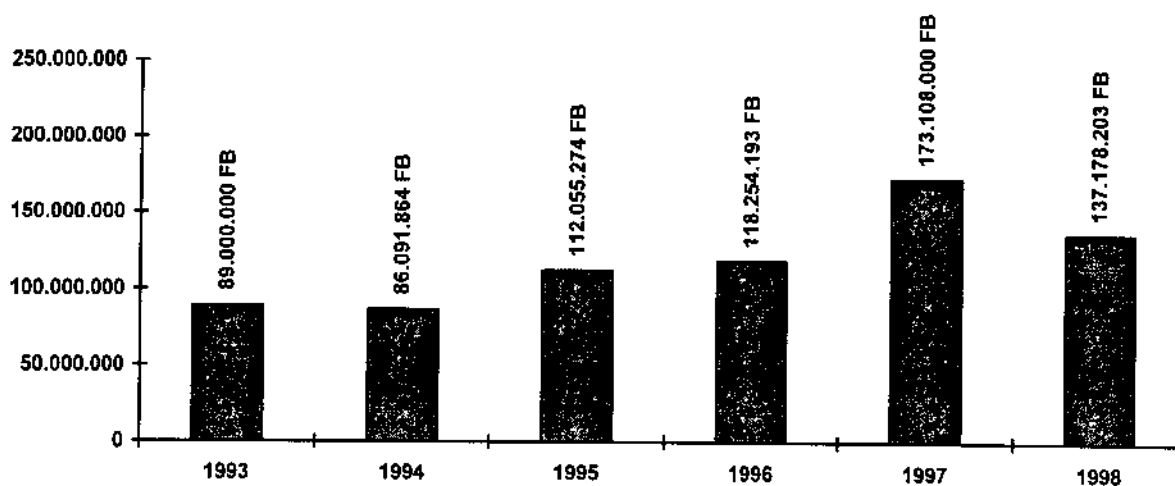
En ce qui concerne le second volet relatif aux **commandes de programmes**, il s'agit de programmes de télévision dont les commandes sont confiées à des producteurs indépendants, chargés de la production déléguée ou au moins exécutive. TVI s'est engagé à lancer des appels d'offres à cette fin. Un maximum de 50% de l'engagement en commandes de programmes peut être constitué par la mise à disposition d'infrastructures et de prestations techniques de TVI, pour autant que les devis de TVI soient égaux ou inférieurs à ceux d'autres prestataires de services.

Le groupe d'agrément fonctionnant dans le cadre du Service général de l'audiovisuel procède à l'examen des différents dossiers soumis par la chaîne et fait rapport au Comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Ce Comité d'accompagnement du protocole d'accord réunit les représentants du Service général de l'audiovisuel, de la Commission de sélection des films, des associations professionnelles signataires et de TVI.

Il a notamment pour rôle d'évaluer et de contrôler l'application du protocole d'accord, d'élaborer de nouvelles perspectives à la lumière des résultats obtenus, de fixer la répartition des montants par genre de productions.

	TVI
1993	89.000.000
1994	86.091.864
1995	112.055.274
1996	118.254.193
1997	173.108.000
1998	137.178.203
<b>TOTAL</b>	<b>715.687.534</b>





Pour l'année 1998, les engagements exécutés par TVI ont été les suivants :

## **COPRODUCTIONS**

L'engagement total à rencontrer par TVI s'élève à 86.467.144 FB, résultant du montant de base 1998 de 84.165.721 FB (2,2% du chiffre d'affaires 1997) auquel est ajouté, un montant de 3.000.000 FB relatif à un projet prévu en 1997 mais non finalisé <sup>1</sup>, et auquel est retranché un excédent d'engagement en 1997 de 698.577 FB.

<u>TITRES</u>	<u>PRODUCTEURS</u>	<u>INVESTISSEMENTS</u> <u>TVI</u>
Nous mourrions ensemble	AT Productions	3.200.000,-
Docteur Sylvestre	Saga Film	23.067.000,-
Léopold	Mars entertainment	21.000.000,-
Le responsable	Art et Cinéma	21.000.000,-
Pour le meilleur et pour le pire	K2 sa	21.000.000,-
	<u>TOTAL</u> <u>COPRODUCTIONS :</u>	<u>89.267.000,-</u>

Ces engagements ont été admis par le groupe d'agrément et le comité d'accompagnement du protocole d'accord, sous la réserve de quelques vérifications à effectuer sur certains d'entre eux.

---

<sup>1</sup> Il s'agissait du projet de téléfilm "La fille de nulle part" à coproduire avec Saga Film.

## COMMANDES DE PROGRAMMES

L'engagement total à rencontrer par TVI s'élève à 42.880.000 FB, résultant du montant d'obligation de base de 40.000.000 FB, indexé au prorata de l'évolution du chiffre d'affaires de TVI constaté entre les années 1995 et 1996, soit une progression de 7,2%.

Les engagements déclaré par TVI sont les suivants :

<u>TITRES</u>	<u>PRODUCTEURS</u>	<u>INVESTISSEMENTS</u> <u>TVI</u>
Père et fils	Pied au Plancher	2.307.776,-
Prenez l'air	Key News	17.651.142,-
Journée mondiale de l'animal	Key News	2.000.000,-
Main à la Patte	Newscom	13.997.250,-
Mediapub	Key News	3.978.000,-
Moteurs	Newscom	5.997.035,-
		<hr/>
		45.911.203,-
	Report 97	2.000.000,-
		<hr/>
	<u>TOTAL :</u>	<u>47.911.203,-</u>

A la date de publication du présent document, l'évaluation de ce volet d'obligation consacré aux commandes de programmes n'est pas complètement finalisée.

### 3. Canal + Belgique

Une convention a été signée le 3 février 1989 entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + Belgique pour l'exploitation de services de télévision payants en Communauté française.

Une convention complémentaire a été conclue à la même date entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + de droit français. Elle garantit la bonne exécution de la convention avec Canal + Belgique, pour la promotion de la production audiovisuelle en Communauté française.

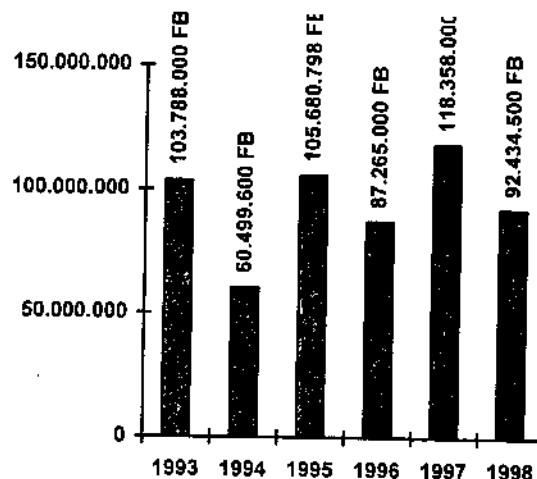
Par cette dernière, Canal + France s'est engagée à soutenir la production audiovisuelle et cinématographique en Communauté française, par des interventions en coproduction pour un montant annuel de 80 millions FB.

Un avenant entré en vigueur le 22 janvier 1991 a également élargi ce type d'intervention aux préachats.

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de Canal + Belgique intervenue en avril 1998, la convention entre le Gouvernement de la Communauté française et Canal + de droit français a été prorogée à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1998 pour une durée de neuf ans, par avenant à cette convention signé le 20 avril 1998.

A cette occasion, le montant d'obligation minimum a été porté à 85 millions de FB, tandis qu'un mécanisme de progressivité de l'investissement en lien avec le chiffre d'affaires a été instauré avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

	<b>Canal +</b>
<b>1993</b>	103.788.000
<b>1994</b>	60.499.600
<b>1995</b>	105.680.798
<b>1996</b>	87.265.000
<b>1997</b>	118.358.000
<b>1998</b>	92.434.500
<b>TOTAL</b>	<b>568.025.898</b>



Pour les années 1997 et 1998, voici l'inventaire des productions qui ont été préachetées ou coproduites par Canal + France. Les montants mentionnés sont les engagements de Canal+ dans les coproductions, calculés en fonction de la part belge, selon la méthode de calcul fixée par l'avenant à la convention.

Les montants de l'exercice 1997 ont été soumis à la vérification du groupe d'agrément tandis que les montants 1998 sont les déclarations de Canal + non définitives, et encore à vérifier.

## **LONGS METRAGES 1997**

### **LA PATINOIRE**

31.000.000 FB

Producteur belge : Les Films de l'Etang

Réalisateur : Jean-Philippe Toussaint

### **THE QUARRY**

15.500.000 FB

Producteur belge : Man's Films Productions

Réalisateur : Marion Hänsel

### **MOBUTU, ROI DU ZAÏRE**

10.540.000 FB

Producteurs belges : Les Films de la Passerelle  
Image Création

Réalisateur : Thierry Michel

### **MAX ET BOBO**

9.300.000 FB

Producteur belge : Artémis Productions

Réalisateur : Frédéric Fonteyne

### **BLACK DJU**

9.300.000 FB

Producteur belge : Saga Film

Réalisateur : Pol Cruchten

### **OSVETA**

9.300.000 FB

Producteur belge : Aligator Film

Réalisateur : Jan Hintjens

### **TRAIN DE VIE**

11.160.000 FB

Producteur belge : 7ia Prod

Réalisateur : Radu Mihaileanu

**LE COMPTOIR DE MARIE** 6.138.000 FB

Producteur belge : Prima Vista

Réalisateur : Sophie Tatischeff

**JE SUIS VIVANTE ET JE VOUS AIME** 5.580.000 FB

Producteur belge : To do Today Production

Réalisateur : Roger Kahane

**UN HIVER AU BOUT DU MONDE** 2.480.000 FB

Producteur belge : Magellan

Réalisateur : Can Togay

**LE PLAISIR ET SES PETITS TRACAS** 8.060.000 FB

Producteur belge : Artémis Productions

Réalisateur : Nicolas Boukhrief

Soit un total de 118.358.000 FB pour une obligation de 80.000.000 FB.

**LONGS METRAGES 1998**

**L'AGRESSION** 3.075.000 FB

Producteur belge : Nomad Films

Réalisateur : Bernard Dumont

**LES CONVOYEURS ATTENDENT** 23.370.000 FB

Producteur belge : K2

Réalisateur : Benoît Mariage

**L'ECOLE DE LA CHAIR** 8.610.000 FB

Producteur belge : Artémis Productions

Réalisateur : Benoît Jacquot

**LES GENS QUI S'AIMENT** 7.380.000 FB

Producteur belge : Artémis Productions

Réalisateur : Jean-Charles Tacchella

**HAUT LES COEURS** 2.460.000 FB

Producteur belge : Entre Chien et Loup

Réalisateur : Solveig Anspach

**L'HUMANITE** 4.305.000 FB

Producteur belge : W.F.E.

Réalisateur : Bruno Dumont

**KARNAVAL**

4.305.000 FB

Producteur belge : CMC

Réalisateur : Thomas Vincent

**ROSETTA**

24.600.000 FB

Producteur belge : Les Films du fleuve

Réalisateurs : Jean-Pierre et Luc Dardenne

**VIVRE AU PARADIS**

4.305.000 FB

Producteur belge : W.F.E.

Réalisateur : Bourlem Guerdjou

**LE VOYAGE A PARIS**

4.920.000 FB

Producteur belge : Artémis Productions

Réalisateur : Marc-Henri Dufresne

**DOLCE FARNIENTE**

615.000 FB

Producteur belge : K2 sa

Réalisateur : Nae Caranfil

**PLACE VENDOME**

1.230.000 FB

Producteur belge : Les Films de l'Étang

Réalisatrice : Nicole Garcia

**VOYAGES (ex « A propos de Mme Jacques)**

2.398.500 FB

Producteur belge : Paradise Films

Réalisateur : Emmanuel Finkiel

## **DOCUMENTAIRES 1998**

**MON FRERE, MA SOEUR VENDUS POUR  
QUELQUES LIRES**

861.000 FB

Producteur belge : Jungle Films

Réalisateur : Basile Sallustio

Soit un total de 92.434.500 FB pour une obligation de 85.000.000 FB, sous la réserve de l'évaluation définitive.



# CHAPITRE IV

## ATELIERS DE PRODUCTION ET ATELIERS D'ACCUEIL

**Contact :**

Véronique Pocco

Tél. : 02/413.33.42

Fax : 02/413.20.68





## LES ATELIERS DE PRODUCTION ET LES ATELIERS D'ACCUEIL

En novembre 98, un état des biens complet de tous les ateliers de production, d'accueil et d'école a été rédigé en plus d'une étude sur la situation du documentaire en Communauté française.

Ces deux dossiers sont à la disposition du public.

Ne sont repris, ci-dessous, que les informations de base et les chiffres globaux relatifs à l'ensemble des structures.

### Réglementation

Afin d'élargir le système des aides à la production accordées sur recommandation de la Commission de Sélection, la Communauté française s'est orientée depuis une vingtaine d'années vers une formule complémentaire : la reconnaissance d'ateliers de production qui bénéficient de subventions. Ceux-ci ont clairement contribué à la création d'une production audiovisuelle belge francophone reconnue sur le plan international.

Depuis le 26 juillet 1990, les règles de reconnaissance des ateliers sont fixées dans un arrêté de l'Exécutif.

Le texte fait la distinction entre les deux principaux types d'ateliers :

- d'une part les *ateliers de production* qui réalisent et produisent des oeuvres de création : ces structures indépendantes se consacrent en priorité à la réalisation de projets propres et décident elles-mêmes de la part de ressources qu'elles y affectent. Actuellement, dix ateliers sont reconnus : Dérives, Graphoui, le Centre Vidéo de Bruxelles, l'Atelier Jeunes Cinéastes (AJC), Alfred, le Gsara, Caméra Enfants Admis, le Centre Multimédia, le Centre de Promotion culturelle et le Clara;
- d'autre part, deux *ateliers d'accueil* qui sont chargés de favoriser la réalisation, la production et la diffusion d'oeuvres de création : le Centre Bruxellois de l'Audiovisuel (CBA) et Wallonie-Image-Production (WIP).

Pour être agréés, les ateliers de production et les ateliers d'accueil doivent notamment :

- \* promouvoir la recherche et l'expérimentation sur le plan technique et esthétique, valoriser l'originalité et l'authenticité des sujets, valoriser la création aussi bien dans l'écriture que dans la réalisation;
- \* privilégier les premières oeuvres des auteurs, pour au moins 40% de la production ou de la coproduction ayant fait l'objet d'une intervention directe ou indirecte de la Communauté française.
- \* valoriser et développer le patrimoine de la Communauté française.

En outre, les ateliers de production et les ateliers d'accueil doivent conclure des accords de coproduction, de cofinancement ou de diffusion avec la RTBF, les chaînes de service public étrangères et les chaînes de télévision conventionnées avec la Communauté française, et/ou avec le secteur associatif et institutionnel.

Pour être agréé, un atelier d'accueil doit, en outre : consacrer au moins 65% de sa subvention à l'ensemble de ses activités de production, de promotion et de diffusion de films ou de vidéogrammes, les 35% restants étant réservés aux frais inhérents au personnel et à la gestion.

## Les aides aux ateliers de production et aux ateliers d'accueil

### I. Répartition des subventions octroyées par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française aux ateliers d'accueil et de production

	1995	1996	1997	1998
<b>1. Structures d'accueil</b>				
Centre Bruxellois de l'audiovisuel	7.583.250,-	7.584.000,-	7.584.000,-	8.084.000,-
Wallonie Image Production	7.583.250,-	7.584.000,-	7.584.000,-	8.084.000,-
<b>TOTAL</b>	<b>15.166.500,-</b>	<b>15.168.000,-</b>	<b>15.168.000,-</b>	<b>16.168.000,-</b>

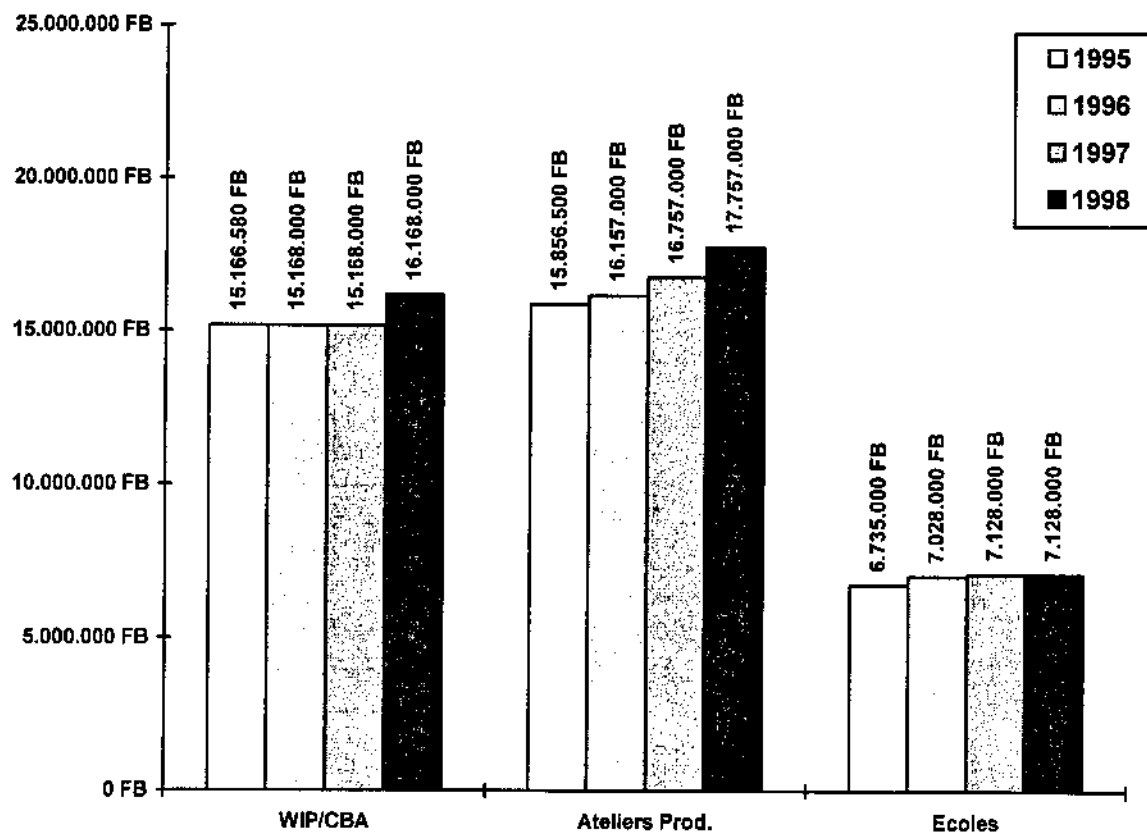
<b>2. Ateliers de production</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>
AJC	1.600.000,-	1.600.000,-	1.600.000,-	2.600.000,-
Atelier Alfred	1.700.000,-	1.700.000,-	1.700.000,-	1.700.000,-
Caméra Enfants Admis	1.600.000,-	1.600.000,-	1.800.000,-	1.800.000,-
Centre Multimédia	801.750,-	802.000,-	802.000,-	802.000,-
Centre Vidéo de Bruxelles	2.300.000,-	2.300.000,-	2.300.000,-	2.300.000,-
Clara		300.000,-	700.000,-	700.000,-
CPC	1.554.750,-	1.555.000,-	1.555.000,-	1.555.000,-
Dérives	2.800.000,-	2.800.000,-	2.800.000,-	2.800.000,-
Graphoui	2.000.000,-	2.000.000,-	2.000.000,-	2.000.000,-
Gsara	1.500.000,-	1.500.000,-	1.500.000,-	1.500.000,-
<b>TOTAL</b>	<b>15.856.500,-</b>	<b>16.157.000,-</b>	<b>16.757.000,-</b>	<b>17.757.000,-</b>

<b>3. Ateliers d'école</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>
La Cambre	807.000,-	1.100.000,-	1.100.000,- + 100.000 except.	1.200.000,-
IAD	2.964.000,-	2.964.000,-	2.964.000,-	2.964.000,-
INSAS	2.964.000,-	2.964.000,-	2.964.000,-	2.964.000,-
<b>TOTAL</b>	<b>6.735.000,-</b>	<b>7.028.000,-</b>	<b>7.128.000,-</b>	<b>7.128.000,-</b>

<b>Total général</b>	<b>37.758.000,-</b>	<b>38.353.000,-</b>	<b>39.053.000,-</b>	<b>41.053.000,-</b>
----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

### LIQUIDITES

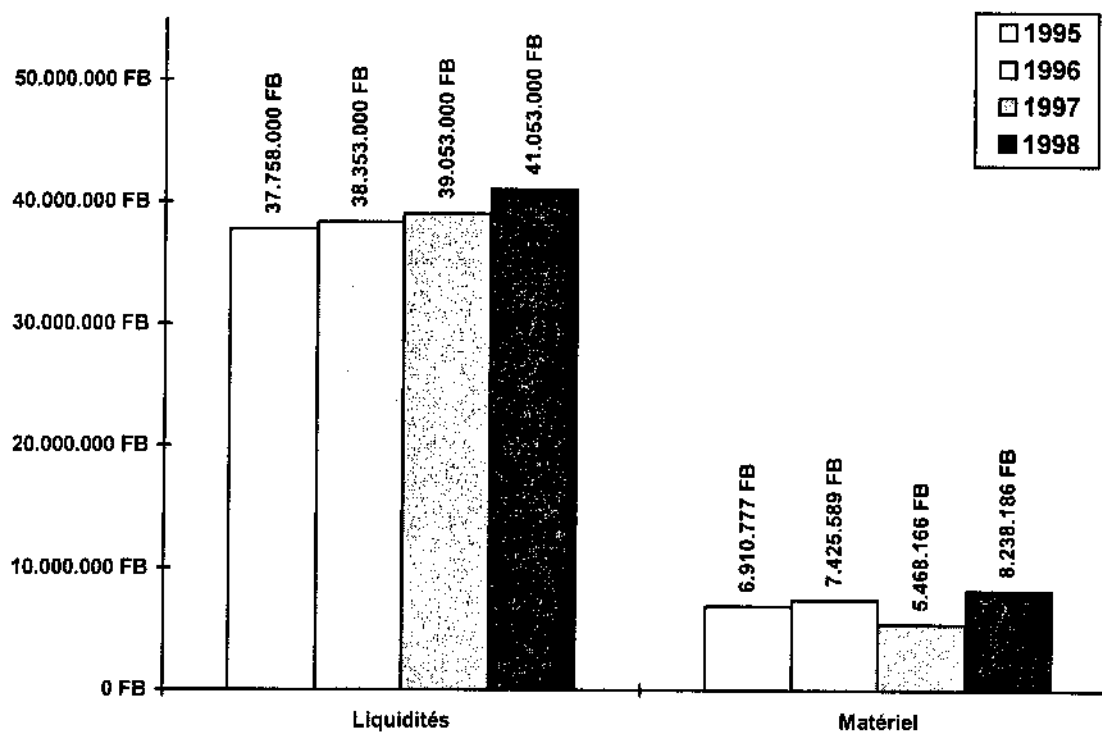
	1995	1996	1997	1998	95/98
WIP/CBA	15.166.580	15.168.000	15.168.000	16.168.000	+ 6,6 %
Ateliers Prod.	15.856.500	16.157.000	16.757.000	17.757.000	+ 12 %
Ecoles	6.735.000	7.028.000	7.128.000	7.128.000	+ 5,8 %
<b>TOTAUX</b>	<b>37.758.000</b>	<b>38.353.000</b>	<b>39.053.000</b>	<b>41.053.000</b>	<b>+ 8,72 %</b>



**II. En plus de ces subventions, les ateliers reçoivent, en prêt, du matériel acheté par la Communauté française.**

**TOTAUX : LIQUIDITES + MATERIEL**

	1995	1996	1997	1998	95/98
Liquidités	37.758.000	38.353.000	39.053.000	41.053.000	+ 8,72 %
Matériel	6.910.777	7.425.589	5.468.166	8.238.186	+ 19,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>44.668.777</b>	<b>45.778.589</b>	<b>44.521.166</b>	<b>49.291.186</b>	<b>+ 10,34 %</b>





# CHAPITRE V

## **AIDES EUROPEENNES : MEDIA EURIMAGES**

Pour en savoir plus sur les aides européennes à l'audiovisuel et principalement sur le Programme MEDIA :

Gilbert DUTRIEUX  
MEDIA Desk de la Communauté française de Belgique  
Boulevard Léopold II, 44  
1080-Bruxelles

Tel : 02/413 22 45 - Fax : 02/413 20 68  
E-mail : [mediadesk.belgique@cfwb.be](mailto:mediadesk.belgique@cfwb.be)  
Site Internet : [www.cfwb.be/mediadesk](http://www.cfwb.be/mediadesk)

Contact EURIMAGES : Emmanuel Roland

Tél. : 02/413.22.31





# MEDIA

## A. Le Programme MEDIA

Avec un budget de 310 millions d'écus répartis sur 5 ans (1996-2000), MEDIA 2 poursuit son programme d'actions en vue de promouvoir et renforcer l'industrie audiovisuelle européenne.

Dix appels à propositions ont été lancés en 1998 auprès des professionnels en vue d'octroyer, après sélection, des aides spécifiques aux secteurs jugés prioritaires :

- la formation initiale et continue;
- le développement de projets et de sociétés de production;
- la distribution de films en salles et de programmes destinés à la télévision, à la vidéo et aux supports multimedia.

En 1998, MEDIA a également soutenu la Plateforme industrielles CARTOON, qui concerne l'ensemble de l'animation européenne.

Enfin, comme auparavant, MEDIA a encouragé la mise en réseau de salles de cinéma et participé aux initiatives de promotion visant à accueillir les professionnels européens dans les marchés et festivals internationaux.

Par ailleurs, 1998 est une année test pour MEDIA 2 puisqu'une évaluation à mi-parcours du Programme a été confiée au Bureau BIPE dont le rapport final sera transmis prochainement à la Commission et au Parlement européen. Les constats et conclusions devraient préparer le terrain pour la mise en place d'un éventuel futur MEDIA 3.

## **PROJETS BELGES SOUTENUS PAR MEDIA EN 1998**

D'une manière générale, les professionnels belges du cinéma et de la télévision ont participé activement l'an dernier aux différentes initiatives de MEDIA 2. Toutefois, si les candidatures sont relativement nombreuses par rapport à l'ensemble des « petits » pays européens, le nombre de bénéficiaires varie selon les secteurs concernés.

### **FORMATION**

Mises en place et soutenues depuis près de dix ans par la Communauté française, deux structures de formation, CARTOON et EAVE, véritables piliers de MEDIA depuis sa création, poursuivent leurs cycles de rencontres, de forums et de séminaires à travers l'Europe.

Créée plus récemment, à l'initiative de la Cinémathèque royale de Belgique, l'association ARCHIMEDIA a déjà bien tracé son chemin : elle fait quasiment le plein de participants à chacun de ses ateliers destinés à la conservation d'archives cinématographiques.

Par ailleurs, des partenaires belges sont aussi associés à d'autres formations soutenues par MEDIA. C'est le cas notamment de CINESCRIPTS, correspondant à Bruxelles des Ateliers Equinoxe en France ; de l'Institut Saint-Louis, initiateur d'un séminaire sur la gestion du Multimedia ; et de l'Université audiovisuelle européenne d'été issue de l'ULB et dont la première Rencontre a eu lieu en décembre à Turin.

Pour ce qui concerne les participations à des séminaires de formation, signalons qu'un réalisateur belge, Dominique Deruddere a été sélectionné pour les Ateliers EQUINOXE en 1998, tandis que le producteur Michel Houdmont (Signature Films) a été retenu pour la formation Fastlane/Polygram qui se déroule à Londres et à Hollywood.

## DEVELOPPEMENT

Le secteur Développement (préproduction) est celui où les résultats sont les plus faibles.

Dans le domaine de la fiction et du documentaire, 14 dossiers belges ont été sélectionnés sur les 355 au niveau européen, ce qui représente 4,6% des bénéficiaires.

Les projets sélectionnés sont les suivants :

- « **Une petite fête** », fiction TV présentée par Banana Films ;
- « **Marie Galante, le nègre et la canne** », et « **Robert Fortuné, le voleur de thé** », deux documentaires des Films de la Mémoire ;
- « **Les fantômes de Victoria** », documentaire, Nota Bene ;
- « **La tentative de l'impossible** » et « **L'histoire de la musique à travers ses instruments** », deux documentaires de Parallèles Productions ;
- « **Planet zéro** » et « **Bruxelles, ceci n'est pas une ville** », documentaires présentés par Pandora ;
- « **Respect** » et « **Chester and Marlène** », deux fictions TV, Skyline ;
- « **Kudsi Erguner, musicien soufi, un autre visage de l'Islam** » de Latitudes Productions ;
- « **Chercheurs entre rêve et réalité** », documentaire des Films de la Passerelle ;
- « **Petite misère** », fiction, Artémis Productions ;
- « **The twist good twist** », fiction, D.D.D. 1867.

Dans le secteur du Multimedia, un seul projet belge (« **Complexity** ») figure parmi les 59 sélectionnés à l'échelle européenne, soit 2,1% de l'ensemble dans cette catégorie.

En matière d'animation, 3 projets belges recevront des aides au développement d'un montant total de 105.000 euros, soit 8,8% des projets européens retenus. Par ailleurs, en 1998, aucune société belge n'a reçu de prêt pour le développement d'entreprises.

## DISTRIBUTION

### CINEMA

C'est dans le domaine de l'aide à la distribution de films en salles que les sociétés belges sont les mieux placées. Elles figurent même régulièrement dans le peloton de tête des bénéficiaires.

Depuis 1996, neuf d'entre elles ont reçu des avances sur recettes d'un montant de 963.000 écus pour la distribution de 77 films européens sélectionnés.

Il s'agit de :

- **Alternative Film;**
- **Belga Films;**
- **Cinéart;**
- **Cinélibre;**
- **Coopérative nouveau cinéma;**
- **Eliza Films;**
- **Les Films de l'Elysée;**
- **Polygram;**
- **Progrès Film.**

Quant au soutien automatique, il a déjà rapporté plus de 2 millions d'écus à 11 sociétés belges pour avoir distribué en 1996 et 1997 près de 200 films européens non nationaux totalisant un peu plus de 5 millions d'entrées. Les sommes récoltées pourront être réinvesties soit dans la production de films européens, soit dans l'achat avec minimum garanti, soit encore dans de futures campagnes de distribution en 1999.

Dans ce domaine, la Belgique se classe en 4<sup>ème</sup> position, derrière l'Espagne, la France et l'Allemagne.

### TELEVISION

Enfin, en 1998, sept sociétés belges ont bénéficié d'une aide à la diffusion de programmes à la télévision :

- **Aligator Films** ("Le destin des Steenfort", fiction);
- **Les Films de la mémoire** (« D'Auschwitz à Jérusalem », documentaire);
- **Les Films de la Passerelle** (« Mobutu, roi du Zaïre », documentaire) ;
- **Inti Films** (« State of dogs », documentaire);
- **Itinera Films** (« Technocalyps », documentaire);
- **Latitudes Production** (« Ouvrières du monde », documentaire) ;
- **Simple Production** (« Les enfants parlent, Algérie 1998 », documentaire);

## **EXPLOITATION**

Dans le circuit de l'exploitation, MEDIA a mis en place des structures qui accordent des aides à des salles de cinéma favorisant la programmation et la promotion de films européens.

C'est ainsi que sur les 334 salles qui constituent le réseau EUROPA CINEMAS, 12 sont situées en Belgique, dont 2 à Bruxelles (L'Arenberg-Galleries, le Vendôme) et 6 en Wallonie (Le Parc et le Paradiso à Charleroi ; Le Parc et le Churchill à Liège ; le Plaza Art à Mons ; le Forum à Namur).

Un autre réseau, EURO KIDS, soutient des salles de cinéma qui programment des films pour les jeunes et pour les écoles en donnant une place privilégiée aux oeuvres européennes.

Initié par MEDIA SALLES à Milan, ce réseau compte 7 salles en Belgique dont 4 en Communauté française. Il s'agit de UGC Acropole et UGC de Brouckère à Bruxelles ; Studio Agora à Louvain-la-Neuve ; Ciné Patria à Virton. Cette sélection représente 17% du nombre total d'écrans bénéficiaires, plaçant ainsi la Belgique directement derrière la France (23%).

## **LES FESTIVALS**

Chaque année, la Commission européenne mène une action de soutien aux festivals audiovisuels européens.

En 1998, sur les 53 manifestations retenues, 6 dossiers concernent la Belgique. Il s'agit de 4 festivals : fantastique et dessin animé à Bruxelles ; film d'amour à Mons et festival des jeunes à Anvers, ainsi que de deux actions de coopération : l'Association européenne de films pour enfants (ECFA) et la Coordination européenne des festivals de cinéma, toutes deux situées à Bruxelles.

## EURIMAGES

Institué par le Conseil de l'Europe en 1988, le fonds de soutien à la coproduction et à la distribution Eurimages poursuit ses travaux en adaptant de manière pragmatique ses objectifs et ses règlements aux fluctuations du terrain audiovisuel européen.

Eurimages compte à ce jour 25 Etats membres : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, République slovaque, Espagne, Suède, Suisse, Turquie.

En 1998, 16 films produits ou coproduits par la Belgique ont bénéficié de cette aide : 9 longs métrages et 7 documentaires.

Les films de longs métrages ou les documentaires mentionnés avec \* ont fait l'objet d'une aide de la part de la Commission de Sélection des Films ou ont été déposés auprès de celle-ci et avec # ont fait l'objet d'une aide du Fonds spécial RTBF.

### Longs métrages majoritaires

#### # \* "LES CONVOYEURS ATTENDENT"

Réalisateur : Benoît Mariage (Belgique)

Producteur : K-Star sarl (France)

Co-producteurs : K2 (Belgique)

CAB Productions (Suisse)

**Montant de l'aide : 1.800.000 FF**

#### # \* "UNE LIAISON PORNOGRAPHIQUE"

Réalisateur : Frédéric Fonteyne (Belgique)

Producteur : Artémis Productions (Belgique)

Co-producteurs : Les productions Lazennec (France)

Samsa Film (Luxembourg)

Fama Film (Suisse)

**Montant de l'aide : 1.900.000 FF**

## Longs métrages minoritaires

### "VOYAGES"

Réalisateur : Emmanuel Finkiel (France)  
Producteur : Les Films du Poisson (France)  
Co-producteurs : Heritage Films (Pologne)  
Paradise Films (Belgique)

**Montant de l'aide : 1.700.000 FF**

### # \* "VIVRE AU PARADIS"

Réalisateur : Bourlem Guerdjou (France)  
Producteur : 3B Productions (France)  
Co-producteurs : W.F.E. (Belgique)  
Exposed Films (Norvège)

**Montant de l'aide : 1.500.000 FF**

### # "L'ECOLE DE LA CHAIR"

Réalisateur : Benoît Jacquot (France)  
Producteur : Orsans Productions (France)  
Co-producteurs : Artémis Productions (Belgique)  
Samsa Film (Luxembourg)

**Montant de l'aide : 3.200.000 FF**

### # "LE VOYAGE A PARIS"

Réalisateur : Marc-Henri Dufresne (France)  
Producteur : Les Productions Lazennec (France)  
Co-producteurs : Artémis Productions (Belgique)  
Alhena Films (Suisse)

**Montant de l'aide : 1.750.000 FF**

### "LES GENS QUI S'AIMENT"

Réalisateur : Jean-Charles Tacchella (France)  
Producteur : Blue Dahlia Production (France)  
Co-producteurs : Samsa Film (Luxembourg)  
Tornasol Films (Espagne)  
Artémis Productions (Belgique)

**Montant de l'aide : 2.000.000 FF**



**\* "SAINT-CYR"**

Réalisatrice : Patricia Mazuy (France)  
Producteurs : Archipel 35 (France)  
Co-producteurs : Paradise Films (Belgique)  
Lichtblick Filmproduktion (Allemagne)  
**Montant de l'aide : 4.500.000 FF**

**\* "LUMUMBA, RETOUR AU CONGO"**

Réalisateur : Raoul Peck (Haïti)  
Producteur : JBA Production (France)  
Co-producteurs : Entre Chien et Loup (Belgique)  
Essential Film Produktion (Allemagne)  
**Montant de l'aide : 2.600.000 FF**

**Documentaires majoritaires**

**"TECHNOCALYPS"**

Réalisateur : Frank Theys (Belgique)  
Producteur : Itinera Films (Belgique)  
Co-producteur : Epidem Oy (Finlande)  
**Montant de l'aide : 350.000 FF**

**\* "OUVRIERES DU MONDE"**

Réalisatrice : Marie-France Collard (Belgique)  
Producteur : Latitudes Production (Belgique)  
Co-producteur : Movimento Production (France)  
**Montant de l'aide : 250.000 FF**

**Documentaires minoritaires**

**\* "LE MYSTERE PAUL"**

Réalisateur : Abraham Ségal (France)  
Producteur : Agat Films (France)  
Co-producteurs : Bel Age Distribution (Belgique)  
Strada Productions (Grèce)  
**Montant de l'aide : 380.000 FF**

**# "REPUBLICA, JOURNAL DU PEUPLE"**

Réalisateur : Ginette Lavigne (France)  
Producteur : Les Films du Village (France)  
Co-producteurs : A Quimera do ouro (Portugal)  
Image Création (Belgique)

**Montant de l'aide : 165.000 FF**

**"LA NUIT ALGERIENNE"**

Réalisateurs : Dimitri De Clercq (Belgique)  
et Bernard Henri-Lévy (France)  
Producteur : Les Films du Lendemain (France)  
Co-producteur : Nomad Films (Belgique)

**Montant de l'aide : 800.000 FF**

**"LA CHACONNE D'AUSCHWITZ"**

Réalisateur : Michel Daëron (France)  
Producteurs : Les Films d'Ici / Filao Films (France)  
Co-producteurs : Scarabee Filmproducties (Pays-Bas)  
Image Création (Belgique)

**Montant de l'aide : 350.000 FF**

**\* "MOZART, L'ENIGME K621B"**

Réalisateurs : Thierry Nutchey et Olivier Julien (France)  
Producteurs : Kalamazoo International (France)  
Co-producteurs : Art-Symbols (Belgique)  
Engstfeld Filmproduktion (Allemagne)

**Montant de l'aide : 240.000 FF**



# ANNEXES

- Tableau récapitulatif de la sélection des projets	Pg 149
- Guide technique : Documents à fournir, barèmes d'aide, fonctionnement de la Cellule technique	Pg 165
- Conditions générales des contrats d'aide à la production (cinéma - oeuvre télévisuelle)	Pg 171
- Productions aidées par la Communauté française de Belgique depuis 1990	Pg 185
- Tableau comparatif des liquidations de 1990 à 1998 par catégorie de projets (Commission de Sélection)	Pg 203
- Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 1998 par catégorie de projets (Fonds spécial)	Pg 208
- Résultats économiques des productions	Pg 211
- Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel	Pg 230
- Les accords de coproduction	Pg 233



## Projets sélectionnés par la Commission de Sélection des Films en 1998.

Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
1	LM	Ecriture	Santos	Thierry Deronne	*	500 000 FB	Premier	Fév/mars
2	LM	Ecriture	L'Angleterre	Joël Wamant		500 000 FB	Premier	Fév/mars
3	LM	Ecriture	Le paradis terrestre	*			Premier	Fév/mars
4	LM	Ecriture	XYZ				Premier	Fév/mars
5	LM	Ecriture	Le rire du diable			500 000 FB	Premier	Fév/mars
6	TELEFILM	Ecriture	L'ancre de Chine				Premier	Fév/mars
7	LM	Ecriture	Julien, fils de Robert	Teff Erhat		500 000 FB	Deuxième	Fév/mars
8	LM	Ecriture	Les Krostons-Opération Kangourou				Premier	Juin
9	LM	Ecriture	Lumières	Xavier Christiaens			Premier	Juin
10	LM	Ecriture	Le vent de l'oubli	Balkacem Hadjadj		500 000 FB	Deuxième	Juin
11	LM	Ecriture	La guerre des anges				Premier	Octobre
12	LM	Ecriture	Les gens oublient souvent que les coiffeurs aussi se sont battus pendant la guerre			335 000 FB	Premier	Octobre
13	LM	Ecriture	Coup de soleil	Jean-Luc Goossens		500 000 FB	Deuxième	Octobre

\* Pour obtenir une aide à l'écriture, le scénariste peut introduire une demande en son nom propre, sans l'engagement d'un producteur ou d'un réalisateur. Pour connaître le nom du scénariste, se référer au chapitre AIDES AUX LONGS METRAGES - Aide à l'écriture

Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
14	LM	Ecriture	Le portrait de Ligeia	Marc Julian Ghens		400 000 FB	Deuxième	Octobre
15	LM	Ecriture	Juste comme la clef	Laurent Brandenburger			Deuxième	Octobre
16	LM	Ecriture	Vendredi et Robinson	Yvan Le Moine	A.A. Les Films belges		Deuxième	Octobre
17	CM	Production	Court métrage entre ami	Jamel Mokni	A Bout de Souffle Production		Premier	Fév/mars
18	CM	Production	Chronique d'un amour qui dure	Jamel Mokni	A Bout de Souffle Production	1 375 000 FB	Premier	Juin
19	CM	Production	La ligne	Jean-Philippe Luxen	Abacadabra Films	1 300 000 FB	Premier	Fév/mars
20	CM	Production	La télévision	Marc-Olivier Picron	Abacadabra Films	1 300 000 FB	Deuxième	Octobre
21	CM	Production	Bwar	Tito Dupret et Joël Franka	ADN Studio		Deuxième	Octobre
22	CM	Finition	Sur le fil du rasoir	Baptiste Andrien	AïA asbl		Premier	Juin
23	CM	Production	Le coucou	Benoît Bertuzzo	Alexis Films		Premier	Fév/mars
24	CM	Production	La vie secrète de Berthold Schwarz	Erik Lambert	Alexis Films		Premier	Juin
25	CM	Production	Les gugusses	Guillaume Malandrin	Alexis Films		Deuxième	Juin
26	DOC TELE	Production	Faust contre Méphisto	Bernard Favre	Alexis Films		Deuxième	Octobre
27	LM	Ecriture	La damnation de Faust	Genevève Isaac	Alexis Films	335 000 FB	Premier	Octobre

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
28	LM		Ecriture	C'est dans les hauteurs, le bonheur	Stéphane Vuillet	Alexis Films		Premier	Octobre
29	OM		Production	Les gugusses (2è pas)	Guillaume Malandrin	Alexis Films		Deuxième	Octobre
30	DOC TELE		Production	Les Nazi	Eric Blavier	Aligator Films	2 000 000 FB	Premier	Fév/mars
31	COL TELE		Production	Le destin des Steenfort	Jean-Daniel Verhaeghe	Aligator Films	12 000 000 FB	Deuxième	Juin
32	LM		Production	Ne pleure pas Germaine	Alain de Halleux	Aligator Films	16 100 000 FB	Deuxième	Octobre
33	CM		Production	Une semaine à la mer	Jan Finster et François Zeimetz	Amafilim		Premier	Octobre
34	CM	15	Production	24 H sur 24	Michel Wathieu	Arizona		Premier	Fév/mars
35	CM		Production	Tango	Eric Figon	Arizona	1 700 000 FB	Deuxième	Fév/mars
36	CM		Production	24 H sur 24 (2è pas)	Michel Wathieu	Arizona	1 375 000 FB	Premier	Juin
37	DOC TELE		Production	Mozart, l'énigme K621 bis	Thierry Nutchey et Olivier Julien	Art Symbols		Deuxième	Juin
38	COL TELE		Ecriture	Ric Hochet	André-Paul Duchâteau	Art Symbols		Deuxième	Juin
39	CM		Production	L'échappée	Julien Sellaeron	Art Symbols Productions		Deuxième	Fév/mars
40	LM		Production	Le voyage à Paris	Marc-Henri Dufresne	Artémis Productions		Premier	Fév/mars
41	LM		Production	Une taille au-dessus (Porto)	A.P. Vasconcelos	Artémis Productions		Deuxième	Juin



	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
42	LM		Production	Une liaison pornographique	Frédéric Fonteyne	Artémis Productions	18 500 000 FB	Deuxième	Octobre
43	CM		Production	L'heure H	Daniel No	Atelier Jeunes Cinéastes		Premier	Fév/mars
44	DOC TELE		Production	Lettre d'un cinéaste à sa fille	Eric Pauwels	Atelier Urike	1 500 000 FB	Deuxième	Octobre
45	TELEFILM		Production	Tous les papas ne font pas pipi debout !	Dominique Baron	Banana Films	6 600 000 FB	Deuxième	Fév/mars
46	LM		Ecriture	Rondo		Banana Films	500 000 FB	Premier	Juin
47	CM		Production	Tais-toi Revox	Olivier Van Malderghem	Banana Films		Premier	Juin
48	CM		Production	Pas de stress	Jean-Luc Goossens	Banana Films	1 500 000 FB	Deuxième	Juin
49	CM		Anim Production	We love you	Niko Meulemans	Banana Films		Premier	Octobre
50	DOC TELE		Production	Le mystère Paul	Abraham Segal	Bel Age Production	600 000 FB	Deuxième	Juin
51	DOC TELE		Production	Ma cousine lointaine (2è passage)	Litsa Boudalika	Belle Hélène Production		Deuxième	Juin
52	CM		Production	Anto et l'auto	Patricia Gélise	Brute Production		Premier	Octobre
53	DOC TELE		Production	Enfants ouvriers	Maria Bergman	Centre de Promotion Culturelle		Deuxième	Octobre
54	LM		Production	Karnaval	Thomas Vincent	Cie Méditerranéenne du Cinéma		Premier	Fév/mars
55	LM		Production	Notre père	Sylvie Verheyde	Cie Méditerranéenne du Cinéma	5 500 000 FB	Deuxième	Octobre

Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
56	DOC TELE	Production	Boma-Tervueren, le voyage	Francis Dujardin	Cobra Films	1 700 000 FB	Deuxième	Juin
57	DOC TELE	Production	Par devant notaire	Marc-Antoine Roudil	Cobra Films	1 800 000 FB	Premier	Octobre
58	CM	Production	Page 34	Guy Theunissen	Compagnie de L'Escabelle		Premier	Octobre
59	CM	Production	A walk on the wild side	Dominique Abel et Fiona Gordon	Courage mon Amour	1 400 000 FB	Deuxième	Octobre
60	CM	Production	La mer	Dominique Abel et Fiona Gordon	Courage mon Amour et Asap Productions		Deuxième	Fév/mars
61	CM	Production	Bon anniversaire	Dominique Abel et Fiona Gordon	Courage mon Amour et Asap Productions		Deuxième	Fév/mars
62	DOC TELE	Production	Les enfants du Borinage	Patrick Jean	CVB	1 000 000 FB	Premier	Juin
63	LM	Ecriture	The twistgood twist		D.D.D. 1867	335 000 FB	Premier	Octobre
64	CM	Production	L'héritier	Philippe de Pierpont	Dérives	1 300 000 FB	Premier	Fév/mars
65	DOC TELE	Production	La providence ou la mort	Gérard Preszow	Dérives	1 650 000 FB	Deuxième	Juin
66	CM	Anim Production	L'île d'Aphrodite	Marc Lobet	Deux sur deux sprl		Deuxième	Juin
67	CM	Production	Corridor	Jean-Paul De Zaeytijd et Olivier Malley	Did Guibbels Films		Premier	Fév/mars
68	CM	Production	Ro se rebiffe	Jérôme Lemaire	Did Guibbels Films		Premier	Juin
69	CM	Finition	Autre chose	Kathy Mlkar et Jean-Paul De Zaeytijd	Did Guibbels Films		Deuxième	Juin

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
70	LM		Ecriture	Créole Crème		Eloise Production		Premier	Juin
71	CM		Production	L'enfance	Frédérique Dolphijn	Eloise Production	1 375 000 FB	Premier	Juin
72	DOC TELE		Production	Sommeil trompeur	Pierre Paul Renders	Entre Chien et Loup		Deuxième	Juin
73	LM	Docu	Production	Lumumba-Retour au Congo	Raoul Peck	Entre Chien et Loup	6 000 000 FB	Deuxième	Juin
74	DOC TELE		Production	One dance, one song	Claudio Papienza et Patrice Troye	Entre Chien et Loup		Deuxième	Octobre
75	CM		Production	Joyeux Noël, Rachid	Sam Garbarski	Entre Chien et Loup	1 300 000 FB	Deuxième	Octobre
76	CM		Production	Pierre et Monsieur Leloup	Daniel Cooreman	Entre Chien et Loup		Deuxième	Octobre
77	LM		Production	Lijnen-Het been-entourloupes	Robbe De Hert	Executive Productions		Deuxième	Octobre
78	LM		Production	Villa des roses	Franck Van Passel	Favourite Films		Deuxième	Octobre
79	CM		Production	Comédie d'un jour	Didier Seynave	Filma non Troppo		Premier	Juin
80	LM		Ecriture	Plus que deux fois mourir	David Verlant	Filming my Body asbl		Premier	Octobre
81	CM		Production	Le régime de Régine	Patrick Antoine	Ganesha	1 375 000 FB	Premier	Juin
82	CM		Production	L'art de vivre	Isabelle Willems	Ganesha		Deuxième	Juin
83	CM		Production	Félix	Jean-Henri Compère	Ganesha	1 700 000 FB	Premier	Octobre

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
84	CM		Production	Teint mat et mozzarella	Pascal Perez	Good and Bad News		Premier	Octobre
85	DOC TELE		Production	Portrait avec masque : Michel de Ghelderode	Jean-Claude Bonfanti et Mariane Sluszy	Image Création	1 900 000 FB	Deuxième	Fév/mars
86	LM		Production	Les juges intègres	Vincent Roufflaer	Itinera Films		Deuxième	Juin
87	CM		Production	Nationale 4	Xavier Diskeuve	K2		Premier	Fév/mars
88	LM		Production	Les convoyeurs attendent (2è pas)	Benoît Mariage	K2	13 125 000 FB	Premier	Fév/mars
89	TELEFILM		Production	Un coeur pas comme les autres	André Buytaers	K2		Deuxième	Fév/mars
90	LM		Ecriture	Hors d'oeuvre	Michel Jakar	Kamalalam		Deuxième	Juin
91	CM		Finition	Stand up	Jean-Charles L'Ami	Kamalalam	250 000 FB	Deuxième	Juin
92	CM		Production	Carles	Serge Dietrich	Kaos Films		Premier	Fév/mars
93	CM		Production	Histoire d'habitude (2è pas)	Santos Hevia	Kaos Films		Premier	Fév/mars
94	LM	Anim	Ecriture	Léon et les moissonneurs		Kaos Films		Premier	Juin
95	CM		Production	La visite du génie	Thomas Schröter	Kaos Films		Premier	Juin
96	LM	Anim	Ecriture	Outsider (2è pas Léon et les moissonneurs)		Kaos Films		Premier	Octobre
97	CM		Production	La visite du génie (2è pas)	Thomas Schröter	Kaos Films		Premier	Octobre

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
98	CM		Finition	Histoire d'habitude	Santos Hevia	Kaos Films		Premier	Octobre
99	CM		Production	Un jour parfait	Michaël Alalouf	Keysman Productions		Deuxième	Octobre
100	CM		Production	Corps Raccord	F. Cordier et M. Van Houcke	Keysman Productions		Deuxième	Octobre
101	DOC TELE		Production	L'or des anges	Philippe Reybens	King's Group		Premier	Octobre
102	DOC TELE		Production	Esprit de bière	Claudio Pazienza	Komplot		Deuxième	Juin
103	CM		Production	Petite soeur	Catherine Clarinval	La Boîte... Production	1 300 000 FB	Premier	Fév/mars
104	CM		Production	Voyage dans un infarctus (2è pas)	Emmanuel Jaspers	La Boîte... Production	1 375 000 FB	Premier	Juin
105	CM	Anim	Production	Fascination	Gyora Gal Glupczynski	La Boîte... Production		Premier	Juin
106	CM	Anim	Production	Les ballons ne reviennent jamais	Cecilia Marreiros Marum	La Boîte... Production		Deuxième	Juin
107	CM	Anim	Production	Les ballons ne reviennent jamais (2 è pas)	Cecilia Marreiros Marum	La Boîte... Production	1 800 000 FB	Deuxième	Octobre
108	LM		Production	Le XIIIème commandement	Rémi Hatzfeld	La nouvelle Imagerie	12 000 000 FB	Premier	Octobre
109	DOC TELE		Production	Manu	Jean-Luc Cohen	Latitudes Production		Deuxième	Fév/mars
110	CM	Docu	Production	Aker égaux	Sandrine Dryvers	Latitudes Production	1 350 000 FB	Premier	Juin
111	DOC TELE		Production	Le glaive brisé	Alain Marcoen	Latitudes Production	1 700 000 FB	Deuxième	Juin

Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
112	DOC TELE	Production	Les enfants du Gunum	Jean-Claude Riga	Latitudes Production	2 000 000 FB	Deuxième	Octobre
113	CM	Finition	Travellinckx	Philippe Lanners dit Bouli	Latitudes Production	700 000 FB	Premier	Octobre
114	CM	Production	Les pantins	Christophe Dessouroux	Les délires productions		Premier	Juin
115	CM	Production	Curiosity killed the cat	Patrice Bauduinet	Les délires productions		Deuxième	Juin
116	LM	Anim Ecriture	Pigsty Palace	Christophe Dessouroux	Les délires productions		Premier	Octobre
117	CM	Production	Les jeux du mal-L'amour à mort	Christophe Dessouroux	Les délires productions		Premier	Octobre
118	LM	Ecriture	La vieille folle		Les Films de L'Orbais		Premier	Fév/mars
119	LM	Ecriture	La grande roue	Marc Lobet	Les Films de l'Orbais		Deuxième	Juin
120	LM	Ecriture	La grande roue (2 è pas)	Marc Lobet	Les Films de l'Orbais		Deuxième	Octobre
121	DOC TELE	Production	Marie Galante : le nègre et la canne	Jean-Marie Deconinck	Les Films de la Mémoire		Deuxième	Fév/mars
122	DOC TELE	Production	Le jour de l'éléphant	Valéry Gaillard	Les Films de la Passerelle	300 000 FB	Premier	Fév/mars
123	LM	Docu Production	La devinière	Benoît Dervaux	Les Films du Fleuve	5 220 800 FB	Deuxième	Fév/mars
124	LM	Production	Rosetta	Jean-Pierre et Luc Dardenne	Les Films du Fleuve	17 000 000 FB	Deuxième	Juin
125	CM	Anim Production	La fabrique d'anges	Eva Visnyei	Les Images asbl	2 000 000 FB	Deuxième	Fév/mars

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
126	LM		Production	Le dernier plan (2è pas)	Benoît Peeters	Les Piérides	13 625 000 FB	Premier	Fév/mars
127	LM		Ecriture	L'inconsolée		Les Piérides		Premier	Juin
128	LM		Production	Les rêveurs	Sandrine Willems	Les Piérides		Premier	Octobre
129	CM		Production	Code 17	Frédéric Demolder et Michael Goldberg	M.G. Productions		Premier	Fév/mars
130	CM		Production	Turbo Diesel	Georgy Liebermann	M G Productions		Deuxième	Juin
131	CM		Anim Production	Les trois petits popotins	Manuel Gomez	M.G.V. asbl	1 700 000 FB	Deuxième	Juin
132	LM		Production	Coeur de pierre	Samy Brunett	Magellan Production		Premier	Juin
133	COL TELE		Production	Sans réponse	Digna Sinke	Man's Films		Deuxième	Juin
134	LM		Production	Frontières	Mostefa Djaedjan	Man's Films		Premier	Octobre
135	LM		Ecriture	Clara	Marc Levie	Marc Levie Visuels		Deuxième	Fév/mars
136	LM		Ecriture	Clara (2 è pas. L'étoile filante)	Marc Levie	Marc Levie Visuels		Deuxième	Octobre
137	CM		Production	Premier Noël	Kamel Cherif	Milly Films		Premier	Octobre
138	CM		Production	Surveiller les tortues (2 èpas)	Inès Rabadan	Need Production	1 700 000 FB	Deuxième	Fév/mars
139	CM		Anim Finition	Tous à table	Ursula Meier	Need Production		Deuxième	Fév/mars

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
140	OM		Production	Le planeur	Yves Cantraine	Need Production	1 250 000 FB	Deuxième	Juin
141	OM	Anim	Finition	Tous à table (2è pas)	Ursula Meier	Need Production		Deuxième	Juin
142	OM		Production	Groggy	Sandrine Collard	Need Production		Premier	Octobre
143	OM	Anim	Production	Le convoi	Hassan Bouzougath	No Problemo		Premier	Fév/mars
144	LM		Production	La mémoire aux alouettes	Paul Meyer	Nomad Films		Deuxième	Juin
145	LM		Production	L'agression	Bernard Dumont	Nomad Films		Deuxième	Octobre
146	DOC TELE		Production	Les fantômes de Victoria	Ronnie Ramirez	Nota Bene		Premier	Fév/mars
147	DOC TELE		Production	Les fantômes de Victoria (2è pas)	Ronnie Ramirez	Nota Bene	2 000 000 FB	Premier	Juin
148	OM		Production	La promenade de Peter Aerts	Marie Eve de Grave	Nota Bene	1 500 000 FB	Deuxième	Juin
149	OM		Production	Bonne année	Jean-Philippe Laroche	Nota Bene	1 700 000 FB	Deuxième	Octobre
150	TELEFILM	Anim	Production	Le diable dans le clocher	Pierre Urbain et Eric Berthier	Odec Kid Cartoons		Deuxième	Fév/mars
151	OM		Production	Avant le silence	Dimitri Vanderheyde	Odyssée Productions		Premier	Octobre
152	LM	Docu	Production	Mal aimé	Richard Olivier	Olivier Films		Deuxième	Octobre
153	CM		Production	Cinéma cinéma	Mehran Mir Hosseini	Pandora Production		Premier	Fév/mars



	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
154	CM		Production	Aimer	Pierre-Louis Simon	Paradiland		Premier	Juin
155	LM		Finition	Une conversation familiale	Hélène Lapiower	Paradise Films	1 000 000 FB	Premier	Octobre
156	LM		Production	Saint Cyr	Patricia Mazuy	Paradise Films		Deuxième	Octobre
157	DOC TELE		Production	Le corps et son image	Claude Haïm	Parallèles Productions	1 950 000 FB	Deuxième	Fév/mars
158	DOC TELE		Production	Renaissance baroque	Gérard Rivoalan	Parallèles Productions		Deuxième	Juin
159	DOC TELE		Production	La tentative de l'impossible	Pierre Sterckx et Bernard Cruzen	Parallèles Productions	1 850 000 FB	Deuxième	Juin
160	DOC TELE		Production	Hathor et Marie, reines des cieux	Lieve Bellefroid	Parallèles Productions	1 350 000 FB	Premier	Octobre
161	LM		Production	Dans la vie, faut pas attendre, faut prendre	Jean-François Gallotte	Pauline Pictures		Deuxième	Octobre
162	CM		Production	Mauvaises rencontres	Angel Zapico	PBC Pictures		Premier	Fév/mars
163	CM		Finition	La fumée dans les yeux	François Woukoache	PBC Pictures		Premier	Fév/mars
164	CM		Production	Bon appétit	Jean-Luc Fonck	PBC Pictures	700 000 FB	Premier	Juin
165	CM		Production	Mauvaises rencontres (2è pas)	Angel Zapico	PBC Pictures		Premier	Octobre
166	CM	Anim	Production	Fate	Pascal Adant	PBC Pictures	1 300 000 FB	Deuxième	Octobre
167	CM		Finition	Gloria in excelsis deo	Michel Hanse	PBC Pictures		Deuxième	Octobre

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
168	CM	Anim	Finition	Les Baitus au cirque	Stéphane Aubier	Pic Pic André	300 000 FB	Deuxième	Fév/mars
169	CM	Anim	Production	Les 4 doigts de la main	Dino Sechi, Philippe Capart et Sirio Sechi	Pic Pic André		Premier	Octobre
170	CM	Anim	Production	Happy birthday, Ludwig	Claude Grosch	Pic Pic André		Premier	Octobre
171	LM		Production	Confort moderne	Dominique Choisy	Prima Vista		Premier	Fév/mars
172	LM	Docu	Production	Autopsie d'un mensonge	Bernard Cohn	Prima Vista		Deuxième	Juin
173	LM		Production	Le déjeuner des canotiers	Benoît Ferreux	Prima Vista		Premier	Octobre
174	CM		Production	La bataille de la Tour Noire	Christophe Bruynix	Productions D.D.D. 1867		Premier	Juin
175	TELEFILM		Production	Wild blue	Thierry Knauff	Productions du Sablier	4 500 000 FB	Deuxième	Fév/mars
176	DOC TELE		Production	Le silence des anges	Olivier Mille	Productions du Sablier	1 800 000 FB	Deuxième	Juin
177	DOC TELE		Production	Le monde sur une piste d'auto-tamponneuses	Giovani Cioni	Qwazi Qwazi Film		Premier	Juin
178	CM		Production	Maintenant je ne rêve plus	Giovani Cioni	Qwazi Qwazi Film		Deuxième	Juin
179	CM		Production	Jour de chance	Frédéric Ledoux	Ripley		Premier	Juin
180	CM		Production	Jour de chance (2è pas)	Frédéric Ledoux	Ripley		Premier	Octobre
181	LM		Ecriture	Putain de vie	Beatriz Flores Silva	Saga Film		Premier	Fév/mars

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
182	CM		Production	La terre à l'envers	Michel Cauléa	Saga Film	1 700 000 FB	Deuxième	Fév/mars
183	CM		Production	Gita ma chérie	Patric Jean	Saga Film	1 375 000 FB	Premier	Juin
184	LM		Production	Putain de vie	Beatriz Flores Silva	Saga Film	8 745 000 FB	Premier	Octobre
185	DOC TELE		Production	Demain est un autre jour	Miel Van Hoogenbempt	Saga Film	1 500 000 FB	Deuxième	Octobre
186	DOC TELE		Production	Les portes de Mogador	Violaine de Villers	Saga Film		Deuxième	Octobre
187	COL TELE		Production	Tineke	André Buytaers	Saga Film		Deuxième	Octobre
188	CM		Production	L'étang	Didier Rummens	Seven		Premier	Juin
189	CM		Finition	Un passé pas si simple	Gaëtan De Deken	Short attacks !		Deuxième	Octobre
190	DOC TELE		Production	La grande muraille invisible (2è pas)	Luc de Heusch	Simple Production		Deuxième	Juin
191	DOC TELE		Production	Le petit château	Karine Devillers	Simple Production	1 700 000 FB	Deuxième	Juin
192	DOC TELE		Production	Arthur Masson, un Pagnol belge	Gérald Frydman	Sofidoc	1 200 000 FB	Premier	Fév/mars
193	TELEFILM	Anim	Production	L'étoile du Sud	Armando Ferreira	Sofidoc		Premier	Fév/mars
194	DOC TELE		Production	Entre Flore et Thalie	Françoise Levie	Sofidoc	1 900 000 FB	Deuxième	Fév/mars
195	TELEFILM	Anim	Production	L'étoile du Sud (2è pas)	Armando Ferreira	Sofidoc	6 000 000 FB	Premier	Octobre

Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
196	DOC TELE	Production	EUREKA, j'ai encore tout faux	Philippe Truffaut	Sokan		Deuxième	Fév/mars
197	DOC TELE	Production	La ballade de Sam	Philippe Cornet	Sokan	1 250 000 FB	Deuxième	Fév/mars
198	COL TELE	Production	Les chiens ne font pas des chats (2è pas Eureka)	Olivier Appart	Sokan	6 000 000 FB	Deuxième	Juin
199	CM	Production	Trois hommes et un chien	Tania Malo	Sol Ange Film		Deuxième	Fév/mars
200	DOC TELE	Production	Le secret de Catherine le Grande (2è pas)	Peter Woditsch	Sophimages		Deuxième	Juin
201	LM	Ecriture	Le cri du hibou	Michèle Douffet	Tandem Production		Premier	Juin
202	CM	Production	Deux héros et l'infini	Jean-Claude Adelin	Tarantula	1 100 000 FB	Deuxième	Juin
203	CM	Anim Production	Cancan	Christelle Coopman	Three men on the roof productions asbl		Premier	Juin
204	LM	Production	Le troisième étage	Vincent Lannoo	To do Today		Premier	Fév/mars
205	LM	Ecriture	La mort en kimono japonais	Luc Bourgols	To do Today	500 000 FB	Deuxième	Fév/mars
206	TELEFILM	Production	Les enfants du jour	Jacques Bourton	To do Today		Deuxième	Fév/mars
207	LM	Production	Le troisième étage (2è pas)	Vincent Lannoo-Bourton	To do Today	13 000 000 FB	Premier	Juin
208	TELEFILM	Production	Les enfants du jour (2è pas)	Jacques Bourton	To do Today	9 700 000 FB	Deuxième	Juin
209	CM	Production	Quand on est amoureux c'est merveilleux	Fabrice du Welz	Todo Film	1 200 000 FB	Premier	Octobre

	Catégorie	S cat	Type d'aide	Titre	Réalisation	Production	Aide	Collège	Session
210	LM		Production	L'enfant bombe	Mary Jimenez	Trames		Deuxième	Octobre
211	CM		Production	A tous les frustrés	Samuel Lampaert	Visu-L		Deuxième	Octobre
212	CM		Production	Partir en fumée	Samuel Lampaert	Visu-L		Deuxième	Octobre
213	CM		Production	La collection	Samuel Lampaert	Visu-L		Deuxième	Octobre
214	DOC TELE		Production	La momie perdue	Alexandre Wajnberg	Wajnbrosse		Deuxième	Octobre
215	LM		Production	Vivre au paradis (2è pas)	Bourlem Guerdjou	WFE	3 000 000 FB	Premier	Fév/mars
216	CM		Production	L'eczémateuse	Manu Kamanda	WFE		Deuxième	Fév/mars
217	CM		Production	Rat	Eric Bastin	Zenab	1 300 000 FB	Premier	Fév/mars
218	CM		Production	Ce tant bizarre Monsieur Rops	Thierry Zéno	Zéno Films		Deuxième	Fév/mars
219	DOC TELE		Production	Rops, l'infâme et beau Fély (2 è pas)	Thierry Zéno	Zéno Films	1 700 000 FB	Deuxième	Octobre
		<b>N total de demandes</b>		<b>219</b>					
		<b>N total projets sélectionnés</b>		<b>85</b>					
					<b>Montant total aides</b>		<b>259 970 800 FB</b>		

## DOCUMENTS A FOURNIR

### Rappel des documents à fournir à l'introduction d'une demande d'aide à la production

- Note d'intention d'auteur(s) et de la production;
- Traitement du scénario;
- Continuité dialoguée;
- Fiche n°1 - Responsable(s) et aide(s) demandée(s) :
- Fiche n°2 - Généralités :
  - 1 - Producteur délégué
  - 2 - Coproducteur(s)
  - 3 - Producteur exécutif
  - 4 - Réalisateur
  - 5 - Support et format
  - 6 - Lieux et nombre de jours de tournage
  - 7 - Laboratoire image
  - 8 - Montage
  - 9 - Studio sonorisation
  - 10 - Statuts de la société;
- Fiche n°3 - Techniciens (postes, noms, nationalité);
- Fiche n°4 - Interprètes (rôles principaux, secondaires, figuration);
- Fiche n°5 - Devis récapitulatif;
- Fiche n°5 bis - Devis détaillé;
- Fiche n°6 - Plan de financement;
- Fiche n°7 - Plan de répartition des cessions.
- le cas échéant, une déclaration des recettes générées non seulement dans le cadre d'aides sélectives antérieures mais aussi dans celui de la convention passée entre la Communauté française, la RTBF et les producteurs indépendants (Fonds spécial).
- le cas échéant, une attestation des droits d'adaptation cinématographique.
- Coordonnées bancaires

Remarque : le formulaire-type est disponible à l'Administration.

## BAREMES D'AIDES

### 1. A la production ou à la finition de courts ou moyens métrages

- 1.700.000 FB pour les courts ou moyens métrages en 35mm
- 1.500.000 FB pour les courts ou moyens métrages en 16mm
- 2.000.000 FB pour les courts ou moyens métrages d'animation

### 2. A la production de longs métrages

#### a) Productions majoritaires :

- 20 millions FB
- 15 millions FB pour les premières oeuvres

#### b) Productions minoritaires :

- 6 millions FB pour des coproductions minoritaires belges

### 3. A la finition de longs métrages majoritaires belges

- 3 millions FB.

### 4. A l'écriture d'un long métrage de fiction ou d'un téléfilm

- Aide de base : 500.000 FB pour 6 mois de travail;
- Aides supplémentaires éventuelles :
  - pour la coscénarisation
  - droits d'adaptation (frais d'option)
  - documentation

Elles se déterminent sur devis.

### 5. A la production de téléfilms de fiction

- 12 millions FB pour les majoritaires d'au moins 50' ;
- 6 millions FB pour les minoritaires d'au moins 50' ;
- 6 millions FB pour les animations d'au moins 26' en production majoritaire belge;
- 3 millions FB pour les animations d'au moins 26' en production minoritaire belge.

## 6. A la production de programmes télévisuels

- 3 millions FB.

## 7. A la production d'une collection télévisuelle

- 3 millions FB par oeuvre de 26 minutes et plus,
- 6 millions FB par oeuvre de 52 minutes et plus,
- 6 millions FB pour les réalisations en animation.



## **FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE TECHNIQUE (Groupe d'agrément)**

Tout projet de long métrage, de téléfilm de fiction ou de programme télévisuel fait l'objet d'un examen dont la finalité est de vérifier sa viabilité technique et financière : il s'agit de l'agrément.

### **A) Procédure concernant les longs métrages et les téléfilms.**

1. Le projet ayant reçu une promesse d'aide de la Commission de Sélection est soumis, dans un délai de douze mois à dater de la notification de la décision ministérielle, au premier examen de la Cellule Technique, appelé agrément provisoire : y sont notamment examinés : les listes des responsables, des techniciens et interprètes pressentis, les devis et plan de financement provisoires, les lettres d'estimations chiffrées d'intervention des partenaires, les contrats-types des différentes équipes, les projets d'assurance.

Si la viabilité du projet est avérée et si aucune modification majeure n'a été apportée au dossier de production initialement soumis à la Commission de Sélection des films, l'agrément provisoire est obtenu; la Cellule Technique transmet son rapport à la Commission, pour information. Le projet peut ensuite être présenté à l'agrément définitif (point 2).

Si le projet est viable mais que des modifications ont été apportées au dossier, celui-ci doit être représenté à la Commission de Sélection pour confirmation de la promesse d'aide. Celle-ci se fera, à vote secret, sur la base du rapport de la Cellule Technique et permettra, en cas d'avis positif, d'obtenir l'agrément provisoire. Une audition du demandeur d'aide peut être souhaitée.

2. Le projet peut alors être proposé à la Cellule Technique, dans un délai de douze mois, pour le deuxième examen appelé agrément définitif : toutes les données présentées comme provisoires lors du premier examen doivent être ici finalisées : essentiellement plan de financement et devis fermes, contrats des interprètes, techniciens, de coproduction et d'assurance signés. A l'issue de cet examen, si les données de production sont acceptées, il est procédé à la signature du contrat avec le producteur.

## B) Procédure concernant les programmes télévisuels.

La procédure d'examen dans le cadre d'un programme télévisuel peut ne comporter qu'une seule phase.

Le délai de présentation d'un programme télévisuel est également de douze mois à dater de la notification officielle de la promesse d'aide au producteur.

En plus des types de documents déjà cités pour les longs métrages, la Cellule Technique vérifie, dans ce cas, la participation d'une ou plusieurs chaînes de télévision, à hauteur de 15 (quinze) % minimum du budget global de production.

## C) Remarque.

Les promesses d'aide relatives aux projets qui n'ont pas obtenu l'un ou l'autre agrément dans les délais prescrits sont automatiquement annulées.

## REMARQUES IMPORTANTES

- 1) Dans les deux cas A et B, et au plus tard à la réception de la notification d'aide, le producteur est invité à fournir à l'Administration un relevé d'identité bancaire reprenant les coordonnées précises de la maison de production ainsi que le numéro de compte sur lequel devrait être liquidée l'aide accordée, après passage(s) de l'agrément.
- 2) De même, chaque producteur présentant un projet à l'agrément doit remettre à l'Administration une copie des derniers comptes annuels tels que déposés légalement au siège de la Banque Nationale de Belgique qui correspond au greffe du Tribunal de Commerce où l'entreprise de production est immatriculée.

De plus, pour ces entreprises commerciales ainsi que celles dont c'est le premier exercice, il est demandé une situation comptable (une copie de la balance des comptes de la comptabilité, du bilan et du compte de résultat) qui ne date pas de plus de trois mois au moment du dépôt du dossier au secrétariat de la Cellule technique.

En ce qui concerne les ASBL, une situation comptable de l'année écoulée accompagnée du Bilan est nécessaire à l'examen technique.

- 3) Enfin, il est souligné que les documents relatifs au passage de l'agrément définitif pour les longs métrages (dernières données techniques, artistiques et financières), tout comme ceux qui concernent les projets télévisuels, doivent être présentés à l'Administration de l'Audiovisuel au plus tard trente (30) jours avant le début des prises de vues.
- 4) Le producteur vient personnellement présenter son projet aux membres de la cellule technique. Le calendrier des réunions est fixé annuellement. L'ordre du jour détaillé est envoyé aux intéressés une dizaine de jours avant chaque réunion.

Renseignements complémentaires : Emmanuel ROLAND,  
Secrétariat de la Cellule technique.  
Tél. : 02/413.22.31

CONDITIONS GENERALES DES  
CONTRATS D'AIDE A LA  
PRODUCTION  
(CINEMA - OEUVRE TELEVISUELLE)

## CINEMA - OEUVRE TELEVISUELLE

---

## CONTRAT D'AIDE A LA PRODUCTION

---

### CONDITIONS GENERALES

#### ARTICLE 1 - GENERALITES

Il est de convention expresse que le producteur se conforme aux exigences légales ou conventionnelles en matière de rémunération, d'horaire de travail et d'avantages divers en ce qui concerne le personnel employé ou ouvrier qu'il engage en cours d'élaboration du *FILM* ou du *TELEFILM*.

#### ARTICLE 2 - DROITS D'AUTEUR

Il appartient au producteur d'acquérir les droits nécessaires à la production du *FILM* ou du *TELEFILM* auprès des auteurs ou co-auteurs, en vue d'obtenir leur autorisation de tirer de leur oeuvre un *FILM* ou un *TELEFILM*, d'en faire une production cinématographique ou télévisuelle et de le distribuer tant en version originale qu'en langue étrangère.

Le producteur fera en sorte que la concession ou cession de droits qu'il aura obtenue, conformément à l'alinéa qui précède, soit d'une durée permettant une pleine exploitation du produit, à partir du tirage de la première copie standard du *FILM* ou du *TELEFILM*.

### ARTICLE 3 - DELAIS D'EXECUTION

1. Le scénario de référence pour le tournage est communiqué en deux exemplaires à la Communauté française, avant le début des prises de vues.
2. Il en est de même de la distribution des rôles, de la composition de l'équipe technique, du devis avant tournage et du plan de financement.
3. Toute modification substantielle apportée aux documents visés aux points 1 et 2 ci-avant devra être communiquée à la Communauté française immédiatement.  
La Communauté française pourra marquer son opposition dûment motivée au plus tard dans les quinze jours de la réception de la modification.
4. Le *FILM* ou le *TELEFILM* sera présenté à la Communauté française pour vision avant toute projection publique, et ce sans préjudice des délais de livraison prévus à l'article A des conditions particulières de la présente convention.

### ARTICLE 4 - AIDE FINANCIERE - BUDGET

Le montant de l'aide de la Communauté française mentionnée à l'article B des conditions particulières de la présente convention sera remboursé par une participation à l'ensemble des recettes nettes du *FILM* ou du *TELEFILM* obtenues par la diffusion du *FILM* ou du *TELEFILM* tant en Belgique qu'à l'étranger selon les modalités prévues ci-après.

Aucune restriction d'aucune sorte ne peut être apportée à ce principe par quelque contrat ou clause contracté ou signé par le producteur avant ou après signature du contrat d'aide à la production.

## ARTICLE 5 - DEFINITION RECETTES NETTES

Par recette nettes, il y a lieu d'entendre :

### A. BELGIQUE

Les sommes revenant au producteur belge signataire provenant en aval de la cession des droits et de la distribution et/ou de la vente de tous les droits sur le *FILM* ou le *TELEFILM*, après déduction des charges définitivement engagées provenant :

1. de la commission de distribution;
2. du coût du tirage des copies, des interpositifs, des contretypes du *FILM* ou du *TELEFILM*, du film-annonce, du sous-titrage en langue néerlandaise, des frais de contrôle et des droits d'exécution publique des oeuvres des auteurs;
3. des frais publicitaires de lancement et de promotion du *FILM* ou du *TELEFILM* supportés par le producteur :
  - tels qu'ils résultent du contrat de distribution et des comptes d'exploitation;
  - tels qu'engagés, de façon générale, par le producteur dans le cadre d'un budget de promotion, à condition qu'il ait été communiqué préalablement à la Communauté française;
4. des taxes payées aux pouvoirs publics pour l'exploitation du *FILM* ou du *TELEFILM* par le producteur et, de façon générale, les charges de l'exploitation se retrouvant sur le bordereau de distribution, tels que le coût de présentation aux organismes de contrôle, les frais de contrôle et les droits d'exécution publique de la musique du *FILM* ou du *TELEFILM*, les frais de transports afférents à l'ensemble de l'opération, et de façon générale, toute la part de ces coûts, frais, taxes et droits incombant au producteur;

5. des frais de justice et les frais y afférents (tels que les frais administratifs du producteur) occasionnés au producteur par le *FILM* ou le *TELEFILM*, tels les frais de recouvrement des créances, les litiges concernant les droits d'auteur, les marques, les litiges avec les techniciens, acteurs, fournisseurs, sous-traitants, transporteurs, co-producteur(s), bailleurs de fonds et, de façon générale, tous litiges quelconques concernant le *FILM* ou le *TELEFILM*, pour la partie des frais, indemnités, honoraires et condamnations qui serait avancée ou payée par le producteur, sauf s'il est établi que ces condamnations sont la conséquence d'une faute lourde ou dol du producteur;
6. en ce qui concerne les films uniquement, des frais administratifs pour le contrôle des recettes et autres rentrées du *FILM* et de ses utilisations, fixés à un pourcentage de 0,80 % de la recette brute salle.

## B. ETRANGER

Les recettes réservées au producteur belge et revenant à celui-ci.

Les sommes provenant de la cession des droits de la distribution et/ou de la vente de tous droits sur le *FILM* ou le *TELEFILM*, après déduction des charges définitivement engagées, provenant :

1. de la commission de vente décomptée au taux fixé dans les contrats sans toutefois que ces taux puissent excéder :
  - 20 % pour les ventes - cinéma
  - 35 % pour les ventes - télévision;

Si la Commission est plus importante que précisée, elle est soumise à l'accord de la cellule technique.



2. de la Commission de distribution;
3. du coût du tirage des copies, des contretypes du film-annonce, des frais de doublage, du sous-titrage, de présentation aux organismes de censure et de contrôle, des taxes, des frais administratifs pour le contrôle des recettes et autres rentrées du *FILM* ou du *TELEFILM* et de ses utilisations, les frais de transports afférents à l'ensemble des actes et opérations énumérées ci-avant, les frais de contrôle et les droits d'exécution publique de la musique du *FILM* ou du *TELEFILM* pour la part de ces coûts, frais, taxes et droits incombant au producteur;
4. des frais publicitaires du producteur pour le lancement du *FILM* ou du *TELEFILM*;
5. des impôts indirects, droits d'entrée et de sortie payés aux Pouvoirs publics par le producteur pour l'exploitation, la cession de toutes ou parties des droits, le transport du *FILM* ou du *TELEFILM*;
6. des frais de justice et les frais y afférents (tels que les frais administratifs du producteur), occasionnés au producteur par le *FILM* ou le *TELEFILM* tels les frais de recouvrement des créances, les litiges concernant les droits d'auteurs, les marques, les litiges avec les techniciens, acteurs, fournisseurs, sous-traitants, transporteurs, co-producteurs, bailleurs de fonds et, de façon générale, tout litige quelconque concernant le *FILM* ou le *TELEFILM* pour la partie des frais, indemnités, honoraires et condamnations qui seraient avancés ou payés par le producteur, sauf faute lourde ou dol du producteur;

Le pourcentage revenant aux films de complément de programme ne pourra excéder 7 % (sept pour cent) de la recette brute "distributeur" réalisée par l'ensemble du programme complet.

## ARTICLE 6 - REMBOURSEMENT DE L'AIDE FINANCIERE

La part de la Communauté française est calculée au prorata de sa mise dans la part du producteur belge signataire du contrat et reprise au plan de financement et au plan de répartition des recettes acceptés par les parties et figurant en annexe.

Le remboursement de la part de la Communauté française se fait au premier franc des recettes nettes part producteur à hauteur de 200% et selon les modalités suivantes :

- 50% de la part de la Communauté française jusqu'à un plafond de 100%
- au-delà des 100%, 25% de la mise jusqu'à un plafond de 200%.

## ARTICLE 7 - COMMUNICATION ET PAIEMENT DES RECETTES

Pendant la première année de diffusion, le producteur communiquera tous les six mois, c'est à dire le 31 janvier et le 31 juillet, à la Communauté française un relevé mentionnant séparément et en détail :

- a) les montants qui lui reviennent;
- b) les sommes réellement perçues;
- c) les dépenses qui lui incombent;
- d) les montants des factures contestées;
- e) les copies des contrats de vente et de distribution;
- f) le paiement effectif des participations et des rémunérations différées des techniciens, vedettes et interprètes.

Après la première année, le producteur communiquera cette information le 31 janvier de chaque année.

A défaut de communiquer cette information au plus tard aux dates indiquées et après mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet dans les 15 jours ouvrables, le producteur sera déchu de tous ses droits sur le présent contrat, l'aide financière accordée (sous déduction des sommes remboursées) devenant exigible dans sa totalité.

Les montants remboursés par le producteur au rythme de ses rentrées - au moins semestriellement pour les 28/2 et 31/8 de chaque année au plus tard et après communication des renseignements prévus dans le présent article - doivent être versés au compte n° 091-2111020-38.

#### ARTICLE 8 - CONTROLE

1. Une comptabilité relative au *FILM* ou au *TELEFILM* sera tenue par le producteur durant toute la durée des droits de celui-ci sur le *FILM* ou le *TELEFILM*
2. La Communauté française peut, à tout moment, faire contrôler les conditions de distribution du *FILM* ou du *TELEFILM* visé par la convention particulière d'aide à la production. Le producteur est tenu de présenter sur simple requête des fonctionnaires ou experts mandatés à cet effet, tous les livres, registres et dossiers concernant les recettes et dépenses qui ont uniquement trait à l'exécution de cette convention.
3. La Communauté française peut demander au producteur de communiquer à tout moment le bilan et le compte de résultats de la société qu'il représente.

#### ARTICLE 9 - ARRETE DU TOURNAGE

1. En cas d'arrêt des activités pour cause de force majeure (grève, insurrection, intempéries prolongées, empêchant tournage extérieur, incendie), l'ensemble des délais d'exécution est prorogé pour la durée de l'arrêt.  
Chaque cas de force majeure et la date de la reprise du travail doivent être portés par lettre recommandée, à la connaissance de la Communauté française.

2. Si un arrêt des activités pour cause de faute du producteur devait durer plus de trois mois, la Communauté française, après mise en demeure adressée au producteur de reprendre ses activités, restée sans réponse dans les quinze jours, a le droit de résilier la présente convention dans les conditions de l'article 17 ci-après.

#### *ARTICLE 10 - DEPOT DU NEGATIF*

Le matériel de tirage sera entreposé dans un lieu approprié désigné de commun accord entre les parties.

#### *ARTICLE 11 - ASSURANCES*

1. Le producteur du FILM ou du TELEFILM souscrit une assurance tous risques qui couvre le négatif original et la bande sonore dès le premier jour des prises de vue jusqu'à la livraison de la copie de la Communauté française. Il transmettra, au plus tard 15 jours après le début des prises de vue, une copie de cette police d'assurance à la Communauté française, avec preuve de l'acquittement des primes, ou accords de crédits dûment signés.
2. Le producteur doit, en outre, se conformer à la législation belge et aux accords internationaux en matière d'assurance, d'accidents du travail et sur le chemin du et vers le travail, pour ce qui concerne les travailleurs du film soumis à la législation belge.
3. En outre, il doit couvrir, au cours de la période des prises de vues, sa responsabilité civile à l'égard des tiers, en cas d'accidents corporels et/ou matériels, y compris ceux provoqués par incendie ou explosion. La Communauté française ne peut être tenue, en aucun cas, pour responsable de ces accidents.

4. La Communauté française paie la prime d'assurance pour la valeur négatif contre tous les risques du tirage des copies destinées à la Communauté française.

#### ARTICLE 12 - ACCES AUX ATELIERS, LABORATOIRES ...

1. Un délégué de la Communauté française pourra avoir accès aux ateliers, laboratoires, studios, etc... à n'importe quel moment. Toutefois, le producteur devra en être averti afin de lui permettre de faire accompagner ledit délégué par une personne de son choix.
2. Le producteur et ses collaborateurs seront, par ailleurs, tenus de fournir à la Communauté française ou à son délégué tous les renseignements requis de quelque ordre qu'ils soient ou susceptibles de permettre ou de faciliter le contrôle de l'exécution du présent contrat.

#### ARTICLE 13 - COPIE - DISTRIBUTION NON COMMERCIALE

1. Le producteur s'engage à livrer à la Communauté française :
  - a) trois exemplaires du matériel de promotion : affiche, dépliant, photo, bande sonore (CD), etc...;
  - b) deux copies strictement neuves du FILM ou du TELEFILM : une sur support standard d'exploitation (16 ou 35mm pour les films, Betacam pour les téléfilms) une autre sur support vidéo (Betacam, U-Matic ou VHS), immédiatement après achèvement du FILM ou du TELEFILM et, au plus tard, dans les six mois de cet achèvement;

- c) aux frais de la Communauté française et au tarif en vigueur, des copies supplémentaires sur le support que la Communauté française juge utile en fonction des droits acquis et définis par le présent contrat ainsi que tout le matériel de promotion complémentaire.
2. La Communauté française ne pourra toutefois présenter le FILM ou le TELEFILM que dans le cadre d'activités non lucratives patronnées par la Communauté française à l'occasion de la promotion de la culture belge de langue française en Belgique, à l'étranger, avec l'accord écrit du producteur. Le désaccord éventuel du producteur devra être motivé.

#### ARTICLE 14 - FESTIVALS INTERNATIONAUX

Le producteur accepte, dès à présent, si la demande lui en est faite par écrit par la Communauté française, de présenter le FILM ou le TELEFILM à des Festivals internationaux ou à la Maison Wallonie-Bruxelles à Paris, à moins que l'époque ou le lieu du festival considéré ne soient contraires aux intérêts légitimes du/des producteur(s) et du réalisateur.

#### ARTICLE 15 - MARCHES

1. Le producteur accepte que la Communauté française présente le FILM ou le TELEFILM à l'occasion de Marchés du film tels que Monte-Carlo, Cannes, Berlin, etc...
2. Cette présentation se fera à travers la structure de WALLONIE-BRUXELLES-IMAGES  
Il est cependant entendu que sauf accord particulier du producteur, Wallonie-Bruxelles-Images ne négociera pas de ventes proprement dites, mais mettra en rapport les acquéreurs éventuels avec le producteur ou ses mandants.

3. Dans cette optique, le producteur mettra à la disposition de la Communauté française les moyens déjà cités, c'est-à-dire :
  - a) - le film ou des extraits de celui-ci (selon le cas) sur support pellicule ou vidéo;  
N.B. : S'il y a un vendeur international qui est responsable des ventes, la structure Wallonie-Bruxelles-Images ne montrera que des extraits du film, et de toutes manières en accord avec ce vendeur s'il est présent au marché.
  - b) - la bande annonce du film;
  - c) - les photos;
  - d) - les dépliants;
  - e) - les affiches.

#### ARTICLE 16 - PUBLICITE

1. Le nom de la Communauté française de Belgique sera cité de la façon suivante : "produit avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique", au même titre que le producteur ou co-producteur éventuel, dans des caractères identiques, à l'occasion de toute publicité (tant en Belgique que dans le pays du co-producteur éventuel), de lancement de diffusion ou de promotion du FILM ou du TELEFILM.
2. Cette publicité est requise, en particulier, sur les génériques de début et de fin du FILM ou du TELEFILM, sur les affiches et les placards, dans les communications diffusées dans les journaux corporatifs, hebdomadaires et quotidiens, dans le "press book" ainsi que sur les cartes d'invitation aux projections de lancement, les dossiers de "presse" des conférences de presse, dans les interviews des réalisateurs et producteurs et ce tant en Belgique que dans l'éventuel pays co-producteur.
3. Le producteur s'engage à proposer cette clause de publicité à toutes les firmes qui distribueront et éditeront le FILM ou le TELEFILM dans les autres pays.

## ARTICLE 17 - ANNULATION DE LA CONVENTION

Sans préjudice de toute action en dommages et intérêts et, sauf cas de force majeure, le remboursement des avances accordées par la Communauté française devient exigible de plein droit, 15 jours ouvrables après mise en demeure du producteur, par pli recommandé, et ce,

- outre, d'une part, les cas déjà prévus dans la convention, à savoir :

- a) si les justifications et renseignements fournis par le producteur et les déclarations faites aux termes de la présente convention s'avèrent faux en tout ou en partie;
- b) si les droits consentis à la Communauté française par la présente convention sont primés par d'autres droits précédemment accordés ou sont remis en cause par des actes ultérieurs;
- c) si le producteur ne respecte pas les engagements qu'il a pris quant aux délais d'exécution prévus à l'article 3;

- d'autre part :

1. si la déclaration des recettes visées par l'article 7 ci-avant n'est pas faite dans les délais prescrits;
2. si les contrats de distribution et de vente en Belgique et à l'étranger laissent apparaître des montants nettement inférieurs à la cotation d'usage du film belge sauf justification acceptée par la Communauté française.

Tant que la situation n'est pas régularisée, aucun dossier du producteur ne sera pris en considération.



## ARTICLE 18 - CORRESPONDANCE - RELATIONS COMMUNAUTE FRANCAISE

La Direction Générale de la Culture et de la Communication est chargée de la mise en oeuvre de ce contrat et est compétente en la matière.

Toute correspondance doit être envoyée au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique, Direction Générale de la Culture et de la Communication, 1er étage, Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles.

La livraison des copies sera effectuée à cette même adresse.

PRODUCTIONS AIDEES PAR LA  
COMMUNAUTE FRANCAISE DE  
BELGIQUE DEPUIS 1990

<p>LONGS METRAGES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE TERMINEES</p>
---

**En 1990**

- <b>Monsieur</b>	Jean-Philippe Toussaint	(Les Films de l'Etang)
- <b>Impasse de la Vignette</b>	Anne-Marie Etienne	(Keytsman Production)
- <b>Babylone</b>	Manu Bonmariage	(Azimut Production)
- <b>Cantique des Pierres</b>	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- <b>Boom Boom</b>	Rosa Verges	(Lamy Films)
- <b>Tumultes</b>	Bertrand Van Effenterre	(Paradise Films)
- <b>Babel (1ère partie)</b>	Boris Lehman	(Paradise Films)
- <b>La veillée</b>	Samy Pavel	(Keytsman Production)
- <b>Un type bien</b>	Laurent Benegui	(Keytsman Production)
- <b>Bandini</b>	Dominique Deruddere	(Dusk Motion Picture)

**En 1991**

- <b>Hors la vie</b>	Maroun Bagdadi	(Lamy Films)
- <b>Toto le héros</b>	Jaco Van Dormael	(Iblis Films)
- <b>Nuit et Jour</b>	Chantal Akerman	(Paradise Films)
- <b>Blanval</b>	Michel Mees	(Zenab Films et RTBF)
- <b>L'année de l'Eveil</b>	Gérard Corbiau	(K2)
- <b>Krapatchouk</b>	Enrique Gabriel Lipschutz	(Keytsman Production)
- <b>Sur la terre comme au ciel</b>	Marion Hänsel	(Man's Films)
- <b>Sans un cri</b>	Jeanne Labruno	(Zenab Films)

**En 1992**

- <b>Les sept péchés capitaux</b>	Collectif de réalisation	(A.A. Les films belges)
- <b>Pardon Cupidon</b>	Marie Mandy	(Amazone Films)
- <b>Abracadabra</b>	Harry Cleven	(P.D.G. & Partners)
- <b>Aline</b>	Carole Laganière	(Cie Méditerranéenne du Cinéma)
- <b>Parfois trop d'amour</b>	Lucas Belvaux	(Films de la Drève)
- <b>C'est arrivé près de chez vous</b>	Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde	(Artistes Anonymes)
- <b>Babel (2ème partie)</b>	Boris Lehman	(Dovfilms)

- |                          |                             |                        |
|--------------------------|-----------------------------|------------------------|
| - <b>La Sévillane</b>    | Jean-Philippe Toussaint     | (Les Films de l'Etang) |
| - <b>Daens</b>           | Stijn Coninx                | (Favourite Films)      |
| - <b>Je pense à vous</b> | Luc et Jean-Pierre Dardenne | (Dérives s.c.)         |

### En 1993

- |                                   |                     |                        |
|-----------------------------------|---------------------|------------------------|
| - <b>Marie</b>                    | Marian Handwerker   | (Saga Film)            |
| - <b>Just friends</b>             | Marc-Henri Wajnberg | (Wajnbrosse)           |
| - <b>Le fils du requin</b>        | Agnès Merlet        | (Saga Film)            |
| - <b>Faut-il aimer Mathilde ?</b> | Edwin Bailey        | (Paradise Films)       |
| - <b>Je m'appelle Victor</b>      | Guy Jacques         | (PDG and Partners)     |
| - <b>L'instinct de l'ange</b>     | Richard Dembo       | (Zénab)                |
| - <b>L'ordre du jour</b>          | Michel Khleifi      | (Sourat Films)         |
| - <b>Métisse</b>                  | Mathieu Kassovitz   | (Nomad Films)          |
| - <b>Le Moulin de Daudet</b>      | Samy Pavel          | (Keystman Production)  |
| - <b>L'Escadron</b>               | Juliusz Macholski   | (Keystman Production)  |
| - <b>Mina Tannenbaum</b>          | Martine Dugowson    | (Les Films de l'Etang) |

### En 1994

- |                                     |                    |                        |
|-------------------------------------|--------------------|------------------------|
| - <b>Taxandria</b>                  | Raoul Servais      | (Iblis Films)          |
| - <b>Farinelli</b>                  | Gérard Corbiau     | (K2)                   |
| - <b>Dieu sait quoi</b>             | Jean-Daniel Pollet | (Film 18)              |
| - <b>Hey stranger</b>               | Peter Woditsch     | (Sophimages)           |
| - <b>Le joueur de violon</b>        | Charlie Van Damme  | (PDG & Partners)       |
| - <b>Loin des barbares</b>          | Liria Bégéja       | (Prima Vista)          |
| - <b>La partie d'échecs</b>         | Yves Hanchar       | (Les Films de l'Etang) |
| - <b>Tango Tango</b>                | Frans Buyens       | (Films Lyda)           |
| - <b>La vie sexuelle des belges</b> | Jan Bucquoy        | (Transatlantic Films)  |

### En 1995

- |  |                |                                    |
|--|----------------|------------------------------------|
| - <b>A perte de vue</b>                              | Emile Degelin  | (Simple Production)                |
| - <b>Between the devil<br/>and the deep blue sea</b> | Marion Hänsel  | (Man's Films)                      |
| - <b>Black Dju</b>                                   | Poï Cruchten   | (Saga Film)                        |
| - <b>Bye - Bye</b>                                   | Karim Dridi    | (Cie Méditerranéenne<br>du Cinéma) |
| - <b>Conte des trois diamants</b>                    | Michel Khleifi | (Sourat Films)                     |
| - <b>Ilheu de contenda</b>                           | Léao Lopes     | (Saga Film)                        |

- **Le nez au vent** Dominique Guerrier (Man's Films)
- **Made in Belgium** Paul Geens et Marc Lobet (Salammba)
- **Un bruit qui rend fou** Dimitri Declercq et Alain Robbe-Grillet (Nomad Films)
- **Un divan à New York** Chantal Akerman (Paradise Films)
- **Un été à la Goulette** Férid Boughedir (Lamy Films)

### En 1996

- **Le huitième jour** Jaco Van Dormael (Home Made Films)
- **La promesse** J.-P. et L. Dardenne (Les Films du Fleuve)
- **Salut cousin !** Merzak Allouache (Artémis Productions)
- **C'est pour la bonne cause** Jacques Fansten (DDD 1867)
- **La sicilia** Luc Pien (Entre chien et loup)
- **C'est la tangente que je préfère** Charlotte Silvera (Banana Films)
- **Camping Cosmos** Jan Bucquoy (Transatlantic Films)

### En 1997

- **Attaville** Gérald Caldéron (Image Création)
- **Clandestins** Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff (Morgane Films)
- **Combat de fauves** Benoît Lamy (Lamy Films)
- **Elles** Luis Galvao Teles (Artémis Productions)
- **Gaston's War** Robbe De Hert (Era Films)
- **Licht** Stijn Coninx (Favourite Films)
- **Ma vie en rose** Alain Berliner (WFE)
- **Peccato** Manuel Gomez (Alexis Films)
- **Pour toujours** Eric Pauwels (Atelier Ulrike)
- **Un beau soir après la guerre** Rithy Panh (CMC) (Eurimages)
- **Barracuda** Philippe Haim (Era Films) (Eurimages)
- **Ca ne se refuse pas** Eric Woreth (Saga Film) (Eurimages)
- **The Commissioner** Georges Sluizer (Saga Film) (Eurimages)
- **Isla Negra** Cecilia Bartolome (Era Films) (Eurimages)
- **O Testamento do Senhor Napumoceno** Francisco Maniso (Cobra Films) (Eurimages)
- **Le plaisir et ses petits tracas** Nicolas Boukhrief (Artémis Productions) (Eurimages)

## En 1998

- <b>Max et Bobo</b>	Frédéric Fonteyne	(Artémis Productions)
- <b>Pièce d'identité</b>	Mweze Ngangura	(Films du Sud)
- <b>La patinoire</b>	Jean-Philippe Toussaint	(Les Films de l'Étang)
- <b>The Quarry</b>	Marion Hänsel	(Man's Films)
- <b>Les Exclus</b> (Chacun pour soi)	Bruno Bontzolakis	(La Boîte,...Production)
- <b>Train de vie</b>	Radu Mihaileanu	(ZI A Production)
- <b>Guerre dans le Haut-Pays</b>	Francis Reusser	(Saga Film)
- <b>La capitale du monde</b>	Eric Barbier	(Les Films de l'Étang)
- <b>Je suis vivante et</b> je vous aime	Roger Kahane	(To do Today)
- <b>Vivre au paradis</b>	Bourlem Guerdjou	(WFE)
- <b>Kirikou et la sorcière</b>	Michel Ocelot	(Odec Kid Cartoons)
- <b>Le Nain rouge</b>	Yvan Lemoine	(AA Les Films belges)

<p>COURTS METRAGES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE TERMINEES</p>
--

**En 1990**

- <b>La mort d'un roi fou</b>	G. Lejeune et Cl. Renard	
- <b>Casino</b>	G. Bauwens	(Banana Split)
- <b>Portrait d'actrice</b>	P. Iratni	(Films du Chatelain)
- <b>Week-End</b>	S. Carpiaux	(Banana Split)
- <b>Le plongeur</b>	B. Emsens	(Prima Vista)
- <b>Petit conte nègre</b>	T. Boriello	(AJC)
- <b>Cambriole</b>	L. Jaoui	(AJC)
- <b>Zipo</b>	Ch. Fraipont	(Ze Films)
- <b>Téléphone sans film</b>	J.L. Goossens et D. Verbeek	(Production Team)
- <b>Les pierres du mal</b>	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- <b>Les clous de Rosalie</b>	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- <b>Les effaceurs</b>	G. Frydman	(Alfred)
- <b>Ainsi va l'amour</b>	L. Van Keerbergen	(Fiction SC)
- <b>Encolure 42</b>	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- <b>Invidia</b>	M. Gomez	(MGV)

**En 1991**

- <b>Anton Webern</b>	T. Knauff	(Productions du Sablier)
- <b>Un peu de fièvre</b>	C. Paziienza	(Qwazi Qwazi Films)
- <b>Le jour du chat</b>	A. Berliner	(A.J.C.)
- <b>Erps Kwerps</b>	J.C. Adelin	(Les Films de l'Etang)
- <b>Demain est un autre jour</b>	D. Catti	(Man's Films)
- <b>Margot et le Génie</b>	B. Thiriart	(F3)
- <b>La nuit les poissons sont rouges</b>	Zl. Rousseva	(Irezumi)
- <b>Je t'aime comme un fou</b>	Th. de Thier	(A.J.C.)
- <b>Deux ramoneurs chez une cantatrice</b>	Michel Cauléa	(A.J.C.)
- <b>Pensées et visions d'une tête coupée</b>	O. Smolders	(Scarabée)
- <b>Eperdument oui</b>	N. Borgeat	(A.J.C.)

- **La philosophie dans le boudoir** O. Smolders (Scarabée)
- **La sensation** M. Poutte (Qwazi Qwazi Films)
- **Viva Belgica** F. Dumont (A.J.C.)
- **Sirène** H. Cleven (A.J.C.)

### En 1992

- **La noyée de la roche noire** W. Kempeneers (Studio Kemp)
- **Le Musée** B. Emsens (Prima Vista)
- **Superbia** M. Gomez (M.G.V.)
- **La découverte inattendue** F. Schuiten et B. Peeters (Urbicande)
- **Belles manières** Sisto Nigro (Dérives)
- **Grillages** J-R Hardy (Essel Films)
- **Heureux comme avec une femme** J. Finster (Amafilm)
- **Le rire de Simon** G. Lefèvre (Saga Films)
- **Café bleu** Th. Barbier (A.J.C.)
- **W.C.** Ph. Blasband (Comme un essaim)
- **Cerise** E. Visneyi (Graphoui)
- **Et voilà le travail** S. Olivier (Comme un essaim)
- **Le jardin d'Eden** J. Frey (Le train des rêves)
- **Le concert** S. Brunett (Prima Vista)

### En 1993

- **Le voleur de cirque** S. Aubier et V. Patar (Pic Pic André)
- **Cave Canem** M. Rutsaert et A. Mortelmans (Graphoui)
- **Moï den O** M. Poutte (Qwazi Qwazi Film)
- **Ceux du hasard** A. Chandelle (AJC)
- **La dame dans le tram** J-P Laroche (Nota Bene)
- **The motorcycle girl** S. Carpiaux (To do Today)
- **Bob le déplorable** F. Fonteyne (Artémis Media)
- **Le trieur** P. Boon et L. Brandenbourger (Alexis Films)
- **Rose** A. Berliner (W.F.E.)
- **Camion** T. Cheysson (Simple Production)
- **Le coq au vin** C. Reichert (Saga Films)
- **Correspondance** D. Wittorski (Polichinelle)
- **Balthazar** C. Fraipont (Ze Films)



- De retour	G. Cioni	(Qwazi Qwazi Film)
- Mon papa d'Amérique	D. Hiquet	(Oeuvre 7)
- Pêcheurs à cheval	M-A Roudil	(Qwazi Qwazi Film)
- Shadow Boxing	S. Streker	(Saga Film)
- Le rêve de l'autre	Nacho Carranza	(Salamambo)
- Gbanga-Tita	T. Knauff	(Productions du Sablier)

#### En 1994

- Le pendule de Madame Foucault	J-M Vervoort	(Pandora productions)
- Merci Cupidon	Abel et Gordon	(Courage mon amour)
- Centaur Blues	D. Hermans	(Banana Split)
- La méprise	P. Elhem	(Alexis Films)
- Bonjour	G. Malandrin	(A.J.C.)
- Léon G	A. Chandelle et J-F Schlicklin	(Saga Films)
- Ombres et Lumières	S. Brunett	(Prima Vista)
- Le petit rouge	M. Gomez	(Alexis Films & MGV)
- Caisse express	T. de Thier	(A.J.C.)
- Etrangetés du soir	C. Montondo	(Lux Fugit Film)
- L'insaisissable	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Paul (un portrait)	J. Warnant	(A.J.C.)
- Procession et caetera	E. Ledune	(A.J.C.)
- Cérémonie	Y. Cantraine	(A.J.C.)
- Herman le gangster	M. Doyen	(A.J.C.)
- Violette	A. Stockman	(A.J.C.)
- Luc et Marie, le film	P. Boon et L. Brandenbourger	(Artémis Productions)
- John	G. Mersch	(Artémis Productions)
- Seul au sommet	T. Dory	(Mona Lisa Films)
- Babiroussa	V. Patar	(Pic Pic Production)
- Charles et Félicien	C. François	(Salamambo)

#### En 1995

- Dans l'ombre des sapins	Vincent Merveille	(Entre chien et loup)
- L'insoupçonnable univers de Josiane	Martine Doyen	(Alexis Films)
- La lune trouble	Jean-Charles L'ami	(To Do Today)
- La petite graine	Michel Vereecken	(Nota Bene)

- <b>Le réveil</b>	Marc-Henri Wajnberg	(Wajn Brosse)
- <b>Les enfants modèles</b>	Stéphane Xhrouet	(Prima Vista)
- <b>Mathilde, la femme de Pierre</b>	Stéphan Streker	(MG Productions/ Let's Go Productions)
- <b>Nicky the stripper</b>	Marco Laguna	(Arizona Films/ MG Productions)
- <b>Sarajevo</b>	Stjepan Mihaljevic	(Graphoui)
- <b>Scènes d'amour en Bavière</b>	Serge Elleinstein	(Z.I. & A)
- <b>Snuff Movie</b>	Olivier Van Hoofstadt	(Arizona Films)
- <b>Vroum, Vroum</b>	Frédéric Sojcher	(Les Films du Possible)
- <b>Vacance</b>	Inès Rabadan	(A.J.C.)
- <b>La comédie qui pleure</b>	Sandrine Willems	(Lux Fugit Film)
- <b>Bruegel est japonais</b>	Marc Lobet	(Salamambo)

### En 1996

- <b>Arn et Lena</b>	Denis Delcampe	(Need Productions)
- <b>Ira</b>	Manuel Gomez	(Alexis Films)
- <b>L'insomnie pastorale</b>	Cécilia Marreiros-Marum	(Lux Fugit Film)
- <b>La soupe sans lard</b>	Willy Kempeneers	(Studio Kemp)
- <b>Le temps d'un soufflé</b>	Kita Bauchet	(Lux Fugit Film)
- <b>Une chambre pour la nuit</b>	Philippe Elhem	(Alexis Films)
- <b>Une dernière vision d'Hugo Van Der Goes</b>	Dominique Lohlé	(Lux Fugit Film)
- <b>Jeux de miroir</b>	Tania Botéva-Malo	(Sol Ange)
- <b>La bague</b>	Samy Brunett	(Blue in Green)
- <b>Ne vous inquiétez pas, Marie-Thérèse</b>	Alain Brunard	(To Do Today)

### En 1997

- <b>Anouk et les autres</b>	Alexandra Milgrom	(Banana Films)
- <b>La carte postale</b>	Vivian Gofette	(K2)
- <b>C'est l'amour qui passe</b>	Aurélien Bodinaux	(Escapade Production)
- <b>DouceMENT</b>	Jacques Decrop	(Artémis Productions)
- <b>Dix formules pour conjurer le diable</b>	Jan Vromman	(Les Films du Tournesol)
- <b>Des routes</b>	Elie Rabinovitch et Stéphane Manzone	(Art Symbols Productions)
- <b>Eau</b>	Dominique Standaert	(Executive Production)
- <b>Fragile</b>	Daniel Wiroth	(La Boîte... Productions)

- <b>In mortem</b>	Daniel Cooreman	(Alexis Films))
- <b>La trajectoire oblique</b>	Dominique Lohlé	(La Boîte... Productions)
- <b>Rosita</b>	Dominique Abel et Fiona Gordon	(Courage mon Amour)
- <b>Palmyra</b>	Tatiana de Perlinghi	(Alexis Films)
- <b>Les Professionnels</b>	Daniel Cooreman	(Alexis Films)
- <b>Noël au balcon</b>	Martine Doyen	(Artémis Productions)
- <b>Le signaleur</b>	Benoît Mariage	(K2)

### En 1998

- <b>Moon</b>	Dirk Hendrik et Matthew Stokes	(Maquette asbl)
- <b>Le ballon de rouge (Fragile)</b>	Daniel Wiroth	(La Boîte ,...Production)
- <b>Vie et mort d'un instant d'ivresse</b>	Lydia Vereecke	(La Boîte ,...Production)
- <b>Ketchup</b>	Manu Coeman et Yvan Goldschmidt	(Double Act Productions)
- <b>Les Baltus au cirque</b>	Stéphane Aubier	(Pic Pic André Prod.)
- <b>La fête des mères</b>	Chris Vander Stappen	(Banana Films)
- <b>Pas de stress</b>	Jean-Luc Goossens	(Banana Films)
- <b>Tempus Fugit</b>	Stéphane Carpiaux	(Banana Films)
- <b>Ma vie avec Baptiste</b>	Yves cantraine	(Need Productions)
- <b>Surveiller les tortues</b>	Inès Rabadan	(Need Productions)
- <b>Flux et reflux (Des heures sans sommeil)</b>	Ursula Meier	(AJC)
- <b>Big Samuel</b>	Bernard Declercq	(Filma Non Troppo)
- <b>Les pièces à trous</b>	Pierrot de Heusch	(Escapade)
- <b>Papillons de nuit</b>	Raoul Servais	(Anagram)
- <b>L'homme du Sud</b>	Stéphane Xhrouet	(Prima Vista)
- <b>Le chevalier bleu (Arthur)</b>	Guione Leroy	(Keen)
- <b>J'adore le cinéma</b>	Vincent Lanoo-Bourton	(To do today)
- <b>No problemo</b>	Thierry Dory	(Did Guibbels Films)
- <b>Le film dont vous êtes le héros</b>	Pascal Rocteur	(SAB)
- <b>Amphitryon 94</b>	Patrice Bauduinet	(PBC Pictures)
- <b>Le sourire des femmes</b>	Stéphane Vuillet	(Alexis Films)
- <b>Cha cha cha</b>	Philippe Blasband	(Artémis Production)

- <b>La tendresse sur pattes</b>	Sandrine Willems	(Les Piérides)
- <b>Mort à Vignole</b>	Olivier Smolders	(Les Films du Scarabée)
- <b>Le souffle du violon</b>	Michèle Douffet	(Tandem Productions)
- <b>La dinde</b>	Sam Garbaski	(Entre chien et loup)
- <b>Tout baigne</b>	Frédéric Cordier et Michel Van Houcke	(Keystman Production)

<p>TELEFILMS, PILOTES ET SERIES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET TERMINES</p>
---

**En 1990**

- <b>Cantique des Pierres</b>	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- <b>A Fleur de Terre</b> (doc.)	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- <b>Je suis fou, je suis sot, je suis méchant - Auto- portrait de James Ensor</b>	Luc de Heusch	(Simple Production) (Film sur l'art)
- <b>Bleu Marine</b>	Jean-Claude Riga	(Saga Films)
- <b>A la recherche du lieu de ma naissance</b>	Boris Lehman	(Dovfilm)
- <b>Sauve qui peut la nuit</b>	Série télévisuelle Collectif	(Centre Vidéo Bruxelles)
- <b>Survivre à Shangai</b> (doc.)	Diane Perelsztejn	(Films de la Mémoire)
- <b>Enetroïka</b>	Gérard Martin	(Parallèles Production)
- <b>Frissons noirs</b>	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- <b>Georges Rémi dit Hergé</b>	Benoît Peeters	(Casterman)
- <b>Nord Express</b>	Rob Rombout	(Paradise Films)
- <b>Polochon</b>	Raymond Burlet	(Kid Cartoons)
- <b>Premier amour</b>	Marie André	(Parallèles Production)
- <b>Belgique Kitch</b>	Richard Olivier	(Olivier Films)

**En 1991**

- <b>Jeux d'enfants</b> (Doc.)	J.P. Novak	(Parallèles Production)
- <b>Les bouteilles à la mer</b> (Doc.)	François Ducat	(A.J.C.)
- <b>Nylon Blues</b> (Doc.)	Françoise Levie	(Sofidoc)
- <b>Les murs de sable</b> (Doc.)	Giorgio Serafini	(Zénab)
- <b>Mopiopio, le souffle d'Angola</b> (Doc.)	Zézé Gamboa	(Saga Films)
- <b>Portrait de groupe avec lunette</b> (Doc.)	Eva Houdova	(Paradise Films)
- <b>Monsieur Almaniak</b> (Série)	Marc-Henri Wajnberg	(Parallèles Production)
- <b>On ne vit qu'une fois</b> (Doc.)	Miel Van Hoogenbemt	(C.B.A.)
- <b>Rêves et Silences</b> (Doc.)	Omar Al Qattan	(Sourat Films)
- <b>Assouan, un haut barrage sur le Nil</b> (Doc.)	Borhane Alaouie	(Cie Méditerranéenne du Cinéma)

- **Le voltigeur des baleines** (Doc.) Etienne Verhaegen (Cinéma Direct)
- **Les rives du fleuve** (Fict.) Eric Pauwels (Ulrike asbl)
- **Les Amants d'assises** (Doc.) Manu Bonmariage (WIP)

### En 1992

- **Femmes d'Alger** (Doc.) Kamal Dehane (C.B.A.)
- **Avec de l'Italie qui descendrait l'Escaut (Glit-it Alieni)** (Doc.) Loredana Bianconi (Parallèles Production)
- **Les petites choses qui font la vie** (Doc.) Bénédicte Liénard (Verchendor)
- **Assia Djébar, entre ombre et lumière** (Doc.) Kamal Dehane (C.B.A.)
- **Zaïre, le cycle du serpent** (Doc.) Thierry Michel (Films de la Passerelle)
- **Zoolympiques** (Série) Picha (Pils Films/Aligator)
- **Mizike Mama** (Doc.) V. de Villers (Morgane Films)
- **Confessions d'une loge** (Doc.) Emmanuel Kamanda (Artémis Media)
- **Le chemin des aigles** (Doc.) F.Dumont (Saga Films)
- **Tango ya ba Wendo** (Doc.) Mirko Popovitch (A.J.C.)
- **Marcourt ou la mémoire secrète** (Doc.) Francis Dujardin André Dartevelle (Dérives sc)
- **Photo de classes** (Doc.) Litsa Boudalika (C.V.B.)
- **Transatlantique - Queen Elizabeth II** (Doc.) Rob Rombout (Nota Bene)
- **La souris péremptoire** (Doc.) M. Quintart (Cobra Films)

### En 1993

- **Je n'ai jamais vu de marocaines à vélo** (Doc.) L. Houari et M. Hallouche (Gsara)
- **Mozart Requiem** (opera HD) J. Correa (Cobra Films)
- **Kira** (Doc.) M. André (Paradise Films)
- **Sottovoce** (Doc. Fic.) C. Paziienza (Qwazi Qwazi Film)
- **Ligeti** (Doc.) M. Follin (Production du Sablier)
- **Les derniers Johnnies** (Doc.) J-L Cohen (Salamambo)
- **Chewing-gum** (Doc.) F. Levie (Sofidoc)

- **Les fous du roi** (Doc.) R. Olivier (Olivier Films)
- **Guadalupe Santa Cruz** (Doc.) A. Romus (Dérives)
- **La tête à l'envers** (Doc.) V. de Villers (Paradise Films)
- **Nés parmi les animaux sauvages** (Doc.) E. Verhaegen (Cinéma Direct)
- **Entre nous deux Beyrouth** (Doc.) D. Al Joundi (Bright Sight Ent.)
- **Bruxelles, mise en pièces** (Série) M. Van Hoogenbemt (C.V.B.)
- **L'homme qui marche** Ph.de Pierpont (Dérives sc)
- **Plus haut que 1000 étoiles** (Doc.) Luc Jabon (Dérives sc.)
- **Gilles Ehrmann et la photographie** (Doc.) Patrick Van Antwerpen et B. Haché (Onyx Product.)
- **Chroniques d'un village Tzotzil** (Doc.) Thierry Zéno (Zéno Films)
- **Souris-souris** (animat.) Vincent Montluc (Sofidoc)
- **La chasse aux loups** (Doc.) Zlatina Rousseva (Sativa Films)
- **Petit Cyclone I et II** (Doc.) Michel Mees (Salamambo)

#### En 1994

- **Zoocup** Picha (Pils Films)
- **Comme un air de retour** Loredana Bianconi (Paradise Films)
- **Le chagrin des belges** Claude Goretta (Kunst & Kino)
- **Mortelle amitié** Teff Erhat (Escapade)
- **Souvenirs d'Anvers** Marc Lobet (Saga Film)
- **Bichoraï** P. de Pierpont (Dérives)
- **Chants de femmes** R. Olivier (Olivier Films)
- **L'espoir pour mémoire** J. Amat (Films de la mémoire)
- **L'homme qui marche au-dessus des arbres** M. Urbain (Wannabee)
- **John Cassavetes** R. Mestdagh (Amalgam)
- **La sainteté Stéphane (1961-1986)** G. Preszow (Cobra Films)
- **Les derniers colons** T. Michel (Films de la Passerelle)
- **Françoise Dolto** A. De Mezamat, F. Manceaux et E. Coronel (Productions du Sablier)
- **Les grandes dames du Strip-tease** F. Levie (Sofidoc)
- **Le jeu des figures** C. François (Saga Films)
- **L'île noire** R. Rombout (Nota Bene)

- <b>Gigi et Monica</b>	B. Dervaux	(Dérives)
- <b>Rien de réel</b>	M. Jakar	(Parallèles Productions)
- <b>Rue de l'abondance</b>	M-H. Massin	(Saga Films)
- <b>Marchienne de vie</b>	R. Olivier	(Olivier Films)
- <b>Fin de siècle</b>	M. Watelet et S. Zaleski	(Paradise Films)
- <b>Love Sonnets</b>	T. De Mey	(Eroïca ASBL)

### En 1995

- <b>Fanny se fait un sang d'encre</b>	A. de Halleux	(Aligator Films)
- <b>Les vacances de Maigret</b>	P. Joassin	(Artémis Films)
- <b>Asientos</b>	F. Woukoache	(PBC Pictures)
- <b>Back to the roots</b>	N. Fritz	(Salamambo)
- <b>Baka</b>	T. Knauff	(Productions du Sablier)
- <b>Clara et Jeremy</b>	F. Hernandez	(Wajnbrose)
- <b>Algérie, le vol du lion</b>	P. Delattre	(Laura Production)
- <b>Le dossier B.</b>	W. Leguebe	(Saga Film)
- <b>Leçon de vie</b>	B. Lehman	(Dovfilm)
- <b>Toute une vie sur les traces de Belà Bartok</b>	P. Eeckman	(Salamambo)
- <b>Mon pays au matin calme</b>	K. Dehane	(C.B.A.)
- <b>Que tout disparaisse</b>	M. Poutte	(Lux Fugit Film)
- <b>Rhodes nostalgie</b>	D. Perelsztejn	(Films de la Mémoire)
- <b>Les amis du plaisir, trente ans après</b>	L. De Heusch	(Simple Production)
- <b>William Z</b>	P. Iratni	(To Do Today)
- <b>J'ai eu dur !</b>	G. Frydman	(Atelier Alfred)
- <b>De bouche à oreille (pilote)</b>	C. Paziienza	(Qwazi Qwazi Film)

### En 1996

- <b>Quai n°1</b>	André Buytaers	(Saga Film)
- <b>Les maîtres de l'orge</b>	Jean-Daniel Verhaeghe	(Aligator Films)
- <b>Alice Guy, pionnière du cinéma</b>	Florida Sadki	(Films de la Passerelle)
- <b>Autour de la mort d'un cochon</b>	Bénédicte Emsens	(Paradise Films)
- <b>Noctam-Bulle. La BD a cent ans</b>	Diane Perelsztejn	(Films de la mémoire)
- <b>Bestiaire</b>	Michel Urbain	(Wannabee)



- <b>Le bourgmestre a dit</b>	Marie-Hélène Massin	(Nota Bene)
- <b>Chants de sable et d'étoiles</b>	Nicolas Klotz	(Productions du Sablier)
- <b>Les chercheurs d'or du Liptako</b>	Roch Tran	(ASAP Production)
- <b>Donka, radioscopie d'un hôpital africain</b>	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- <b>Ecole 27</b>	Szymon Zaleski et Marilyn Watelet	(Paradise Films)
- <b>Femmes-Machines</b>	Marie Anne Thunissen	(Films de la Passerelle)
- <b>Gardes de nuit</b>	Bernard Declercq et Yvan Petit	(Filma Non Troppo)
- <b>Les gens de Migdal</b>	Miel Van Hoogenbemt	(Entre chien et loup)
- <b>Gigi, Monica et Bianca</b>	Yasmina Abdellaoui et Benoît Dervaux	(Dérives)
- <b>Grandeur et miniature de la Bosnie Herzégovine</b>	Emmanuel Jaspers	(To do Today)
- <b>Jean Ziegler, le bonheur d'être suisse</b>	Ana Ruiz	(Morgane Films)
- <b>Maîtresses</b>	Marie-France Collard	(Latitudes Production)
- <b>Marcel Moreau</b>	Michel Jakar	(Kamalalam)
- <b>Moi, Tarzan</b>	François Christophe	(Deep Focus Film)
- <b>Retour en patagonie</b>	Nacho Carranza	(Salamambo)
- <b>Le rêve de Gabriel</b>	Anne Levy-Morelle	(Saga Film)
- <b>Revivre</b>	Violaine de Villers	(Saga Film)
- <b>Rosas danst Rosas</b>	Thierry Demey	(Sophimages)
- <b>La route des zébus</b>	Bernard Crutzen	(Parallèles Production)
- <b>Les rues de Liège - Balade à deux temps (1956-1996)</b>	Georges Yu	(Latitudes Production)
- <b>Les sauveurs de cloches</b>	Didier Hill-Derive	(JFB Productions)
- <b>Tableau avec chutes</b>	Claudio Paziienza	(Qwazi Qwazi Films)
- <b>La vie intérieure</b>	Eddy Gérardon-Luycks	(Parallèles Production)

## En 1997

- <b>Anak Kelana</b>	Jean-Claude Riga	(Latitudes Productions)
- <b>Le défilé des toiles</b>	Gilles Brenta et Claude François	(Les trois petits cochons)
- <b>Diluvio</b>	Patricio Lagos	(Blue Art)
- <b>Divine carcasse</b>	Dominique Loreau	(Underworld)
- <b>Do you remember revolution</b>	Loredana Bianconi	(Dérives)

- **Mémoires d'une princesse hindoue** Françoise Levie (Sofidoc)
- **Les mésanges aux boucles grises** Anne Deligne et Daniel Devalck (Cobra Films)
- **Narcisse aux chiens** Marie André (Latitudes Productions)
- **Peaux de chagrin** Richard Olivier (Olivier Films)
- **Raymond la science** David Mileikowski (Milly Films)
- **Rostov Luanda** Abderrahmane Sissako (Morgane Films)
- **Savoir pourquoi, weten waarom** Frans Buyens et Lydia Chagoll (Pour un Sourire d'enfant)
- **Têtes aux murs** Bénédicte Liénard (Films du Tournesol)
- **La voix de Sofia** Philippe Cornet (Nota Bene)
- **Une danse le temps d'une chanson** collectif (Qwazi Qwazi Films)
- **Ya Basta ! Le cri des sans-visage** Thierry Zéno (Zéno Films)
- **Des murs ou des oreilles** Valérie Vanhoutvinck (Artémis Productions)
- **Evgueni Khaldei, photographe sous Staline** Marc-Henri Wajnberg (Wajnbrosse)
- **Al-Qantara** Frédéric Fichet (Artémis Productions)
- **Le Pantalon** Yves Boisset (Prima Vista)
- **Le dernier amour d'un casanova** Jean-Claude Adelin (Iris Production)
- **Un jour, mon prince viendra** Marta Bergman (Artémis Productions)
- **Joyeux Noël, petit Moonky** A. Moons et P. Urbain (Odec Kid Cartoons)
- **Sem Terra** Jean Timmerman (Alexis Films)
- **Un Noël pas comme les autres** Nancy Franck, Marco Paulo et Didier Verbeeck (Silence)
- **Maigret et l'inspecteur cadavre** Pierre Joassin (Artémis Productions)
- **La Mère** Michel Jakar (Entre chien et loup)

## En 1998

- **Conservatoire** Jean-Philippe Laroche (Nota Bene)
- **Le musée royal de l'Afrique Centrale** Luc Bourgois (To do today)
- **Polders** Claudio Serughetti (Vivi Films)
- **Loco Lucho** Mary Jimenez (CBA)
- **Haïku** Eric Ledune (Ganesha)
- **Post mortem** Fabrice Georges (La Boîte Productions)

- **Le grand bac à sable**  
(Les gens pressés sont déjà morts) Thomas de Thier (La Boîte Productions)
- **La terre pure (Le départ)** Damien de Pierpont (Saga Film)
- **Punk Picnic** Sandrine Dryvers (Latitudes Production)
- **D'Auschwitz à Jérusalem** Michel Mees (Les Films de la Mémoire)
- **Black metal** Marilyn Watelet (Paradise Films)
- **Go Greyhound** Nathalie Borgers et Jennifer Levy-Lunt (Sokan)
  
- **Une vie rêvée, Hubert Grootclaes (C'est net même si c'est flou)** André Romus (Dérives)
- **Mata Hari** Françoise Levie (Sofidoc)
- **Le petit bout du monde** Xavier Lukomski (Cobra Film)
- **La trace** Allun de Halleux et Olivier Pulinckx (L'indien Production)
- **Petites filles** Marie-Hélène Massin (Nota Bene)
- **Les maîtres de l'orge** Jean-Daniel Verhaeghe (Aligator Films)
- **Papa est monté au ciel** Jacques Renard (Entre chien et loup)
- **Laura (Mon père des jours pairs)** André Chandelle (Saga Film)
- **Tous les papa ne font pas pipi debout** Dominique Baron (Banana Films)
- **Le Jour de l'Eléphant** Valéry Gaillard (Films de la Passerelle)
- **Le Glaive brisé** Alain Marcoen (Latitudes Production)
- **Le Cahier noir de Zinaïda Gyppius** Zlatina Rousseva (Solaris Films)
- **State of dogs** Peter Brosens et Dorjkhandyn Turmunkh (Point of view)

TABLEAU COMPARATIF DES  
LIQUIDATIONS DE 1990 à 1998  
PAR CATEGORIE DE PROJETS  
(COMMISSION DE SELECTION)

## TABLEAU DES LIQUIDATIONS PAR CATEGORIE DE PROJETS

Depuis 1990, l'Administration établit annuellement un récapitulatif des liquidations financières intervenues en faveur de projets soutenus par la Commission de Sélection des Films.

D'une façon assez logique, si l'on considère l'aide institutionnelle comme un levier permettant l'amorce du financement des co-productions audiovisuelles, il arrive fréquemment que la promesse d'aide accordée au cours d'une année ne se concrétise que l'année suivante, voire au-delà, selon les aléas de la production.

D'autre part, les aides à la production sont attribuées par tranches, au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Les montants repris ci-après ne peuvent donc pas être répartis sur des produits spécifiques, à l'intérieur de chaque catégorie.

Ce tableau n'en constitue pas moins un précieux indicateur quant à la réalité de l'investissement communautaire dans la production.

**1990**

	<b>MONTANT</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Longs métrages (production)	135.449.700,-	76,08
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	5.550.000,-	3,12
Courts métrages (production)	21.922.000,-	12,31
Produits télévisuels (production)	15.108.665,-	8,49
<b><u>TOTAL</u> :</b>	178.030.365,-	100

**1991**

	<b>MONTANT</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Longs métrages (production)	107.468.000,-	71,11
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	5.240.000,-	3,47
Courts métrages (production)	20.820.000,-	13,78
Produits télévisuels (production)	17.592.000,-	11,64
<b><u>TOTAL</u> :</b>	151.120.000,-	100

**1992**

	<b>MONTANT</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Longs métrages (production)	96.180.000,-	61,89
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	2.350.000,-	1,51
Courts métrages (production)	21.201.875,-	13,64
Produits télévisuels (production)	35.675.000,-	22,96
<b><u>TOTAL</u> :</b>	155.406.875,-	100

**1993**

	<b>MONTANT</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Longs métrages (production)	70.263.000,-	42,70
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	11.491.400,-	6,98
Courts métrages (production)	32.454.485,-	19,72
Produits télévisuels (production)	50.341.000,-	30,60
<b><u>TOTAL</u> :</b>	164.549.885,-	100

**1994**

	<b>MONTANT</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Longs métrages (production)	93.682.500,-	49,74
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	8.210.000,-	4,36
Courts métrages (production)	27.660.000,-	14,69
Produits télévisuels (production)	58.802.300,-	31,21
<b><u>TOTAL</u> :</b>	188.354.800,-	100

**1995**

	<b>MONTANT</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Longs métrages (production)	113.920.000,-	59,29
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	8.567.000,-	4,46
Courts métrages (production)	21.635.000,-	11,26
Produits télévisuels (production)	48.008.000,-	24,99
<b><u>TOTAL</u> :</b>	192.130.000,-	100

**1996**

	<b>MONTANT</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Longs métrages (production)	71.587.740,-	43,57
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	3.425.000,-	2,08
Courts métrages (production)	19.155.000,-	11,66
Produits télévisuels (production)	70.128.900,-	42,69
<b><u>TOTAL</u> :</b>	164.296.640,-	100

**1997**

	<b>MONTANT</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Longs métrages	96.915.860,-	51,25
Ecriture	6.300.000,-	3,33
Courts métrages	31.031.000,-	16,41
Produits télévisuels	54.859.000,-	29,01
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>189.105.860,-</b>	<b>100</b>

**1998**

	<b>MONTANT</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Longs métrages	75.568.520,-	42,06
Ecriture	4.700.000,-	2,62
Courts métrages	40.392.500,-	22,48
Produits télévisuels	58.987.500,-	32,84
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>179.648.520,-</b>	<b>100</b>



TABLEAU COMPARATIF DES  
LIQUIDATIONS DE 1994 à 1998  
PAR CATEGORIE DE PROJETS  
(FONDS SPECIAL)

8

<b>Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 1997, par catégorie de projets, dans le cadre du Fonds spécial RTBF/Associations professionnelles/Communauté française de Belgique.</b>
--

Pour rappel, la liquidation des aides intervenant dans le cadre du Fonds spécial (convention du 2 mars 1994) est effectuée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, conformément à l'exercice, par la RTBF, de son droit de tirage au bénéfice des projets qu'elle sélectionne.

Les montants repris ci-dessous correspondent aux versements réalisés par année et par créneau, suivant l'évolution des productions.

	<u>Montant</u>	<u>Pourcentage</u>
<b>1994</b>		
Longs métrages	11.055.000,-	50,7
Téléfilms/Séries	9.900.000,-	45,4
Documentaires	840.000,-	3,9
	-----	-----
	21.795.000,-	100
 <b>1995</b>		
Longs métrages	26.370.000,-	44,2
Téléfilms/Séries	21.215.000,-	35,5
Documentaires	12.093.850,-	20,3
	-----	-----
	59.678.850,-	100
 <b>1996</b>		
Longs métrages	23.050.000,-	36,3
Téléfilms/Séries	24.110.000,-	38
Documentaires	16.262.250,-	25,7
	-----	-----
	63.422.250,-	100

**1997**

Longs métrages	19.398.272,-	42
Téléfilms/Séries	12.620.000,-	27,32
Documentaires	14.175.000,-	30,68
	-----	-----
	46.193.272,-	100

**1998**

Longs métrages	22.766.671,-	39,33
Téléfilms/Séries	23.930.000,-	41,33
Documentaires	11.200.000,-	19,34
	-----	-----
	57.896.671,-	100

## LONGS METRAGES

Sont repris uniquement les films qui ont conclu un contrat "nouvelle formule" fin 93 (remboursement au premier franc).

- (1) Sortie = sortie en salle à Bruxelles.
  - (2) Titre = titre de sortie en français.
  - (3) Maison de production.
  - (4) Intervention de la Communauté française en milliers de francs dans le cadre des aides sélectives.
  - (5) Budget global du film (en milliers de francs) tel qu'il figure dans le contrat signé dans le cadre des aides sélectives.
  - (6) Entrées = entrées à Bruxelles arrêtées au 31.12.98 (Source : Moniteur du Film).
  - (7) Récupérations = sommes versées à la Communauté française en application du contrat au 31.01 ou 31.07.98.
- Remarque : le peu de renseignement est tributaire du fait que dans la majorité des cas, les derniers relevés datent du 31.01.98.

Sortie (1)	Titre (2)	Producteur (3)	CF en million (4)	Budget global en million (5)	Entrées (6)	Récupérations (7)
22.12.93	Metisse	Normad Films	1.200	86.485	4.378	40.688
26.01.94	La vie sexuelle des belges	Transatlantic Films	5.000	27.199	8.521	297.496
25.05.94	Le Moulin de Daudet	Alain Keystman Productions	5.000	76.750	1.683	néant
15.06.94	Le joueur de violon	PDG	10.955	156.000	10.203	néant
04.12.94	Farnelli	K2	24.000	360.704	124.428	3.276.691
21.06.95	Li	Man's Films	20.000	103.414	5.469	613.899
23.08.95	Le nez au vent	Man's Films	15.000	78.098	1.580	25.332
13.09.95	Loin des barbares	Prima Vista	7.800	102.271	117	néant
27.09.95	Bye Bye	C.M.C.	1.500	97.500	3.007	néant
15.11.95	Toi l'étranger	Orphéus Production	13.500	78.000	440	néant
07.02.96	Conte des trois diamants	Sourat Films	5.000	42.552	1.257	pas de réponse
21.02.96	Un divan à New York	Paradise Films	20.000	359.800	35.324	problème coproducteurs
28.02.96	A perte de vue	Simple Production	16.200	55.822	108	néant
16.05.96	Le Huitième jour	Home Made Films	25.000	369.000	158.113	7.545.559
10.06.96	Camping Cosmos	Transatlantic Films	15.000	47.008	7.904	néant
09.10.96	La Promesse	Les Films du Fleuve	15.000	58.594	18.593	268.516
09.10.96	Un été à la Goulette	Lamy Films	3.600	92.250	6.858	néant
08.01.97	Salut cousin	Artemis Production	2.000	87.691	2.086	5.719
22.01.97	La Sicilia	Entre chien et loup	4.600	85.000	918	néant
05.02.97	C'est pour la bonne cause	D.D.D. 1867	2.500	167.700	1.745	néant
20.05.97	J'ai eu dur	Atelier Alfred	6.800	16.558	212	néant
28.05.97	La guerre de Gaston	Fra Films	6.000	89.000	4.146	

Sortie (1)	Titre (2)	Producteur (3)	CP en millier (4)	Budget global en millier (5)	Entrées (6)	Récupérations (7)
28.05.97	Ma vie en rose	W.F.E.	15.000	126.000	30.284	941.603
11.06.97	Le rêve de Gabriel	Saga Film	1.250	17.911	14.353	
08.10.97	Combat de fauve	Lamy Films SPRL	22.500	125.000	1.257	
05.11.97	Elles	Artémis Productions	4.000	144.000	2.456	néant
07.01.98	Où reste la lumière/Licht	Favourite Films	6.000	180.000	10.026	42.609
06.05.98	Attaville/Le monde des clones	Image Création	2.500	57.720	998	
09.09.98	The Quarry	Man's Films Production	13.000	98.500	1.023	
07.10.98	Le nain rouge	A.A. Les films belges	20.000	89.856	408	
21.10.98	Max et Bobo	Artémis Production	9.000	42.513	1.148	
25.11.98	Train de vie	7 i a	6.000	197.613	3.605	
Pas sorti	Dieu sait quoi	Films 18	670	40.000	-	néant
Pas sorti	Black Dju	Saga Films	6.000	93.890	-	néant
Pas sorti	Les exclus	La boîte Production	6.000	43.813	-	
Pas sorti	Pièces d'identité	Film Sud SPRL	12.000	40.244	-	

PRODUITS TELEVISUELS

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation financière au 31/10/98		
					Recettes	Recupérés versés	Recupérés à recevoir
A fleur de terre	89	2.000	12.747	Films de la Passerelle	399.318	61.894	
Abo, une femme du Congo	97	1.600					
Agnès le tigre de bambou	94	1.500	5.000	Escapade			
Airliners	94	800		Max le Producteur	Ecriture		
A la recherche du lieu de ma naissance	90	1.250	5.000	Dovifilm	-348.103		
L'Algérie avant tout	95	1.400	8.777	Laura B Production	174.450	15.222	
Alice Guy, pionnière du cinéma	96	276	5.750	Les Films de la Passerelle	Pas de recettes		
Al-Qantara	96	1.000	7.142	Artémis Production	-26.358		
Les amis du plaisir, 30 ans après	94	2.000	10.181	Simple Production	65.756	12.194	
A nous deux, satan!	95	5.000	54.000	Saga Films	Annulé		
A quoi sert un bourgmestre	95	1.080	7.324	Nota Bene S.C.	-80.794		
Arracher les masques	94	2.100	13.853	Morgane Film			
Arthur Masson, un Fagnol belge	98	1.200					
Arum	96	500		To do Today	Ecriture		
Asientos	94	1.500	8.989	PBC Picture	Pas de recettes		
Assia Djebar/Femmes d'Alger	91	1.200	11.108	CBA	1.225.433	133.998	
Assouan	90	1.250	11.600	C.M.C.	70.000	8.400	
L'aube du passé/Rêves et Silences	91	1.500	7.700	Sourat Films	63.763	11.831	
Au coeur du mal/Dans la nuit froide	93	9.000		Abandonné			
Autopsie d'un hôpital africain/Donka	95	2.500	17.739	Les Films de la Passerelle	445.483		62.368
Autour de la mort d'un cochon	94	1.500	4.932	Paradise Films	23.386		
Avec ou sans voile	92	1.000	2.852	Gsara	56.787		Rec. demandé
A vol d'oiseau/Sottovoce	92/95	1.500	15.383	Qwazi Qwazi Films	Pas de recettes		
Baka	92/95	2.400	33.512	Les Productions du Sablier	-335.340		
La ballade de Sam	98	1.250					
Le bas côté	94	500					
Bestiaire	95/96	5.000	30.022	Solaris Films			
Bichorai/Birobezo, le prince de la rue	93	1.450	6.758	Société Dérives ASBL	85.674	14.435	



Titre	Année	Part CP en milliers	Budget global en millions	Producteur délégué	Situation actuelle au 31.10.98		
					Recettes	Récupéral versées	Récupérat. à recevoir
Billy le chat	93	9.000					
Black métal	97	2.000	6.055	Paradise Films	Trop récent		
Boma-Tervuren, le voyage	98	1.700					
Les bouteilles à la mer	90	800	3.116	Atelier Jeunes Cinéastes Annulé	6.000	1.542	
Brazza-Frazzaville	92	1.423					
Brèves du vieux	95	882	6.165	Iris Productions	Bilan déposé		
Bruxelles mise à pièce	91	1.500	7.803	Centre vidéo Bruxelles	-13.791		
Bruxelles sauve qui peut la nuit	90	1.500	6.311	Centre vidéo Bruxelles	67.138	14.866	Rec. demandé
Le cahier noir	95	1.850	9.204	Solaris Films	Trop récent		
Cantique des pierres	89	2.000	16.125	Sourat Films	1.338.433	155.509	
Le chagrin des belges	93	12.000	228.000	Art et Cinéma	NOS prioritaire		
Chants de sable et d'étoiles	96	1.500	24.896	Production du Sablier	36.906		
La chasse aux loups	92	1.500	8.085	Sativa Productions	220.413		
Le chemin des aigles	91	1.000	4.100	Saga Films	71.142	8.750	4.634 à récupérer
Les chercheurs d'or du Liptako	95	1.300	5.876	ASAP Production	129.000	14.513	
Chewing-gum	92	2.400	14.601	Sofidoc	669.120	219.938	
Les chiens ne font pas des chats	98	6.000					
Cirque plume	93	1.350		Annulé			
Clara et Jérémie	95	1.100	13.444	Wajnbrosse	40.500	1.657	
Comme un air de retour/Le café de l'Europe	93	10.000	24.078	Paradise Films	Pas de recettes		
Le commissaire et les petits princes	92	1.000		Abandonné			
Les compagnons secrets	95	1.500					
Confession d'une loge	91	1.000	2.485	Artemis Média S.C.	17.305	6.964	
Conservatoire	96	1.500	6.661	Nota Bene	Trop récent		
Les contes domestiques/La vie intérieure	93	1.500	9.642	Parallèles Productions	Pas de recettes		
Le corps et son image	98	1.950					
Danube	95	1.250					

Titre	Année	Part CF en millions	Budget global en millions	Producteur délégué	Situation actuelle au 31.10.99		
					Recettes	Recupérés payés	Recupérés à recevoir
Darling Darling	90	1.250		Annulé			
D'Auschwitz à Jérusalem	97	1.930					
De bouche à oreille	90	1.200	3.409	Qwazi Qwazi Films	Pas de recettes		
Décagonie - Peccato	94	5.500	17.754	Alexis Films	14.255	5.175	
De l'indifférence	95	1.500		Annulé			
Les derniers colons	93 et 94	2.500	16.577	Les Films de la Passerelle	533.485	82.762	
Les derniers johnnies	92	1.000	4.817	Escapade	Pas de recettes		
Des enfants parlent	97	1.640					
D'Est	91	2.500	24.812	Paradise Films	13.858		3.465
Le destin des Stenfort	98	12.000					
Diluvio	94	800	6.604	Blue Art SPRL			
La disparition des toiles/Le défilé des toiles	95	1.500	5.963	Les trois petits cochons	-47.640		
Le dossier Brussel	94	2.700	12.392	Saga Films	-46.670		
Douro, O Desenlace	95	1.294		Annulé			
Ecole 27	95	1.380	10.794	Paradise Films	-103.286		
Linetroika	90	1.000	5.800	Parallèles Productions S.C.	Pas de recettes		
Les enfants du Bornage	98	1.000					
Les enfants du jour	95/98	10.000					
Entre deux ... Beyrouth	94	1.448	7.060	Bright Sight Entertainment	1.248.041		
Entre Florc et Thalie	98	1.900					
L'espoir pour mémoire	93	1.000	17.879	Les films de la mémoire	8.631	2.417	Rec. demandée
Bât des chiens	95	860					
Fygueni Khaldet	96	1.200	11.582	Wajnrosse	247.524		
Fanny/Sang d'encre	95	5.000	36.790	Aligator Film	Pas de recettes	12.822	
Les fantômes de Victoria	98	2.000					
La fée du bois du lac	95	5.300	36.000	Iris Productions	Failite		
Femmes de 25 ans	92	900		Annulé			

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 31/10/98		
					Recettes	Recupérat. ventes	Recupérat. à recevoir
Femmes machines	95	1.600			62.708	5.017	
Fin de siècle	94	1.400	8.252	Paradise Films	1.147.896	182.107	13.036
Les fous du roi	93	1.500	5.700	Société Olivier Films	89.720	33.634	
Françoise Dolto	93	1.500	32.000	Les Productions du Sablier	83.718	2.671	1.414
Gardes de nuit	95	580	2.307	Filma non troppo	-3.099		
Les gens de Migdal	95	2.000	13.845	Entre Chien et Loup	-268.675		
Les gens d'ici/La Belgiq Kitsch	89	1.750	4.900	Société Olivier Films	55.388	19.940	
Georges Remi dit Hergé	89	250	2.200	Casterman	110.654	36.885	
Gilles Ehrman	90	1.200	3.674	Onyx Productions	Pas de recettes		
Le Glaive brisé	98	1.700					
Gili it alieni/Avec de l'Italie	91	800	3.270	Parallèles productions S.C.	Pas de recettes		
Go Greyhound	97	1.500					
Le grand bac à sable	97	1.100	3.754				
Les grandes dames du strip-tease	95	800	10.300	La Boite ... Productions	Trop récent		
Grandeur et miniature en Bosnie	94	1.250	4.944	Sofidoc	-641.750		
Guadalupc Santa Cruz	93	2.015	9.048	To do today	114.852		14.518
Haiku	96	2.000		Société Dérives ASBL	39.429	8.282	
Histoire de ma vie racontée par mes photographes	96	2.800					
Histoire de machines à laver	91	600	1.900	SPRL Verchendor	Pas de recettes		
Histoires d'Amérique	89	2.000	28.284	Paradise Films	9.186		
L'homme qui marche au-dessus des arbres	94	850	4.966	Annulé			
L'homme qui marche	91	1.200	14.027	Dérives ASBL	337.500	76.500	
L'île noire	94	2.700	84.000	Nota Bene	-73.984		1.111
Ilheu de Contenda	93	6.000		Saga Film	-6.887		
Images de mères	93	1.500		Annulé			
James Ensor	89	3.000	18.500	Films Messages	251.241	50.153	1.622
Le jeu de figure	93	3.950	7.879	Saga Films	-87.931		
Jeux d'enfants	89	1.200	4.900	Parallèles Productions S.C.	Pas de recettes		

Titre	Année	Part CP en milliers	Budget global en milliers	Producteur désigné	Situation actuelle au 31.10.98		
					Recettes	Recuperat. versées	Recuperat. à recevoir
John Cassavetes	94	600	3.652	Cosmo-Kino SPRL	83.578	17.158	
Le jour de l'éléphant	98	300			Trop récent		
Joyeux Noël, petit Monky	97	6.450	24.200	Odec Kid Cartoons			
Jojo et Paco	90	2.000		Annulé			
Julia, 40 ans, Im60/Un jour mon prince viendra	95	1.350	7.204	Artémis Productions	-26.470		
Kira	92	2.500	6.165	Paradise Films	Pas de recettes		
Laura/Mon père des jours pairs	97	4.000	57.534	Saga Films	Trop récent		
Leçon de vie	93	6.000	12.000	Dovfilm	Pas de recettes		
Ligetti	92	600	17.961	Les productions du Sablier	190.474	6.529	
Little America	93	1.900		Annulé			
Joco Lucho	96	1.500					
Les maîtres de l'orge/Les Steenfort	96	12.000	199.252	Y.C. Aligator	Pas de recettes		
Madeleine et la terreur de l'enfer	97	760					
Maigret et l'inspecteur cadavre	97	6.000					
Maitresses	95	1.600	6.947	Latitudes Productions	44.639		10.357
Marcel Morceau	95	1.500	7.340	Kamalalam	426.320		
Marcourt	91	1.000	4.725	Dérives ASBL	301.966	63.715	
Mata Hari	97	1.000	11.536	Sofidoc	Trop récent		
Les mayas de San Pedro	92	600	15.904	Zéno Films	voir Village Tzotzile		
Méli Mélo	92	1.600		Annulé			
Mémoires d'une princesse hindoue	96	1.200	8.579	Sofidoc	359.202	25.144	
Mendeleiev	95	2.000		Annulé			
Mensonges et faux secrets/Que tout disparaisse	95	800	6.000	Lux Fugit Film			
La mère	96	1.000	12.605	Entre Chien et Loup			
Mes entretiens filmés	98	1.000	4.759	Dovfilm			
Mésanges aux boucles grises	94	950	4.921	Cobra Films	Pas de recettes		
Le miraculé de l'Everest	93	1.400		Abandonné			
Moi Tarzan	96	475		Annulé			

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 31 10 98		
					Recettes	Recuperat versées	Recuperat à recevoir
Monsieur Almaniak	90	3.000	80.840	Wajnbrosse productions SPRL.	Financement incomplet		?
Monsieur Martin	89	2.500		Annulé			
Mont-sur-Marchienne/Marchienne de vie	92	1.500	6.193	Société Olivier Films	87.750	22.236	
Mopio pio	90	1.200	10.000	Saga Films	-225.035		
Mozart Requiem	92	1.200	35.565	Cobra Films	88.023		3.712
Mundele	91	1.500		Abandonné			
Les murs de sables	90	1.200	7.587	Zenab SPRL	440.932	93.105	
Les murs ont des oreilles	96	1.500	4.397	Artémis Productions	-83.710		
Le musée royal de l'Afrique centrale	96	2.000					
Musiques de table	97	1.700					
Le mystère Paul	98	600					
Les Naxi	98	2.000					
Né parmi les animaux sauvages	94	3.000					
Noctambulle	95	1.250	8.740	Les Films de la Mémoire	1.986.942	252.143	Rec. demandée
Nord Express	90	1.000	10.000	Paradise Films	164.543	1.146	64.096
Nostalgie d'une voix perdue	93	2.000	12.300	K2	724.917	19.536	1.174
Les nouveaux belges/Rue de l'Abondance	93	1.630	4.964	Van Hoogenbeem Miel	235.606	17.777	
Nylons Blues	89	1.675	13.139	S.A. Sofidoc	94.808	276.289	
On ne vit qu'une fois	90	1.200	4.350	Van Hoogenbeem Miel	800.858	185.600	
L'opéra imaginaire	91	1.300	50.979	S.A. F3	674.689		
L'orientalisme	96	1.600			Pas de réponse		
Ouvrières du monde	97	1.700					
Le pantalon	96	6.000	70.564	Prima Vista	-1.200.000		
Papa est monté au ciel	97	4.000					
Passions froides	95	5.000					
Paul Bowles	90	1.200		Annulé			
Le pays du matin calme	94	1.000	4.079	Abandonné			
Peaux de chagrin	95	1.500	6.710	Cobra Films	Pas de recettes	3.417	
				Olivier Films	30.593		

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur belge	Situation actuelle au 31.10.98		
					Recettes	Recupérat. versés	Recupérat. à recevoir
Le petit bout du monde	95	1.160	6.628	Cobra Films	Trop récent		
Le petit château	98	1.700					
Petit cyclone	92	1.500	17.836	Escapade	110.376	9.382	
Petites filles	97	1.500					
Petites leçons de musique	96	1.500			Annulé		
Photo de classe	91	951	2.520	Centre Vidéo de Bruxelles	158.897	71.108	4.540
Pierre qui roule/Gigi et Monica	94	953	3.349	Dérives ASBL	617.148	87.820	
La plage d'Ostende	96	500					
Polders	96	1.000					
Polochon	89	2.500	56.294	ODEC K.I.D. Cartoons	531.518		82.233
Portrait avec masque	98	1.900					
Portrait d'un groupe	90	500	2.424	Paradise Films	Pas de recettes		
Portrait de Marie Daulne	91	1.200	7.440	Morgane Films	828.740	153.692	
Post mortem	97	1.350	3.971	La Boite ... Productions	Trop récent		
Premier amour	89	2.750	8.004	S.C. Polygone et Image	Pas de recettes		
Procession	91	2.000	9.381	Atelier Jeunes Cinéastes	84.013	19.465	
La providence ou la mort	98	1.650					
Punk pic nic	97	1.600					
Quai n° 1	95	8.000	49.793	Saga Films	-750		
Queen Elisabeth II	92	2.500	10.263	Nota Bene S.C.	867.626	182.201	
Ransart blues	95	1.500	4.751	Escapade	Pas de recettes		
Raymond-la-science	93	1.500	6.445	Milly Films	-86.665		
La recreation de l'ancêtre/Divine carcasse	96	2.500	9.485	Underworld	Trop récent		
Le rendez-vous de szentendre/Bela Bartok	93	1.500	7.116	Escapade	-86.424		
Retour en Patagonie	96	500	4.995	Escapade	Pas de recettes		
Le rêve de Gabriel	95	1.250	17.911	Saga Films	168.226	9.084	
Revivre	95	860			-60.257		
Rhodes nostalgie	94	850	7.600	Les Films de la Mémoire	62.563		rec. dem

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 31.10.98		
					Recettes	Recupérat. versées	Recupérat. à recevoir
Rien de réel	94	900	9.773	Parallèles Productions	Pas de recettes		
Les rives du fleuve	91	1.000	5.099	Atelier Ulrike	-69.418		
Robert Creep	91	2.000	16.700	Sofidoc	-579.850		
Rosas danst rosas	95	1.500	14.435	Avila SPRL	Trop récent		
Rostov-Juanda	97	550					
La route de Zébus	96	1.200	8.507	Parallèles Productions	Pas de recettes		
La route du chocolat	94	500		Chris Vermorcken	Ecriture		
Les rues de Liège	96	1.200	3.603	Latitudes Productions	25.832	4.301	
Rue Van Meyel	97	1.800					
Sabine à Jérusalem	94	1.800		Annulé	Annulé		
Saint Denis, ville ouverte	93	400		Abandonné			
La sainteté Stéphane	91	1.200	4.558	Cobra Films	Pas de recettes		
Les sauveurs de cloches	95	1.500	4.817	JFB Productions	-17.293		
Savitskaya, poète/Narcisse aux chiens	96	1.400	5.905	Latitudes Productions	-16.016		
Savoir pourquoi	96	2.300	8.233	Image Création	Pas de recettes		
Sem Terra	96	650					
Le silence des anges	98	1.800					
Sonatas 555/Love Sonnets	93	1.170	6.471	Eroica asbl			
La souris péremptoire	91	800	3.556	Cobra Films	120.000	26.400	
Souris-souris	92	3.500	70.893	Sofidoc	245.054	46.869	5.499
Souvenirs d'Anvers	94	9.000	361.800	Saga Films	-47.076		
Sur la piste du crime	97	1.800					
Survivre à Shangai	89	2.300	19.000	Film de la Mémoire ASBL	Financ. incomplet		
Tableaux avec chutics	95	860	8.991	Qwazi Qwazi Films	-11.260		
Le temps des réfugiés	95	520					
La tentative de l'impossible	98	1.850					
La terre pure/Le départ	97	1.500	3.905	Saga Films	Trop récent		
La tête à l'envers	93	1.800	5.488	Paradise Films	Pas de recettes		

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 31.10.98		
					Recettes	Recuperat. versées	Recuperat. à recevoir
La fête au mur	95	1.500	5.187	Les Films du Tourmesol	Trop récent		
The returnee	95	1.200					
Tous les papas ne font pas pipi debout	98	6.600					
La trace	97	2.000					
Le trésor de Barbe rouge/J'ai eu dur	94	6.800	16.558	Atelier Alfred	-1.115.342		
Trio Bravo	91	1.200	4.717	Société Dérives ASBL	Pas de recettes		
Trois petits poings/Gigi, Monica et Bianca	95	550	4.386	Dérives ASBL	-66.691		
Les Tzotzils dans la rebellion zapatiste/Ya basta	95	1.000	4.796	Zéno Films	Trop récent		
Un Noël pas comme les autres	97	2.000	7.170	Silence Productions	Trop récent		
Une danse, le temps d'une chanson	97	1.800	13.454	Qwazi Qwazi Films	-560		
Une sirène dans la nuit	97	10.000					
Une vie rêvée, Hubert Grooteclaes	97	1.700	7.790	Dérives ASBL	Trop récent		
Ushu Ouah Ouah	90	1.400	2.548	Pils Films SPRL	Voir Zoolympique		
Les vacances de Maigret	95	5.000	67.301	Artémis Production	Pas de recettes		
Van Dycke, Dingue donc	94	1.800			Annulé		
Vérité assiégée	94	800	6.650	Max le Producteur	175.961	10.558	
Victor Serge	96	1.500		Annulé			
Village Tzotzile	89	2.300	13.804	Zeno Films SPRL	-116.537		
Vinx	93	1.200		Abandonné			
La violence de leurs rêves/Do you remember	96	1.600	9.618	Dérives ASBL	Trop récent		
Visages anonymes	92	1.250	8.360	Comme un essain	79.674	15.138	
La voix de Sofia	97	2.000	8.869	Nota Bene S.C.	Trop récent		
Le voltigeur de baleine	91	3.000	14.313	Cinéma Direct	968.489	178.292	16.369
Voyage à la campagne	91	1.500		Abandonné			
Weck-End chez les belges/Mortelle amitié	94	8.000	50.773	Escapade	Pas de recettes		
Wendo	90	1.200	5.753	AJC	251.466	59.949	
Wild	97	1.500					



Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 31.12.98		
					Recettes	Régulari- versés	Régulari- à recevoir
Wild blue	92/96/98	7.200					
William Z	93	6.000	10.528	To Do Today Productions	Pas de recettes		
Zaire	91	1.500	12.799	Films de la Passerelle	846.631	97.332	
Zoolympique	91	2.700	52.449	Y.C. Alligator	1.925.008	204.909	6.889
Zoo world cup	93	5.500	38.730	Y.C. Alligator	3.159.924	205.932	21.744

COURTS METRAGES

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 31.10.98		
					Récapitulatif	Récapitulatif versées	Récapitulatif à recevoir
Alter égaux	98	1.350					
L'amour en suspens/Violette	94	1.000	3.169	Atelier Jeunes Cinéastes	-14.210		
Amphitryon 94	97	400	944	PBC Pictures SPRL	Trop récent		
Anouk et les autres	97	750					
Arn et Lena	96	200	1.554	Need Productions	-22.091		
Au-delà du temps	97	900					
Babiroussa	93	500	850	Pic Pic Productions	45.201		1.243
La bague	96	1.200	3.751	Blue in Green Production S.A.	-88.317		
Le ballon drouge	97	2.000	8.401	La boîte ... Productions	Trop récent		
Les Balous au cirque	98	300	2.388	Pic Pic André Productions	Trop récent		
Big Sam (uel)	96	1.700	3.284	Filma non troppo	Trop récent		
Bon appétit	98	700					
Bonjour	93	1.700	2.322	Atelier Jeunes Cinéastes	62.049		
La boulcherie Volkaerts	96	1.200					
Bruegel et japonais	93	1.700	3.018	L'escapade			
Bzz	96	1.600					
C'est l'amour qui passe	96	1.200	2.566	Escapade Films Productions			
Cha Cha Cha	97	1.450	3.912	Artémis Production	Trop récent		
Le chevalier bleu/Arthur	96	1.500					
Chronique d'un amour qui dure	98	1.375					
La comédie qui pleure	95	800	1.478	La boîte ... Productions	Pas de recettes		
CSK-RWDM : 0-1	97	1.500	5.968	Keen SA	Trop récent		
Dans l'ombre des sapins	95	250	3.124	Entre chien et loup	87.713	7.017	
Des routes	96	1.500	2.900	Art Symbols Productions	Trop récent		
Deux héros et l'infini	98	1.100					
La dinde	97	1.200	3.074	Entre chien et loup	Trop récent		
Dix formules pour conjurer le diable	96	550	4.034	Les Films du Tourmesol	Trop récent		
Eau	95	1.700	2.376	Exécutive Productions SPRL	Trop récent		
Echo	97	1.700					
L'enfance	98	1.375					
Les enfants modèles	94	1.500	3.203	Prima Vista	-35.800		
La fabrique d'anges	98	2.000					
La fête des mères	97	1.700					

Titre	Année	Part CF en millions	Budget global en millions	Producteur délégué	Situation actuelle au 31.10.98		
					Récupérées	Récupérées versées	Récapitulatif à recevoir
La fête du printemps	97	1.700		SAB Steffen et associés	Trop récent		
Le film dont vous êtes le héros	97	1.700	2.859				
Flux et reflux	96	800					
Fragments de vie : Triptyque	97	1.700					
Gbanga-Tita	94	1.700	5.125	Les Productions du Sablier	91.597	22.709	98
La Géronstère/La lune trouble	95	1.700	4.398	To do today	36.576	7.068	
Gita ma chérie	98	1.375					
L'héritier	98	1.300					
In mortem	97	1.200	4.370	Alexis Films			
L'insoupçonnable univers de Josiane	95	1.500	3.450	Alexis Films	-1.297.521		
L'intruse	95	1.700	3.008	La boîte ... Productions	Pas de recettes		
J'adore le cinéma	97	1.700	3.961	To do today	Trop récent		
John	94	1.000	4.828	Artémis Production	90.244	9.346	
Le jour et l'heure	96	1.500					
Ketchup	97	1.650					
Léon G.	94	2.000	4.773	Saga Film	-21.586		
La ligne	98	1.300					
Luc et Marie	94	1.700	4.572	Artémis Production	207.964	38.682	
Lynda et Nadia	97	1.450					
Making off/Snuff Movie	95	1.700	4.152	Arizona SPRL			
Mathilde, la femme de Pierre	95	1.700	3.078	M.G. Production S.C.	79.797		
Ma vie avec Baptiste	96	1.350	2.065	Need Production ASBL	-73.990		
La méprise	94	1.500	2.368	Alexis Films	-126.460		
Le miroir	96	1.500	2.575	Atelier Alfred ASBL			
Moon	97	500					
Mort à Vignole	97	1.000					
Ne vous inquiétez pas Marie-Thérèse	96	1.700	3.815	To Do Today	21.250	4.735	
Nicky the stripper	95	350	1.814	Arizona SPRL			
No problème !	97	1.250	5.763	Did Guibbels Films			
Noël au balcon	96	1.700	2.125	Artémis Production	Trop récent		
La nuit tous les chats sont gris	97	1.500			15.309	6.124	
Ombres et lumières	94	1.700	3.410	Prima Vista	32.400		
Palmyra	96	1.400	5.561	Alexis Films	-1.542.238		16.200

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 31.10.98		
					Récoltes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Papillons de nuit	96	500	7.720	Anagram	Trop récent		
Pas de stress	98	1.500					
Le pendule de Madame Foucault	94	1.670	2.368	Vivi Films	-13.135		
Petit ange	95	1.500	3.631	Alice in wonderland			
Le petit rouge	94	1.500	5.677	Alexis Films	-1.545.446		
La petite graine	95	1.700	3.505	Nota Bene	210.308	7.960	42.607
Petite sœur	98	1.300					
Pic Pic André show III	96	2.000	5.662	Escapade	Trop récent		
Les pièces à trous	96	1.700					
Le planeur	98	1.250					
Les professionnels	97	376	3.818	Alexis Films	-275.463		
La promenade de Peter Aerts	98	1.500					
Rat	98	1.300					
Le régime de Régine	98	1.375					
Le réveil	95	1.700	4.111	Wajnbrose Productions	690.283	142.060	
Rosita	95	1.500	4.584	Courage mon amour	-75.423		
Sarajévo	95	2.000	2.813	Atelier Graphoui	50.570	17.978	
Scènes d'amour en Bavière	95	1.700	2.743	Z.I.A. SPRL	17.359	6.327	
Seul au sommet	95	500	1.636	Mona Lisa Films			
Le signalteur	96	1.700	4.039	K2	-46.433		
Le souffle du violon	97	1.200	4.116	Tandem Productions			
Le sourire des femmes	97	1.500	3.505	Alexis Films			
Stand up	98	250					
Surveiller les tortues	98	1.700	3.167	Need Production	Trop récent		
Tango	98	1.700					
Le temps d'un souffle	96	1.250	2.264	La boîte ... Productions	Pas de recettes		
Tempus fugit	96	1.700					
La tendresse sur pattes	97	1.450	2.213	Les Piérides SPRL	Trop récent		
La terre à l'envers	98	1.700					
Tout baigne	97	1.700					
La trajectoire oblique	96	1.300	2.832	Lux Fugit Films	Trop récent		
Les trois petits popotins	98	1.700					
Une chambre pour la nuit	96	1.500	4.228	Alexis Films			

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 31.10.98		
					Récupérat à recevoir	Récupérat versées	Récupérat à recevoir
Une chose intime/Doucement	95	1.200	1.786	Artémis Production	11.512	3.870	
Une dernière vision d'Hugo Vander Goes	95	1.700	2.685	La boîte ... Productions	Pas de recettes		
Un homme du sud	96	1.200	3.393	Prima Vista	Trop récent		
Une nuit de cafard	97	2.000					
Vacance	95	1.700	2.420	Atelier Jeunes Cinéastes	45.929	16.130	
Victor le coiffeur	96	1.300					
Vie et mort d'un instant d'ivresse	97	1.700	3.447	La boîte ... Productions	Trop récent		
Vie rêvée	97	1.650					
Vingt-quatre heures sur vingt-quatre	98	1.375					
Violette au travail	97	1.450					
Voyage dans un infarctus	98	1.375					
Vroum Vroum	95	300	4.752	Les Productions du Possible			

COMITE DE CONCERTATION  
DU CENTRE DU CINEMA ET DE  
L'AUDIOVISUEL





Monsieur Michel Luel  
Monsieur Guy Morlion  
Monsieur Hubert Carpentier  
Monsieur Hubert Toint

ABDF  
FCB  
FCB - Multiscope - Palace  
Prosper

**Experts :**

Madame Monica Glineur  
Madame Paule Caraël  
Monsieur Ives Swennen  
Madame Kathleen de Béthune  
Monsieur Dan Cukier  
Madame Anne-Dominique Toussaint  
Madame Christine Pireaux  
Madame Suzy Collard  
Monsieur Jules Houard  
Monsieur Patrick Blocry  
Monsieur Tom Galant  
Monsieur Eddy De Wilde  
Monsieur Georges Dechamps  
  
Monsieur Alain Tabart  
  
Monsieur Dominique Van Roy

Cabinet de Madame Laurette Onkelinx  
Commission du Film  
RTBF  
CBA  
Commission de Sélection des Films  
Commission de Sélection des Films  
WIP  
Télévisions locales et communautaires  
Télévisions locales et communautaires  
Canal +  
Télévisions locales et communautaires  
RTL - TVI  
Intermosane - Télédistributeurs de la  
Région de langue française  
Idea - Télédistributeurs de la Région de  
langue française  
Inatel - Télédistributeurs de la Région de  
langue française

Secrétariat du Comité de Concertation :  
Emmanuel Roland

Tél. : 02/413.22.31

# LES ACCORDS DE COPRODUCTION

## LES ACCORDS DE COPRODUCTION

Sept accords de coproduction lient la Belgique aux pays suivants :

- la France (accord signé le 20/09/1962)
- l'Allemagne (accord signé le 27/07/1964)
- l'Italie (accord signé le 15/10/1970)
- Israël (accord signé le 08/10/1971)
- la Tunisie (accord signé le 11/03/1976)
- la Canada (accord signé le 24/02/1984)
- la Suisse (accord signé le 09/01/1989).

La Communauté française de Belgique a, pour sa part, conclu trois accords de coproduction avec le Portugal (accord signé le 12 mars 1993), la Tunisie (accord signé le 29 septembre 1997) et le Québec (accord signé le 2 octobre 1997).

### **Conception et réalisation**

Nadine Berrier  
Joëlle Bombaerts  
Francis Dujardin  
Gilbert Dutrieux  
Victor Furdelle  
Bernadette Gillis  
Pascale Joyeux  
Marie-Hélène Massin  
Serge Meurant  
Paul-Eric Mosseray  
Véronique Pacco  
Emmanuel Roland  
Bernadette Vandenaabeele  
Carine Vangeebergen

### **Coordination**

Bernadette Gillis  
Serge Meurant  
Emmanuel Roland



